



84^E ÉDITION

La course au soleil

8-15 MARS 2026

LIVRE DE ROUTE

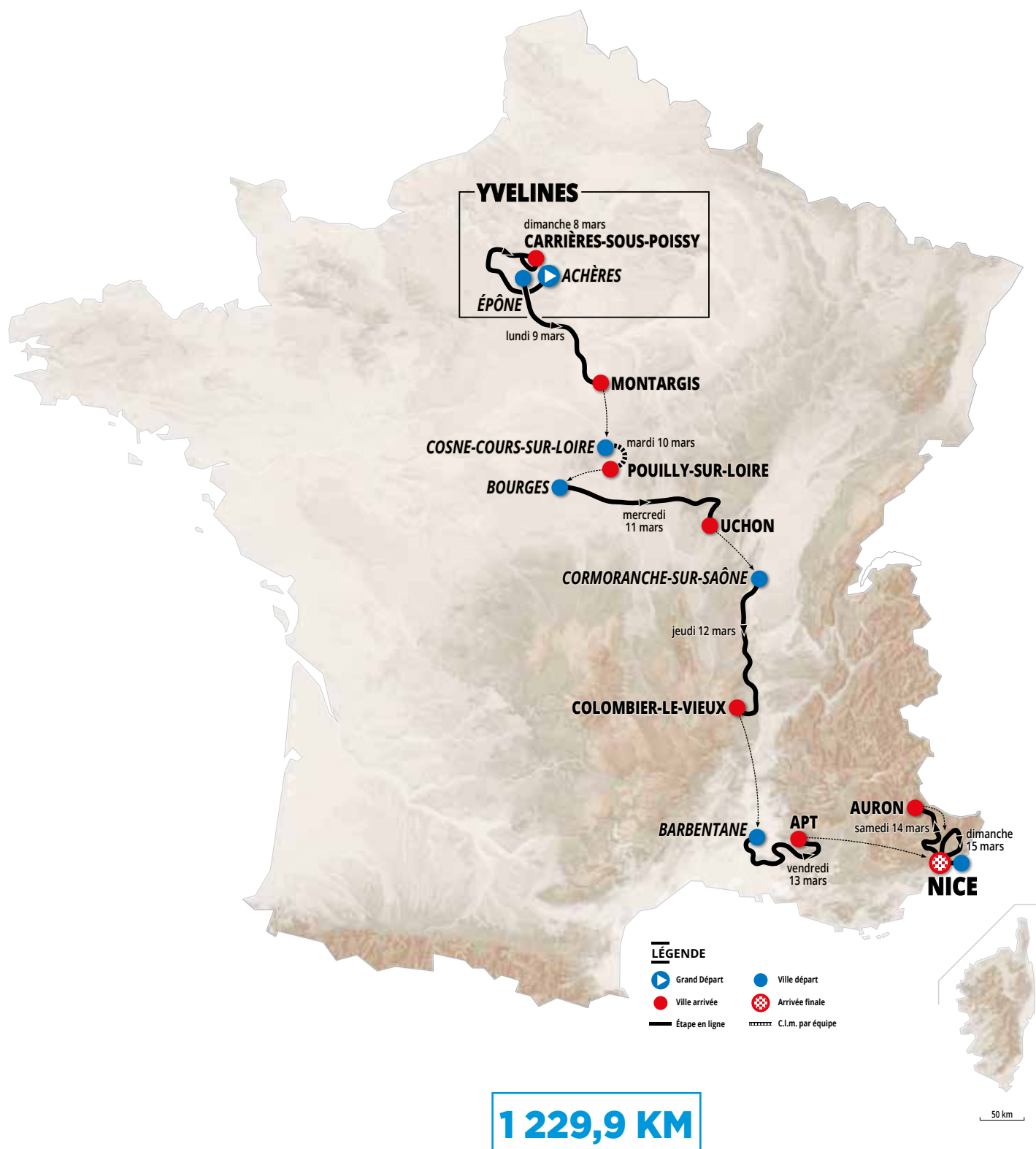




SOMMAIRE

PARCOURS OFFICIEL	2
ÉTAPES ET PICTOGRAMMES	3
OFFICIELS	4
ÉQUIPES ET ENJEUX	5
MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE	6
GRAND DÉPART ET PERMANENCE	7
ÉTAPE 1	8 À 13
ÉTAPE 2	14 À 19
ÉTAPE 3	20 À 25
ÉTAPE 4	26 À 31
ÉTAPE 5	32 À 37
ÉTAPE 6	38 À 43
ÉTAPE 7	44 À 49
ÉTAPE 8	50 À 55
RÈGLEMENT PARTICULIER	56 ET 57
PARTENAIRES	58 À 61
HÔPITAUX	62
STATIONS-SERVICE	63
CLASSEMENT 2025 ET PALMARÈS	64

PARCOURS OFFICIEL



ÉTAPES ET PICTOGRAMMES

ÉTAPES

ÉTAPE 1

DIMANCHE 8 MARS • 170,9 km

- ▶ Achères | 78
- Carrières-sous-Poissy | 78

ÉTAPE 2

LUNDI 9 MARS • 187 km

- ▶ Épône | 78
- Montargis | 45

ÉTAPE 3

MARDI 10 MARS • 23,5 km

- ▶ Cosne-Cours-sur-Loire | 58
 - Pouilly-sur-Loire | 58
- C.I.m. par équipe

ÉTAPE 4

MERCREDI 11 MARS • 195 km

- ▶ Bourges | 18
- Uchon | 71

ÉTAPE 5

JEUDI 12 MARS • 206,3 km

- ▶ Cormoranche-sur-Saône | 01
- Colombier-le-Vieux | 07

ÉTAPE 6

VENDREDI 13 MARS • 179,3 km

- ▶ Barbentane | 13
- Apt | 84

ÉTAPE 7

SAMEDI 14 MARS • 138,7 km

- ▶ Nice | 06
- Auron | 06

ÉTAPE 8

DIMANCHE 15 MARS • 129,2 km

- ▶ Nice | 06
- Nice | 06

PICTOGRAMMES

- | | | | |
|-------------------------|--|--|------------------|
| Point de passage obligé | Podium signature | Parking équipes | Accueil invités |
| Départ fictif | Point de chronométrage intermédiaire | Parking véhicules "avant" officiels / presse | Espace invités |
| Départ réel | Col ou côte de 1 ^{re} catégorie | Parking véhicules "arrière" officiels / presse | Permanence |
| Zone de collecte | Col ou côte de 2 ^e catégorie | Parking invités | Centre de presse |
| Ravitaillement | Col ou côte de 3 ^e catégorie | | Zone technique |
| Ravitaillement liquide | Sprint zone | | Station-service |
| Sprint-bonifications | Dernier kilomètre | | |
| | Arrivée | | |



© A.S.O. 2024 - B. Cuertens

OFFICIELS

DIRECTION

Directeur du cyclisme : Christian Prudhomme

COMPÉTITIONS

Directeur de Paris-Nice : Yannick Talabardon

Directeur de l'épreuve : Thierry Gouvenou

Assistance direction : Gilles Maignan

Régulateurs : Cédric Coutouly, Jean-Marc Marino

Permanence sportive : Marie-Noëlle Féron,
Stella lafrate

Radio-Tour : Sébastien Piquet

Speakers : Marc Chavet, Damien Martin

Responsable sécurité : Thierry Gouvenou
Tél. : +33 (0)6 74 95 99 66

COMMISSARIAT GÉNÉRAL

Départ : Morgan Bourdelle

Parcours : Aurélien Janssens

Arrivée : Arthur Thévenot

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury : Luc Herpelinck (UCI, Bel)

Membres du jury : Rodolphe Cramete (UCI, Fra),
Laurent Idelot (UCI, Fra), Alexandre Nouhaud (FFC),
Juan Martin Sanz (UCI, Esp)

Commissaire technique : Séverine Jamain (UCI, Fra)

Juge à l'arrivée : Damien Quillivic (FFC)

Commissaires à moto : Julien Gloaguen (FFC),
David Jean (FFC), François Morel (FFC)

Chronométreurs : Olivier Dufour (FFC),
Éric Gauvin (FFC)

SERVICE MÉDICAL

Alain Chansou, Thomas Cottalorda, Franc Mengelle,
Edgar Menguy, Quentin Moisset

AMBASSADEURS

François Lemarchand, Thomas Voeckler

RELATIONS COLLECTIVITÉS

Maxime Lasserre

HOSPITALITÉS, RELATIONS PUBLIQUES

Laurann Henri

ANIMATIONS

Cédric Marsault

MÉDIAS

Relations presse : Julien Rozenblum

Coordination TV : Lucie Jacquinet

Digital : Clément Duriez

Rédacteur site internet : Louis Doucet

COMMERCIAL ET PARTENARIATS

Olivier Furon, Quentin Jankowski

LOGISTIQUE

David Foulon, Juliette Hicher, Martial de Joussineau,
Tom Leroux-Coyau, Arnaud Plaisant

Parc automobile : Franck Meneghini

Hébergement : Théo Saillard



© A.S.O. 2024 - B. Couetters

ÉQUIPES ET ENJEUX

ÉQUIPES

	ALPECIN PREMIER TECH 		BAHRAIN VICTORIOUS 		COFIDIS 		DECATHLON CMA CGM TEAM 
	EF EDUCATION EASYPPOST 		GROUPAMA FDJ UNITED 		INEOS GRENADIERS 		LIDL-TREK 
	LOTTO INTERMARCHÉ 		MOVISTAR TEAM 		NSN CYCLING TEAM 		PINARELLO-Q36.5 PRO CYCLING TEAM 
	RED BULL - BORA HANSGROHE 		SOUDAL QUICK-STEP 		TEAM JAYCO ALULA 		TEAM PICNIC POSTNL 
	TEAM VISMA LEASE A BIKE 		TOTALENERGIES 		TUDOR PRO CYCLING TEAM 		UAE TEAM EMIRATES XRG 
			UNO-X MOBILITY 		XDS ASTANA TEAM 		

ENJEUX



Maillot jaune et blanc

parrainé par **LCL**
Classement général individuel au temps
2025 • **Matteo JORGENSEN** 



Maillot blanc à pois rouges

parrainé par **E.LECLERC**
Classement du meilleur grimpeur
2025 • **Thomas GACHIGNARD** 



Maillot vert

parrainé par **ŠKODA**
Classement par points
2025 • **Mads PEDERSEN** 



Maillot blanc

parrainé par
le Département des HAUTS-DE-SEINE
Classement du meilleur jeune
2025 • **Florian LIPOWITZ** 

Victoire d'étape

parrainée par
TotalEnergies



Prix de la combativité

parrainé par
CENTURY 21



Classement par équipes

parrainé par **Basic-Fit**
2025 • **Ineos Grenadiers** 



MÉDIATISATION DE L'ÉPREUVE

SUIVEZ LA COURSE À LA TÉLÉVISION

Direct sur **france 3** et **EUROSPORT** dès dimanche 8 mars 2026

FRANCE

(📺) Direct

France 3, france.tv

- Dimanche 8 mars : 15h30 - 17h15
- Du lundi 9 au vendredi 13 mars : 15h10 - 17h10
- Samedi 14 mars : 13h30 - 15h20
- Dimanche 15 mars : 15h30 - 17h15

Eurosport France

- Dimanche 8 mars : 15h20 - 17h15
- Du lundi 9 au vendredi 13 mars : 15h45 - 17h15
- Samedi 14 mars : 13h25 - 15h15
- Dimanche 15 mars : 15h45 - 17h00

EUROPE

(📺) Direct

Europe : Eurosport, MAX

Belgique : RTBF, VRT

Danemark : TV2 DK

Espagne : Teledporte

Hongrie : MTVA

Luxembourg : RTL

Norvège : TV2

Pays Basque espagnol : EITB

Royaume-Uni : TNT Sports

Russie : Okko

Suisse : SRG SSR (week-ends)

MONDE

(📺) Direct

Afrique subsaharienne : SuperSport

Amérique latine :

ESPN International

Asie du Sud-Est : beIN Sports Asia

Australie : SBS

Canada : FloBikes

Chine : Zhibo TV

Japon : J Sports

Moyen-Orient et Afrique

du Nord : Abu Dhabi Sports

Nouvelle-Zélande : Sky Sport

USA : NBC Sports/Peacock

Clips digitaux

Monde : Global Cycling Network, Lanterne Rouge

Programme final

Amérique latine : DirecTV

NEWS MONDE

Agences news

AFPTV, Eurovision, SNTV

COURSE DIFFUSÉE DANS 190 PAYS

AUDIENCES TV 2025 SUR france 3

MEILLEURE AUDIENCE DEPUIS 2010

1,6 million de téléspectateurs en moyenne lors de la dernière étape

16,1 % de part d'audience

PIC D'AUDIENCE

2 millions de téléspectateurs au moment de l'arrivée à Nice, première chaîne durant cette étape

Source : Médiamétrie

RECORD D'AUDIENCE

12,7 % de part d'audience sur l'ensemble de la course
Près de **950 000** téléspectateurs audience moyenne

Près de **8,6 millions** de téléspectateurs sur l'ensemble de la course reach au seuil d'une minute non consécutive

SUIVEZ LA COURSE SUR LES PLATEFORMES DIGITALES

(📺) Live vidéo

france.tv
EUROSPORT
max

(📺) Site internet

DÉPÊCHES, RÉSULTATS,
CLASSEMENTS EN DIRECT
MINUTE PAR MINUTE
paris-nice.fr

(📺) Réseaux sociaux



@ParisNice #ParisNice

Une communauté de
251 000 abonnés
toutes plateformes
confondues
en date du 12 février 2026

GRAND DÉPART YVELINES

Les Yvelines, une « petite France » aux portes de Paris

Constitué de villages remarquables et de villes nouvelles, le département des Yvelines est reconnu pour la richesse et la diversité de son patrimoine naturel, avec de nombreux espaces verts, forêts et cours d'eau. Il est également célèbre pour son patrimoine culturel et architectural exceptionnel et ses nombreux attraits touristiques ou historiques. Il se distingue enfin par son attractivité économique dans de nombreux secteurs tels que l'automobile, l'aéronautique ou la santé et confirme son engagement en faveur de la recherche, de l'industrie, de l'innovation et l'enseignement supérieur avec notamment l'installation, en octobre 2025, du campus de l'innovation Mines Paris PSL à Versailles Satory.

Les Yvelines possèdent un cadre de vie exceptionnel où le sport contribue au rayonnement et à l'animation du territoire. Le cyclisme y tient une place de choix, avec la tenue de grands événements, à commencer par Paris-Nice. Le partenariat qui lie le Département à Amaury Sport Organisation (A.S.O.) depuis plus de 15 ans, renouvelé en décembre 2025 jusqu'en 2029, lui permet d'accueillir la 1^{re} étape et le départ de la 2^e de cette célèbre Course au soleil.

Achères, Carrières-sous-Poissy et Épône sont à l'honneur pour cette 84^e édition

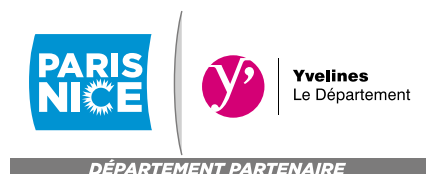
Le cyclisme dans les Yvelines, c'est aussi le Tour de France et le départ chaque année de la dernière étape, grâce une nouvelle fois au partenariat fidèle qui unit le Département et A.S.O.. Le départ de la 21^e et dernière étape du Tour de France 2026, 113^e édition, aura lieu à Thoiry dimanche 26 juillet prochain.

Le Département des Yvelines, labellisé « Terre de Vélo », participe activement au développement des mobilités douces et mène une politique durable pour

favoriser l'intermodalité, étendre son réseau cyclable ou encourager la pratique du vélo pour tous. Le « slow tourisme » y est particulièrement propice avec trois principales véloroutes d'Europe : l'Avenue Verte London Paris® reliant les deux capitales, la Véloscénie entre Paris et le Mont Saint-Michel et La Seine à Vélo entre Paris et Le Havre / Deauville.

Au travers de sa politique sportive, le Département des Yvelines capitalise sur l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en tant que collectivité hôte et poursuit pleinement son action auprès des Yvelinois pour permettre l'accès au sport et au para-sport pour tous, partout sur le territoire.

yvelines.fr
yvelines-infos.fr
destination-yvelines.fr



PERMANENCE

PERMANENCE D'ACCUEIL

Samedi 7 mars

de 14h00 à 18h00

Gymnase Pierre de Coubertin

42, rue de Saint-Germain - 78260 Achères

Réunion des directeurs sportifs : 16h00

Réunion sécurité UCI pilotes échelon course : 17h00

Réunion TV : 17h45

PERMANENCES

Permanence sportive :

+ 33 (0)6 07 30 22 47 • + 33 (0)6 47 05 57 20

Permanence médicale : + 33 (0)6 80 43 06 06

Accueil presse : + 33 (0)6 40 16 67 67

Numéros valables durant toute l'épreuve



© N. Duprey

ACHÈRES • 78

Achères allie nature et accessibilité, grâce au RER A, au Transilien et bientôt au tram T13. Ville de plus de 22 000 habitants, elle est bordée à l'ouest par la Seine et à l'est par la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye, espace classé aujourd'hui terrain de jeu apprécié par de nombreux cyclistes et randonneurs.

Depuis quelques années, la Ville d'Achères se réapproprie sa plaine à travers des projets d'aménagement majeurs : début de la construction du port Seine Métropole Ouest par Haropa Port (achèvement prévu en 2040), études pour la réalisation d'une ferme photovoltaïque, création future d'un « village d'entreprises » ou encore construction d'un nouveau quartier sur la ZAC Petite Arche.

Toute l'année, Achères vibre au rythme d'événements conviviaux, prisés par les familles : fête de la Pentecôte et son incontournable brocante en mai ou en juin, fêtes de l'Enfance et de l'Été en juin ou encore le feu d'artifice républicain en juillet pour bien lancer la saison estivale ! À l'automne, la fête du Céleri permet de découvrir les producteurs locaux et de célébrer notre histoire maraîchère, avant Octobre rose puis les festivités de Noël, moment de partage et de magie au cœur de l'hiver. Achères a su conserver son esprit village et son bien-vivre constitue un attrait décisif pour les nouveaux Achérois et ceux qui aspirent à y demeurer.

Appuyée sur un fort dynamisme associatif, Achères poursuit son investissement dans les équipements sportifs avec la création d'un skate-park et de terrains de basket 2v2, l'extension du gymnase Coubertin et celle, à venir, du gymnase Petite Arche. Achères se vit à pied et à vélo !

ville-acheres78.fr
yvelines.fr



Yvelines
Le Département



Centre-ville, Achères

CARRIÈRES-SOUS-POISSY • 78

Lovée dans une boucle de la Seine, Carrières-sous-Poissy compte aujourd'hui 20 950 habitants, une population en constante augmentation dont près de 45 % ont moins de 30 ans.

Ville moderne et dynamique, elle est fière d'un passé toujours inscrit dans ses paysages : surprenantes carrières de calcaire, chemins verdoyants en bord de Seine et canal de la Dérivation, hier haut lieu de la batellerie et aujourd'hui vaste plaine maraîchère, activité agricole en pleine renaissance... À quelques encablures de la capitale, comme un air de campagne ! L'arrivée prochaine du RER E (EOLE) puis celle du tram 13 en gare de Poissy viendront compléter l'offre de bus déjà dense et son accès privilégié à toute la région parisienne. Une passerelle dédiée aux mobilités douces reliera bientôt la ville à la gare.

Labellisée « Villes et villages où il bon fait vivre », Carrières-sous-Poissy fait de la nature une des clés de son développement, avec le parc départemental du Peuple de l'herbe, plus grand parc récréatif et paysager des Yvelines, et le nouveau parc Nelson-Mandela.

Labellisée « Ville active & sportive », la ville fait du sport un levier d'épanouissement, de cohésion et d'inclusion à travers de nombreuses actions : séances d'apprentissage de la natation et initiation à la pratique sportive dès le plus jeune âge, ouverture de créneaux « Sport pour tous », création d'un « Forfait mobilité durable » à destination des agents municipaux et organisation de la fête du Sport.

carrieres-sous-poissy.fr
yvelines.fr



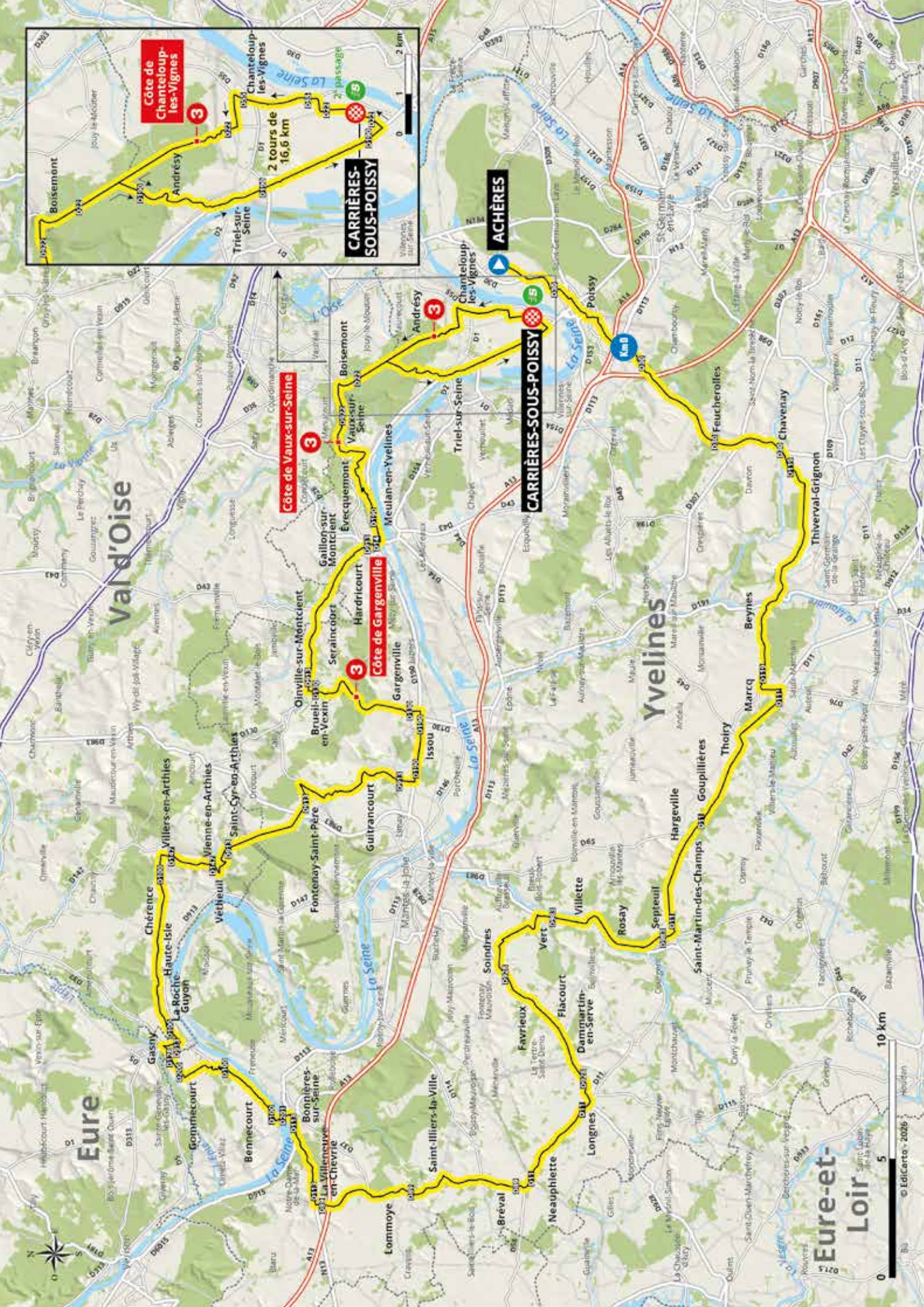
CARRIÈRES
SOUS-POISSY



Yvelines
Le Département



Hôtel de ville, Carrières-sous-Poissy



ACCÈS ET DÉPART

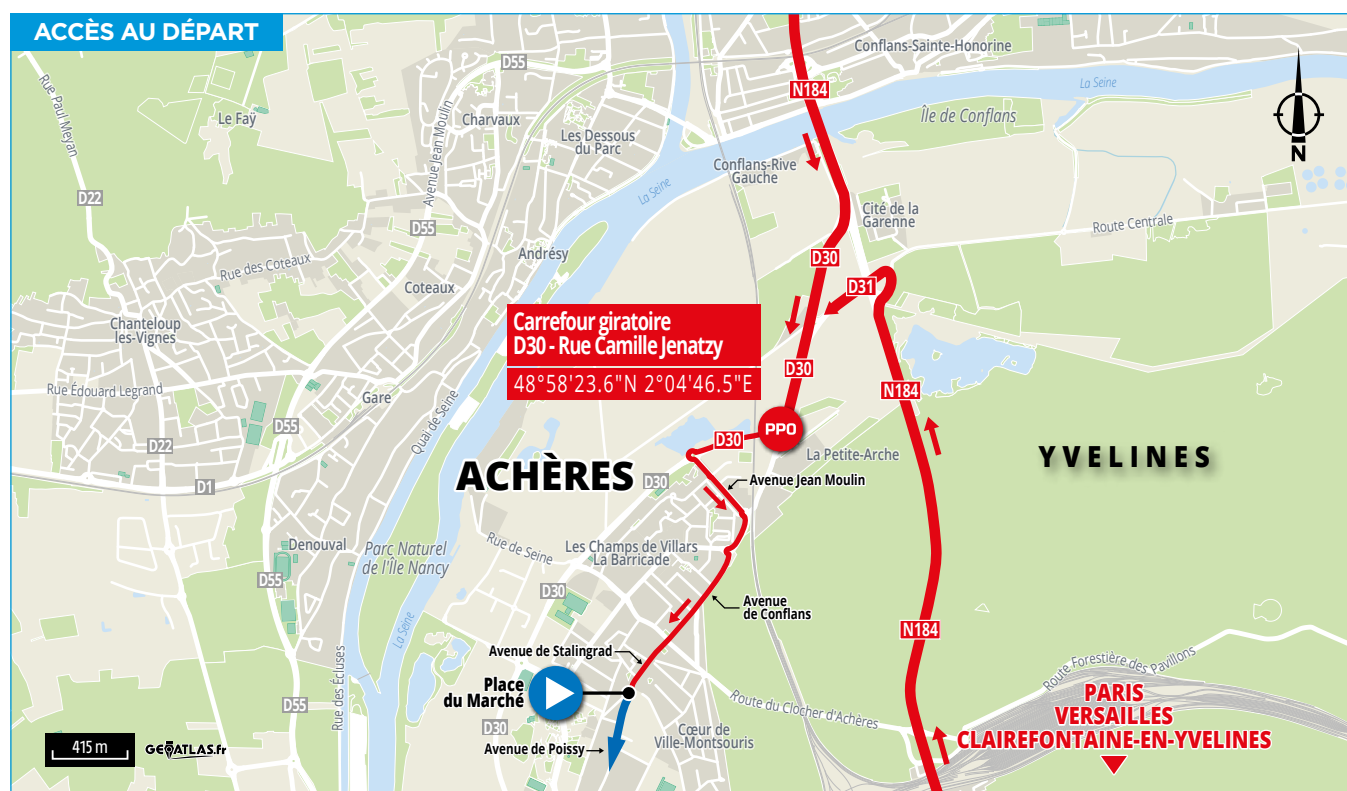
Rassemblement de départ : Place du Marché

Signature : 11h35 à 12h35

Appel : 12h40

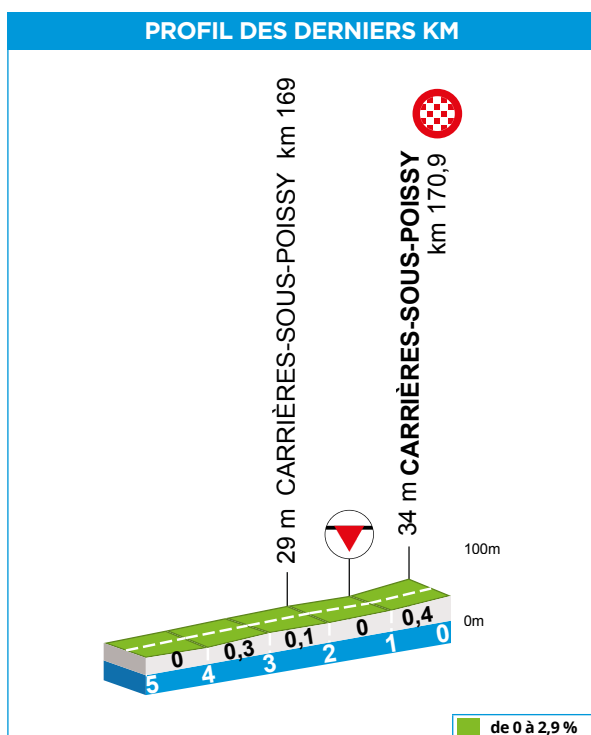
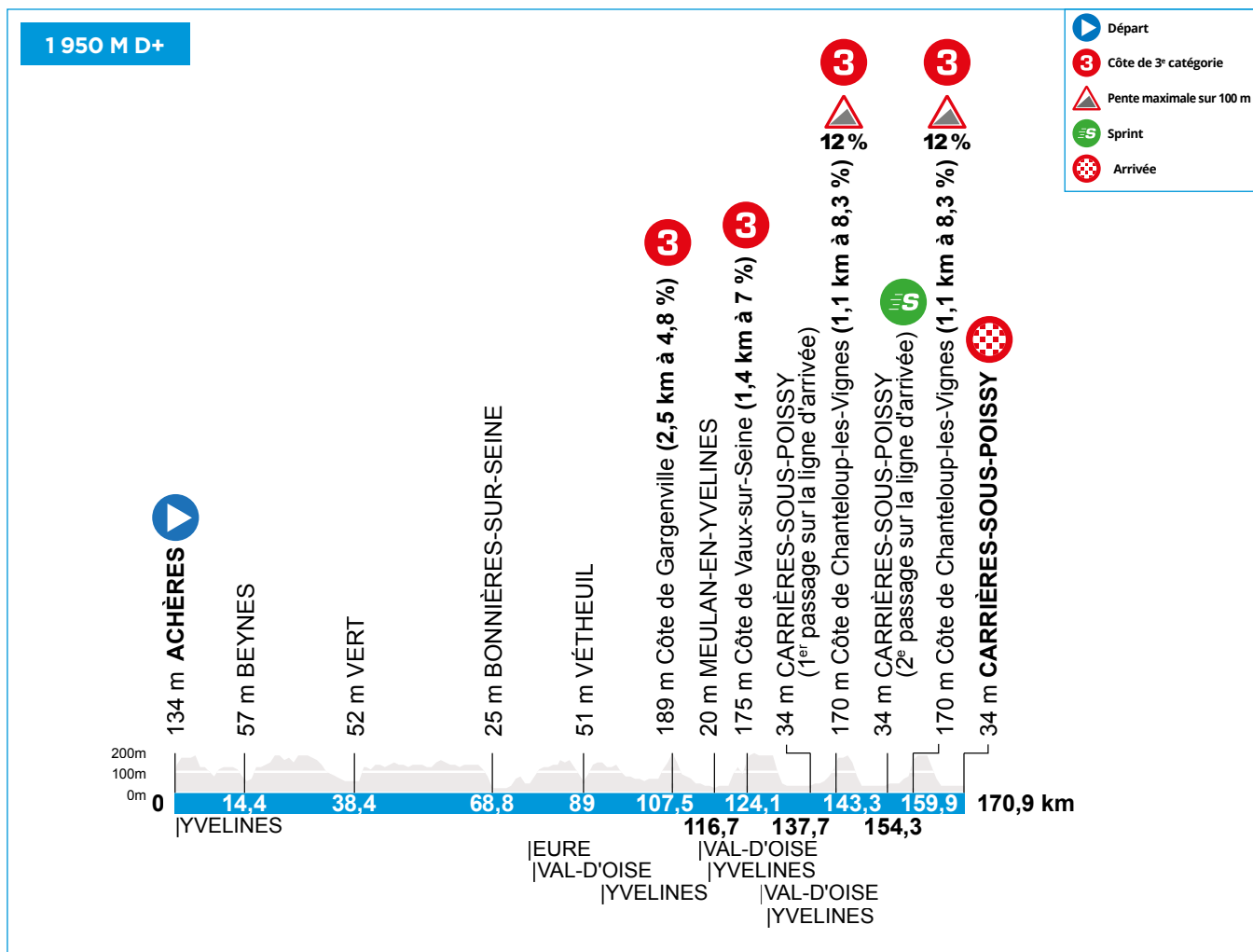
Départ fictif : 12h50 par avenue de Stalingrad, avenue de Poissy, D30, POISSY, rue Saint-Sébastien, rue Georges Constanti, boulevard Devaux, avenue des Ursulines, rue de la Tournelle, avenue de la Maladrerie, D30

Départ réel : 13h10, sur la D30, soit à 8,2 km du lieu de rassemblement

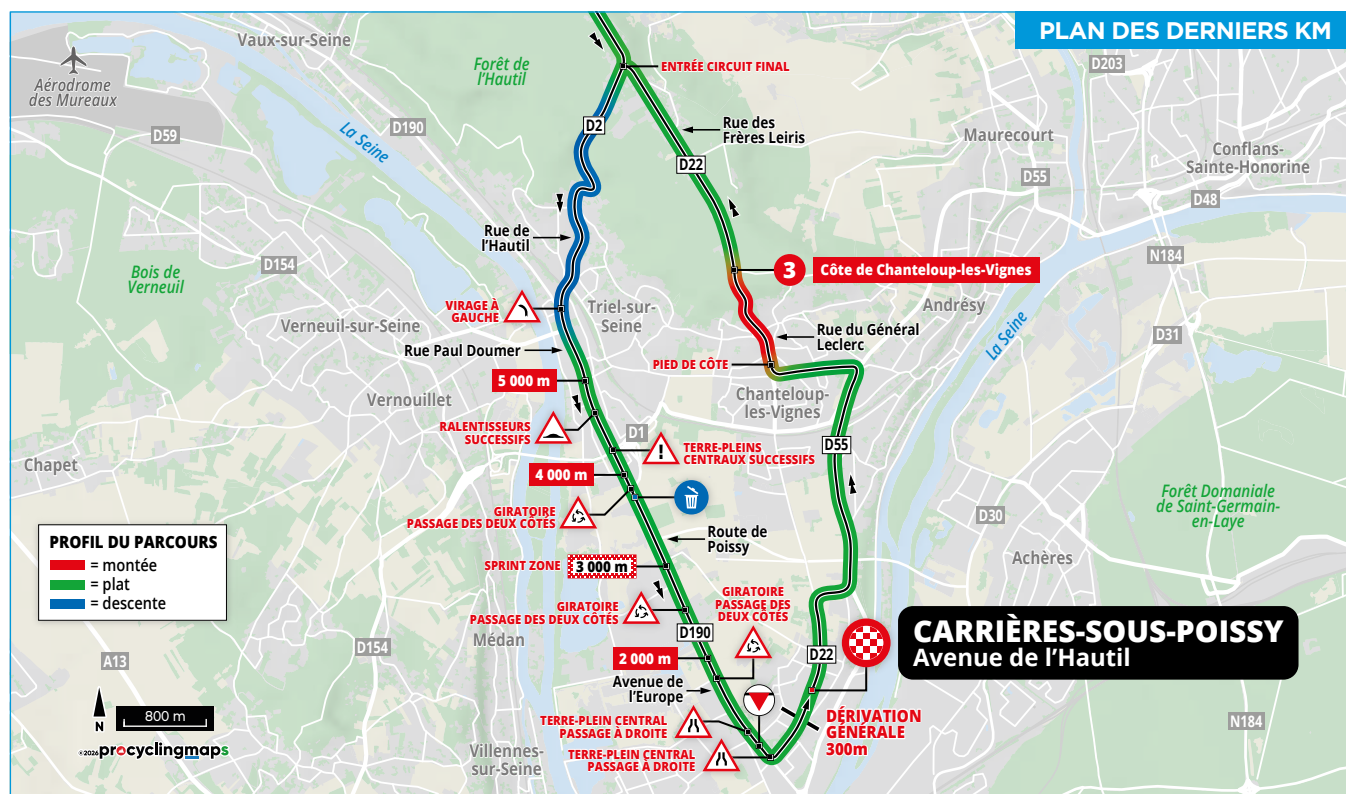


KILOMÈTRES		ÉTAPE 1				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					46 KM/H	44 KM/H	42 KM/H
YVELINES (78)								
		VC	ACHÈRES (VC-D30)	Départ fictif		12:50	12:50	12:50
		D30	POISSY (D30-VC-D30)					
170.9	0		ACHÈRES	Départ réel		13:10	13:10	13:10
167.6	3.3		FEUCHEROLLES			13:14	13:14	13:15
163	7.9		Carrefour D30-D119			13:20	13:21	13:21
161.3	9.6	D119	THIVERVAL-GRIGNON			13:22	13:23	13:24
156.5	14.4		BEYNES (D119-D191-D119) - Terre-pleins centraux et avancées de trottoirs			13:29	13:30	13:31
151.8	19.1		MARCQ (D119-VC)			13:35	13:36	13:37
150.6	20.3	VC	Carrefour VC-D11			13:36	13:38	13:39
148	22.9	D11	THOIRY			13:40	13:41	13:43
145.4	25.5		GOUPILLIÈRES			13:43	13:45	13:46
139.2	31.7		SEPTEUIL			13:51	13:53	13:55
136.6	34.3		Carrefour D11-D983			13:55	13:57	13:59
135.9	35	D983	ROSAY			13:56	13:58	14:00
134.4	36.5		VILLETTE			13:58	14:00	14:02
132.5	38.4		VERT (D983-VC)			14:00	14:02	14:05
131.7	39.2	VC	Zone de collecte et de ravitaillement n°1			14:01	14:03	14:06
129.6	41.3		SOINDRES (VC-D2928-D928)			14:04	14:06	14:09
126.4	44.5	D928	FAVRIEUX			14:08	14:11	14:13
121.4	49.5		LONGNES (D928-D11)			14:14	14:17	14:21
118	52.9	D11	NEAUPHLETTE			14:19	14:22	14:26
116.6	54.3		BRÉVAL (D11-D89)			14:21	14:24	14:28
112.3	58.6	D89	SAINT-ILLIERS-LA-VILLE			14:26	14:30	14:34
109.7	61.2		La Tuilerie (D89-D37) (LOMMOYE)			14:30	14:33	14:37
108.4	62.5	D37	Carrefour D37-D89			14:31	14:35	14:39
107.3	63.6	D89	LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE			14:33	14:37	14:41
105.8	65.1		Hameau de la Belle Auberge (D89-D113)			14:35	14:39	14:43
102.1	68.8	D113	BONNIÈRES-SUR-SEINE (D113-D201) - Rétrécissement en bas de descente, rond-point passage à gauche			14:40	14:44	14:48
101.1	69.8	D201	BENNECOURT (D201-D100)			14:41	14:45	14:50
98	72.9	D100	Clachaloze (D100-VC)			14:45	14:49	14:54
96.3	74.6	VC	GOMMECOURT (VC-D200)			14:47	14:52	14:57
EURE (27)								
93.9	77	D128	Saint-Eustache (D128-D913) (GASNY)			14:50	14:55	15:00
VAL-D'OISE (95)								
93.1	77.8	D913	Carrefour D913-D100			14:51	14:56	15:01
88.6	82.3	D100	CHÉRENCE			14:57	15:02	15:08
86.7	84.2		Carrefour D100-VC			15:00	15:05	15:10
85.4	85.5	VC	VILLERS-EN-ARTHIES			15:01	15:06	15:12
83.4	87.5		VIENNE-EN-ARTHIES (VC-D147)			15:04	15:09	15:15
81.9	89	D147	VÉTHEUIL (D147-D913)			15:06	15:11	15:17
81.6	89.3	D913	Zone de collecte et de ravitaillement n°2			15:06	15:12	15:18
YVELINES (78)								
75.5	95.4		FONTENAY-SAINT-PÈRE (D913-VC) - Traversée étroite et sinueuse en descente			15:14	15:20	15:26
72.3	98.6	VC	GUITRANCOURT			15:19	15:24	15:31
69.6	101.3		Carrefour VC-D190			15:22	15:28	15:35
68.3	102.6	D190	ISSOU			15:24	15:30	15:37
67.1	103.8		GARGENVILLE (D190-D130)			15:25	15:31	15:38
63.4	107.5	D130	Côte de Gargenville			15:30	15:37	15:44
61.1	109.8		BRUEIL-EN-VEXIN (D130-D913)			15:33	15:40	15:47
59.3	111.6	D913	OINVILLE-SUR-MONTCIENT			15:36	15:42	15:49
VAL-D'OISE (95)								
56.8	114.1		Gaillonnet (SERAINCOURT)			15:39	15:46	15:53
YVELINES (78)								
54.7	116.2		HARDRICOURT (D913-D14)			15:41	15:48	15:56
54.2	116.7	D14	MEULAN-EN-YVELINES (D14-D190-VC)			15:42	15:49	15:57
50.6	120.3	VC	ÈVEQUEMONT			15:47	15:54	16:02
48.7	122.2		VAUX-SUR-SEINE - Virage serré à gauche en bas de descente			15:49	15:57	16:04
47.2	123.7		Carrefour VC-D922			15:51	15:59	16:07
46.8	124.1	D922	Côte de Vaux-sur-Seine			15:52	15:59	16:07
VAL-D'OISE (95)								
44.6	126.3		BOISEMONT (D922-D22)			15:55	16:02	16:10
YVELINES (78)								
42.6	128.3	D22	L'Hautil			15:57	16:05	16:13
41.8	129.1		Entrée sur le circuit final - Descente rapide avec un virage serré à gauche en bas de descente			15:58	16:06	16:14
40.3	130.6		TRIEL-SUR-SEINE (D22-D190)			16:00	16:08	16:17
36.9	134	D190	Zone de collecte et de ravitaillement n°3			16:05	16:13	16:21
33.2	137.7	D22	CARRIÈRES-SOUS-POISSY (D190-D22-D55) - 1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée			16:10	16:18	16:27
31.4	139.5	D55	ANDRÉSY			16:12	16:20	16:29
29.6	141.3		CHANTELOUP-LES-VIGNES (D55-VC-D22)			16:14	16:23	16:32
27.6	143.3	D22	Côte de Chanteloup-les-Vignes			16:15	16:24	16:33
23.7	147.2		TRIEL-SUR-SEINE (D22-D190) - Decente rapide avec un virage serré à gauche en bas de descente			16:21	16:29	16:39
20.4	150.5	D190	Zone de collecte et de ravitaillement n°4			16:25	16:34	16:43
16.6	154.3	D22	CARRIÈRES-SOUS-POISSY (2 ^e PASSAGE SUR LE LIGNE D'ARRIVÉE)			16:30	16:39	16:49
14.7	156.2	D55	ANDRÉSY			16:32	16:41	16:51
13	157.9		CHANTELOUP-LES-VIGNES (D55-VC-D22)			16:34	16:44	16:54
11	159.9	D22	Côte de Chanteloup-les-Vignes			16:37	16:46	16:57
7	163.9		TRIEL-SUR-SEINE (D22-D190) - Decente rapide avec un virage serré à gauche en bas de descente			16:42	16:52	17:03
3.8	167.1	D190	Zone de collecte n°5			16:46	16:56	17:07
0	170.9	D22	CARRIÈRES-SOUS-POISSY			16:51	17:01	17:12

PROFILS



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D22, avenue de l'Hautil, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 400 m

Largeur : 6,5 mètres

Permanence / centre de presse : Maison des associations - 156, rue Louis Armand

Distance de l'arrivée : 500 mètres

▶ ÉPÔNE • 78

C'est avec une immense fierté qu'Épône accueille le départ de la deuxième étape de Paris-Nice. Ville de patrimoine naturel et historique, Épône conserve un héritage remarquable, visible notamment à travers ses dolmens. Au fil des siècles, la commune s'est affirmée comme un lieu de réflexion et de décisions majeures. Son église Saint-Béat, édifiée au XI^e siècle, illustre la richesse de son patrimoine médiéval par son architecture romane. Le temple de David, niché dans le parc du château et surplombant la vallée de la Seine, occupe quant à lui une place singulière dans l'histoire nationale. C'est en ce lieu que Michel Debré et quatre ministres posèrent en 1946 les bases de la constitution de la V^e République, faisant d'Épône un berceau de la république moderne. Le site fut également le cadre de la rédaction du traité d'amitié franco-américain, symbole de dialogue et de valeurs partagées.

Entre la Seine, ses espaces naturels préservés comme le Biotopie et son esprit de village, Épône est aujourd'hui une ville à taille humaine, tournée vers l'avenir. Engagée dans le sport-santé pour tous, la commune abrite le premier stadium de VTT labellisé trial d'Île-de-France, conçu dans une démarche d'économie circulaire.

Cette étape du mythique Paris-Nice est l'occasion de proposer de nombreuses animations autour du vélo, ouvertes à toutes les générations. À Épône, le vélo rassemble, crée du lien et fait sens, en favorisant le partage et la convivialité.

epone.fr
yvelines.fr



Yvelines
 Le Département



Église Saint-Béat et centre-ville, Épône

MONTARGIS • 45

Montargis, sous-préfecture du Loiret et ville-centre d'une agglomération de 65 000 habitants se situe à 110 km au sud de Paris.

Elle offre tous les services indispensables à une vie de qualité (Fleur d'or 2021), tant dans les domaines du commerce, des services, des transports, de la culture, des loisirs, du sport (Ville active et sportive 4 lauriers), que ceux de la santé ou de la formation.

Montargis ajoute pour les amateurs d'évasion un choix important de curiosités. La ville vous charmera avec ses nombreuses rues sur l'eau.

Vous vous laisserez mener au fil des rivières et des canaux, « La Venise du Gâtinais » ne compte pas moins de 131 ponts et passerelles.

Côtés rues, vous prolongerez votre flânerie et découvrirez de ravissantes maisons à tourelles ou à colombages et de magnifiques hôtels Renaissance aux portails ouvragés.

Ensuite, du haut de sa colline, les vestiges de son château royal avec ses jardins rénovés, témoins d'une splendeur évanouie où séjourna Renée de France, fille de Louis XII et Anne de Bretagne, semblent veiller sur les toits de la ville d'où jaillit le clocher-tour à flèche d'ardoise de l'église Sainte Madeleine. L'un des beaux monuments de Montargis qui furent édifiés par de grands noms de l'architecture française : Androuet du Cerceau, Viollet-le-Duc ou encore Gustave Eiffel...

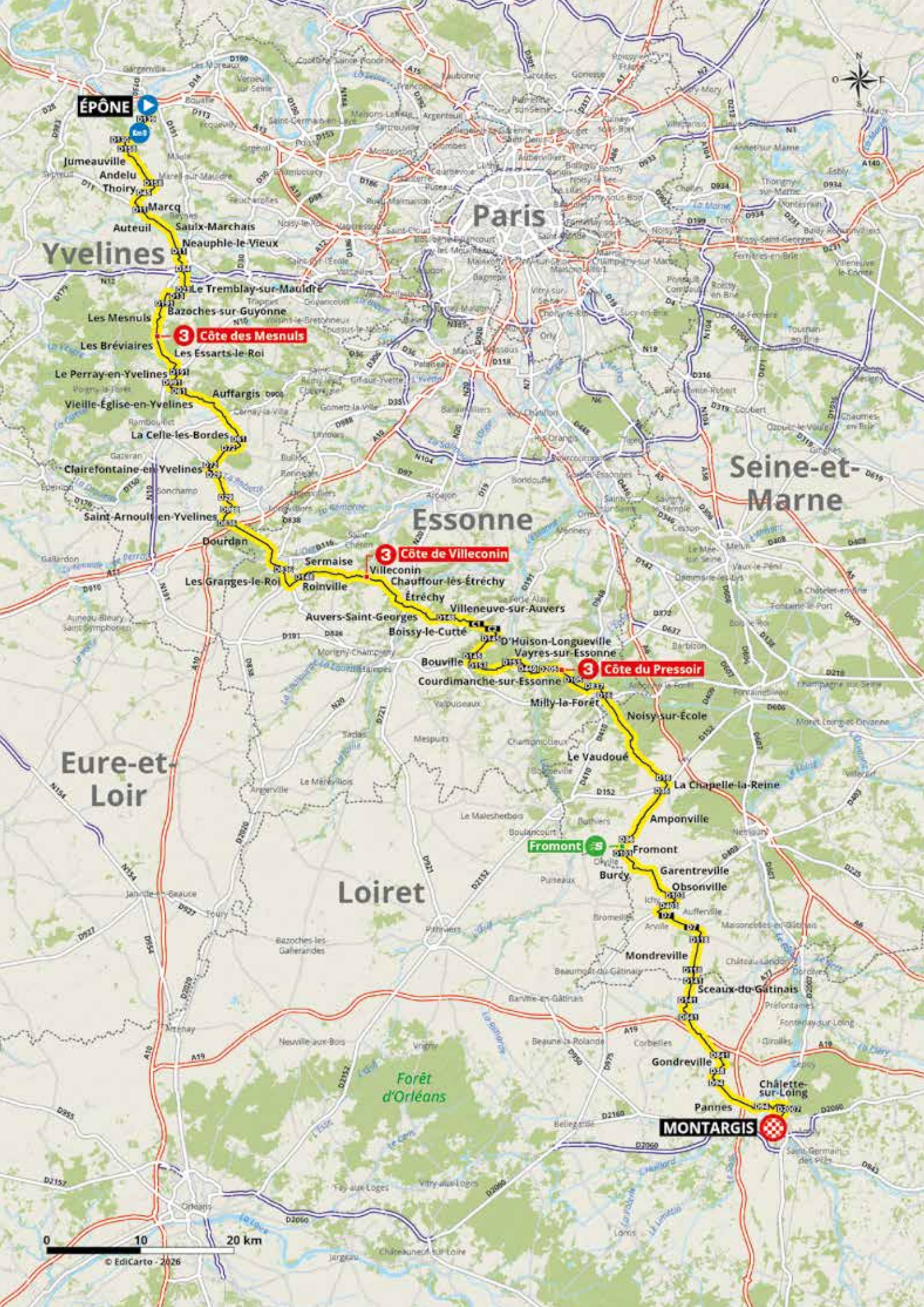
montargis.fr



VILLE DE
MONTARGIS
Construit son avenir



Vue aérienne, Montargis



ACCÈS ET DÉPART

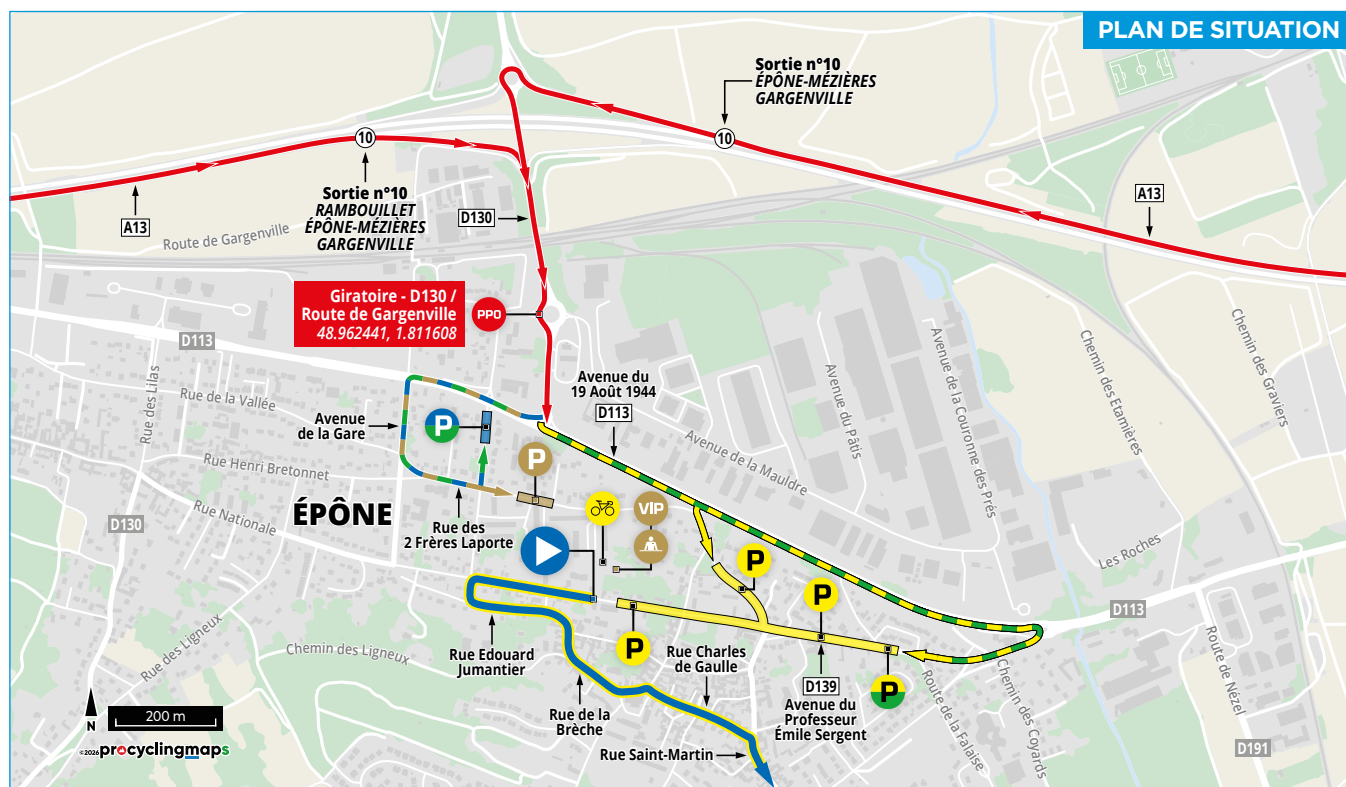
Rassemblement de départ : parking de la mairie

Signature : 11h35 à 12h35

Appel : 12h40

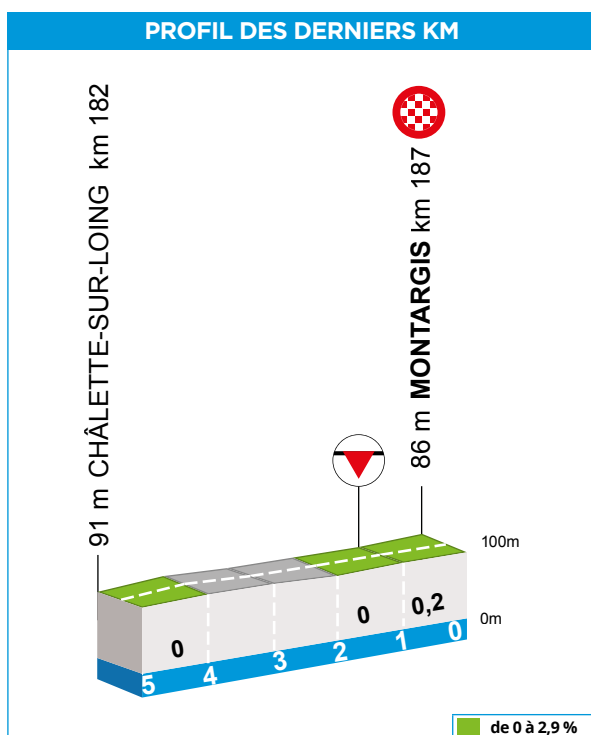
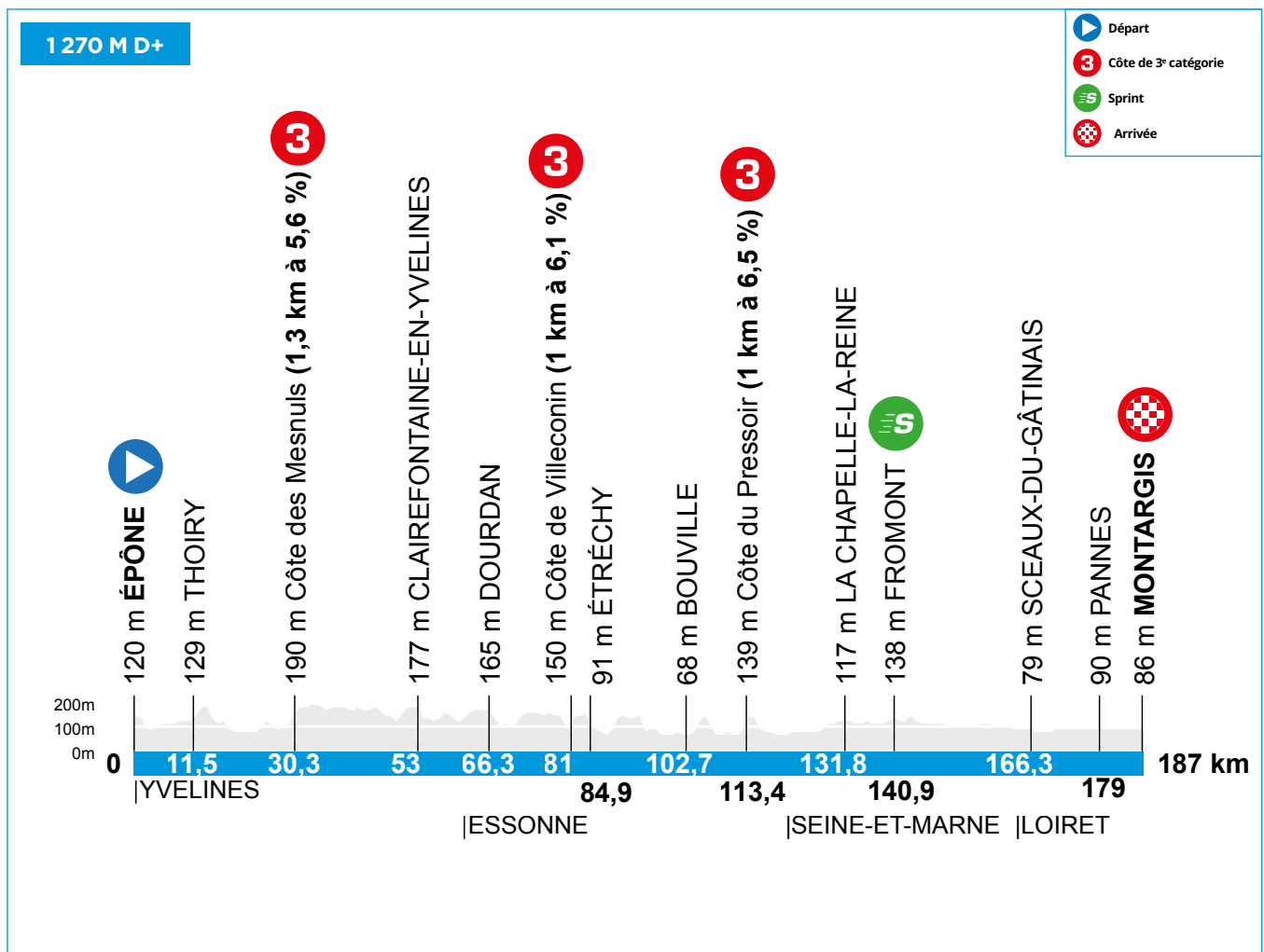
Départ fictif : 12h45 par avenue du Professeur Émile Sergent, rue Édouard Jumentier, rue de la Brèche, rue Charles de Gaulle, rue Saint-Martin, route de Velannes

Départ réel : 12h50 sur la D139, route de Velannes, soit à 3 km du lieu de rassemblement

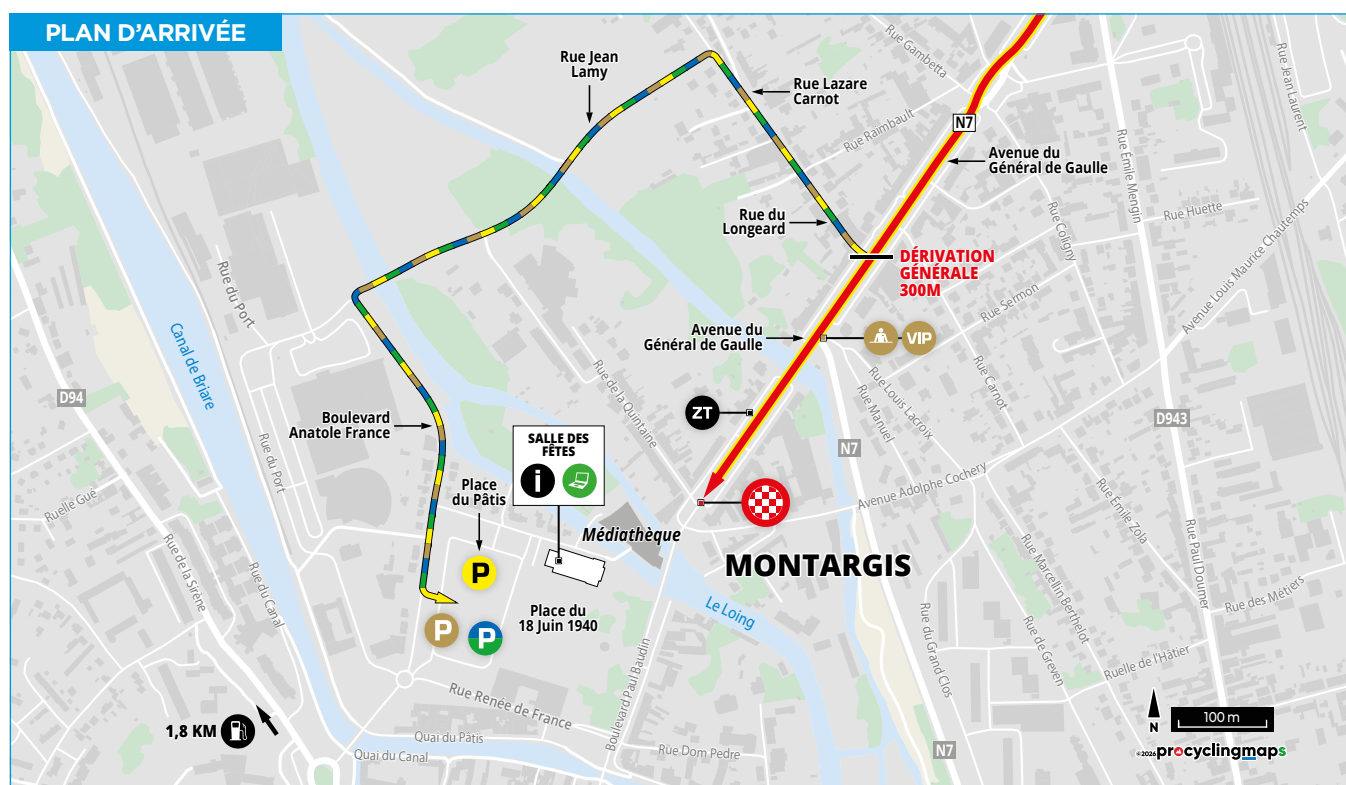
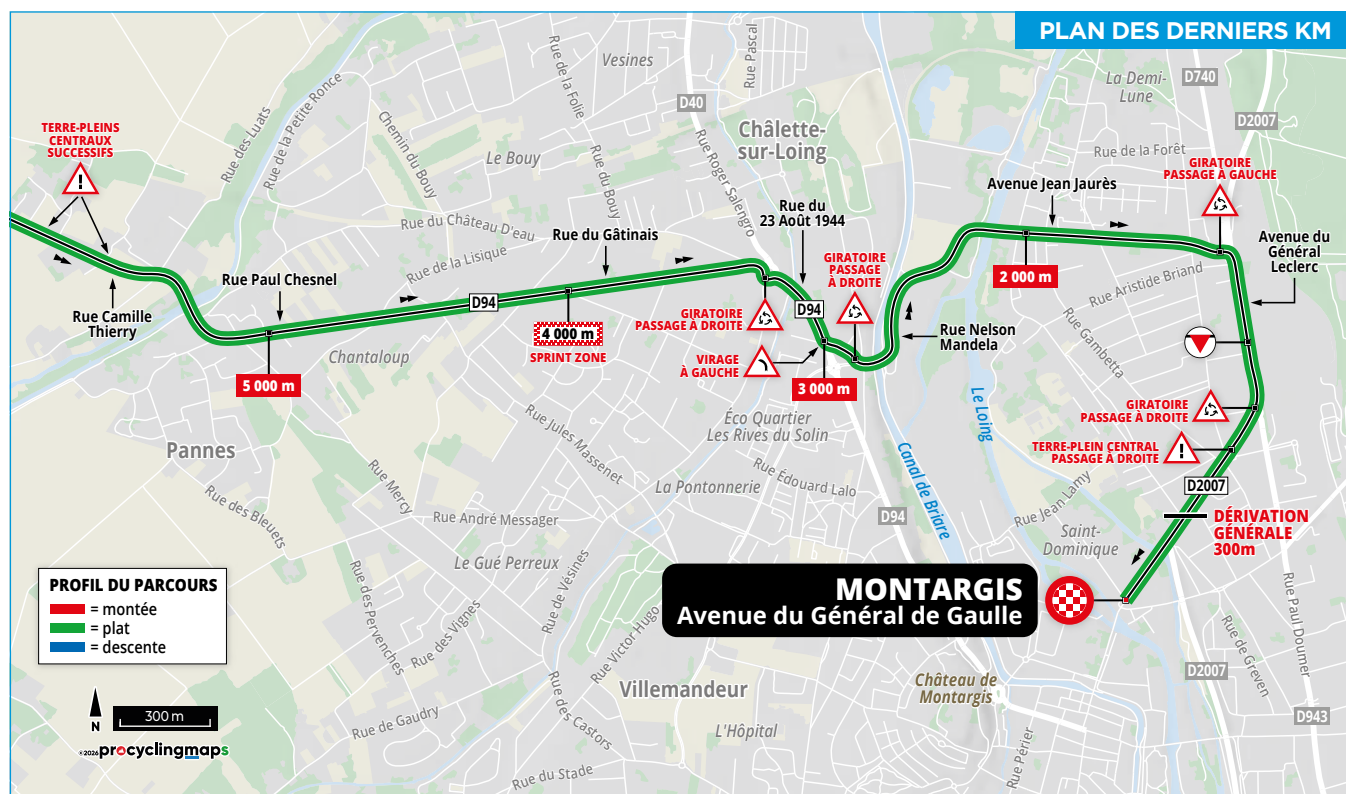


KILOMÈTRES		ÉTAPE 2			HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				47 KM/H	45 KM/H	43 KM/H
YVELINES (78)							
		VC	ÉPÔNE (VC-D139)	Départ fictif	12:45	12:45	12:45
		D139	Velannes				
187	0		ÉPÔNE	Départ réel	12:50	12:50	12:50
185.4	1.6		Canada (D139-D130)		12:52	12:52	12:52
184.1	2.9	D130	Carrefour D130-D158		12:54	12:54	12:54
183.1	3.9	D158	JUMEAUVILLE - Avancées de trottoirs		12:55	12:55	12:55
178.1	8.9		ANDELU (D158-D45)		13:01	13:02	13:02
175.5	11.5	D45	THOIRY (D45-D11)		13:05	13:05	13:06
171.2	15.8	D11	SAULX-MARCHAIS		13:10	13:11	13:12
170.1	16.9		Ferme de l'Orme (BEYNES)		13:11	13:12	13:13
167.5	19.5		NEAUPHLE-LE-VIEUX (D11-D34)		13:15	13:16	13:17
163.3	23.7	D34	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE (D34-D23)		13:20	13:22	13:23
162.7	24.3	D23	BAZOUCHES-SUR-GUYONNE (D23-D13)		13:21	13:22	13:24
161.3	25.7	D13	Cheval Mort (D13-D191) (MAREIL-LE-GUYON)		13:23	13:24	13:26
158.4	28.6	D191	LES MESNULS		13:26	13:28	13:30
158	29		Début du secteur pavé LES MESNULS		13:27	13:29	13:30
157.7	29.3		Fin du secteur pavé (287 m)		13:27	13:29	13:31
156.7	30.3		Côte des Mesnuls		13:29	13:30	13:32
155.9	31.1		Zone de collecte et de ravitaillement n°1		13:30	13:31	13:33
152.6	34.4		Saint-Hubert (D191-D991) (LES ESSARTS-LE-ROI)		13:34	13:36	13:38
150.9	36.1	D991	LE PERRY-EN-YVELINES (D991-D910-D61) - Avancées de trottoirs		13:36	13:38	13:40
144.1	42.9	D61	Saint-Benoît (AUFFARGIS)		13:45	13:47	13:50
141.9	45.1		Carrefour D61-D906-D61		13:48	13:50	13:53
138.4	48.6		LA CELLE-LES-BORDES (D61-D72)		13:52	13:55	13:58
137	50	D72	La Villeneuve		13:54	13:57	14:00
134	53		CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES (D72-D27-D29) - Avancées de trottoirs		13:58	14:01	14:04
129.1	57.9	D29	SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES (D29-D988-D1988-D989-D936) - Avancées de trottoirs		14:04	14:07	14:11
ESSONNE (91)							
120.7	66.3	D836	DOURDAN (D836-D116-D836)		14:15	14:18	14:22
116.3	70.7		Zone de collecte et de ravitaillement n°2		14:20	14:24	14:29
115.7	71.3		LES GRANGES-LE-ROI (D836-VC2)		14:21	14:25	14:29
112.7	74.3	VC2	Marchais (VC2-D148) (ROINVILLE)		14:25	14:29	14:34
108.5	78.5	D148	MONTFLIX		14:30	14:35	14:39
108.2	78.8		VILLECONIN		14:30	14:35	14:40
106	81		Côte de Villeconin		14:33	14:38	14:43
103.5	83.5		CHAUFFOUR-LÈS-ÉTRÉCHY		14:37	14:41	14:46
102.1	84.9		ÉTRÉCHY (D148-VC-D146-D148) - Nombreux aménagements		14:38	14:43	14:48
99.2	87.8		AUVERS-SAINT-GEORGES		14:42	14:47	14:52
95.6	91.4		VILLENEUVE-SUR-AUVER		14:47	14:52	14:57
92.9	94.1		BOISSY-LE-CUTTÉ (D148-D191-VC) - Avancées de trottoirs en descente		14:50	14:55	15:01
89.4	97.6	VC	D'HUISON-LONGUEVILLE (VC-D145) - Passage étroit		14:55	15:00	15:06
84.3	102.7	D145	BOUVILLE (D145-D153)		15:01	15:07	15:13
83.3	103.7	D153	Zone de collecte et de ravitaillement n°3		15:02	15:08	15:15
78.5	108.5		VAYRES-SUR-ESSONNE (D153-D449)		15:08	15:15	15:21
76.6	110.4	D449	COURDIMANCHE-SUR-ESSONNE (D449-D205)		15:11	15:17	15:24
75.4	111.6	D205	Le Pressoir (D205-D105) (BOUTIGNY-SUR-ESSONNE)		15:12	15:19	15:26
73.6	113.4	D105	Côte du Pressoir		15:15	15:21	15:28
69.4	117.6		MILLY-LA-FORÊT (D105-D837-D142-D16)		15:20	15:27	15:34
SEINE-ET-MARNE (77)							
62.6	124.4	D16	NOISY-SUR-ÉCOLE		15:29	15:36	15:43
61.8	125.2		LE VAUDOUÉ (D16-D63-VC-D16)		15:30	15:37	15:45
59.5	127.5		Zone de collecte et de ravitaillement n°4		15:33	15:40	15:48
55.2	131.8		LA CHAPELLE-LA-REINE (D16-D152-D36)		15:38	15:46	15:54
55	132	D36	Passage à niveau (hors service)		15:38	15:46	15:54
49.5	137.5		AMPONVILLE		15:45	15:53	16:02
46.1	140.9		FROMONT (D36-D103)		15:50	15:58	16:06
43.3	143.7	D103	BURCY		15:53	16:01	16:10
41.2	145.8		GARENTREVILLE		15:56	16:04	16:13
38.9	148.1		OBSONVILLE (D103-D103 A-D103-VC-D103)		15:59	16:07	16:17
36.5	150.5		Carrefour D103-D403		16:02	16:11	16:20
34.2	152.8	D403	Carrefour D403-D7		16:05	16:14	16:23
29	158	D7	Carrefour D7-D118		16:12	16:21	16:30
25.6	161.4	D118	MONDREVILLE (D118-D141) - Avancées de trottoirs		16:16	16:25	16:35
LOIRET (45)							
20.7	166.3	D141	SCEAUX-DU-GÂTINAIS (D141-D31-D841)		16:22	16:32	16:42
13.2	173.8	D841	Zone de collecte n°5		16:32	16:42	16:52
13.2	173.8		GONDREVILLE (D841-D38)		16:32	16:42	16:52
11.1	175.9	D38	Passage à niveau n° 83		16:34	16:44	16:55
10.8	176.2		Carrefour D38-D94		16:35	16:45	16:56
8	179	D94	PANNES		16:39	16:49	17:00
5.9	181.1		Montraversier		16:41	16:51	17:03
5.3	181.7		Sainte-Catherine		16:42	16:52	17:03
4.4	182.6		CHÂLETTE-SUR-LOING (D94-VC-N7)		16:43	16:53	17:05
0	187	VC	MONTARGIS		16:49	16:59	17:11

PROFILS



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la VC, avenue du Général de Gaulle, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 550 m
Largeur : 6 mètres
Permanence / centre de presse : Salle des fêtes - 1, rue Franklin Roosevelt
Distance de l'arrivée : 150 mètres

► COSNE-COURS SUR-LOIRE • 58

Cosne-Cours-sur-Loire, qui cultive l'art de vivre au bord de la Loire, souhaite la bienvenue aux coureurs et spectateurs de Paris-Nice. Profitez de cette étape pour découvrir une ville où nature, saveurs et convivialité se rencontrent.

Située à l'ouest de la Bourgogne et toute proche du Berry, Cosne-Cours-sur-Loire séduit par son cadre naturel et son dynamisme. Bordée par la Loire et entourée de vignobles tels le pouilly-fumé ou les coteaux-du-giennois, elle offre un environnement idéal pour la découverte et les activités de plein air.

Carrefour stratégique à l'époque gallo-romaine, la ville conserve des traces de son riche passé, visibles dans son patrimoine et ses ruelles. Aujourd'hui, Cosne-Cours-sur-Loire se distingue par son centre-ville animé, ses commerces, son marché et ses événements culturels et sportifs.

La Loire est ici le fil conducteur pour les balades à pied ou à vélo, en lien avec « La Loire à Vélo » ou pour la simple contemplation des paysages. Et la proximité de la nature est une invitation à la détente.

En Cœur de Loire, Cosne-Cours-sur-Loire incarne une ville accessible et accueillante, avec des infrastructures modernes, des équipements sportifs et un cadre naturel préservé.

mairiecosnesurloire.fr

coeurdeloire.fr

bourgogne-coeurdeloire.fr



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire



niÈVRE
le département

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Vue générale, Cosne-Cours-sur-Loire

► POUILLY-SUR-LOIRE • 58

Pouilly-sur-Loire est une charmante petite ville nichée dans la vallée de la Loire, à égale distance de la source de ce fleuve sauvage et de son embouchure, au cœur de la réserve naturelle du Val de Loire et d'un vignoble millénaire. Surplombant le fleuve, ce vignoble bénéficie d'un micro-climat et d'un terroir propices à l'expression optimale du sauvignon dont le pouilly-fumé est une appellation emblématique. Sa typicité remarquable lui vaut une notoriété internationale. C'est un vin blanc sec que les vignerons passionnés proposent à la dégustation dans leurs chais.

Une tour historique, la tour du Pouilly-Fumé, se dresse fièrement au cœur de Pouilly-sur-Loire. Ce centre œnotouristique, doté d'une scénographie interactive, offre aux visiteurs une expérience sensorielle unique et une immersion dans le travail des vignerons.

La réserve naturelle, créée en 1997, s'étend de part et d'autre de Pouilly-sur-Loire et possède un patrimoine naturel d'une exceptionnelle diversité. L'environnement, préservé, est façonné par le fleuve, dénommé pour cette partie de son cours « Loire des îles » en référence à son lit en tresse et à la variété de ses paysages.

Pour percer les secrets du fleuve royal, le Pavillon du milieu de Loire accueille les touristes, les invite à découvrir des expositions et des sentiers jouxtant la Loire ou serpentant dans le vignoble.

Artisanat, commerce, entreprises, écoles et vie associative incarnent un véritable esprit de proximité et assurent la promotion du territoire.

mairie-pouillysurloire.fr

coeurdeloire.fr

bourgogne-coeurdeloire.fr



niÈVRE
le département

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Entre vignoble et fleuve, Pouilly-sur-Loire



ACCÈS ET DÉPART

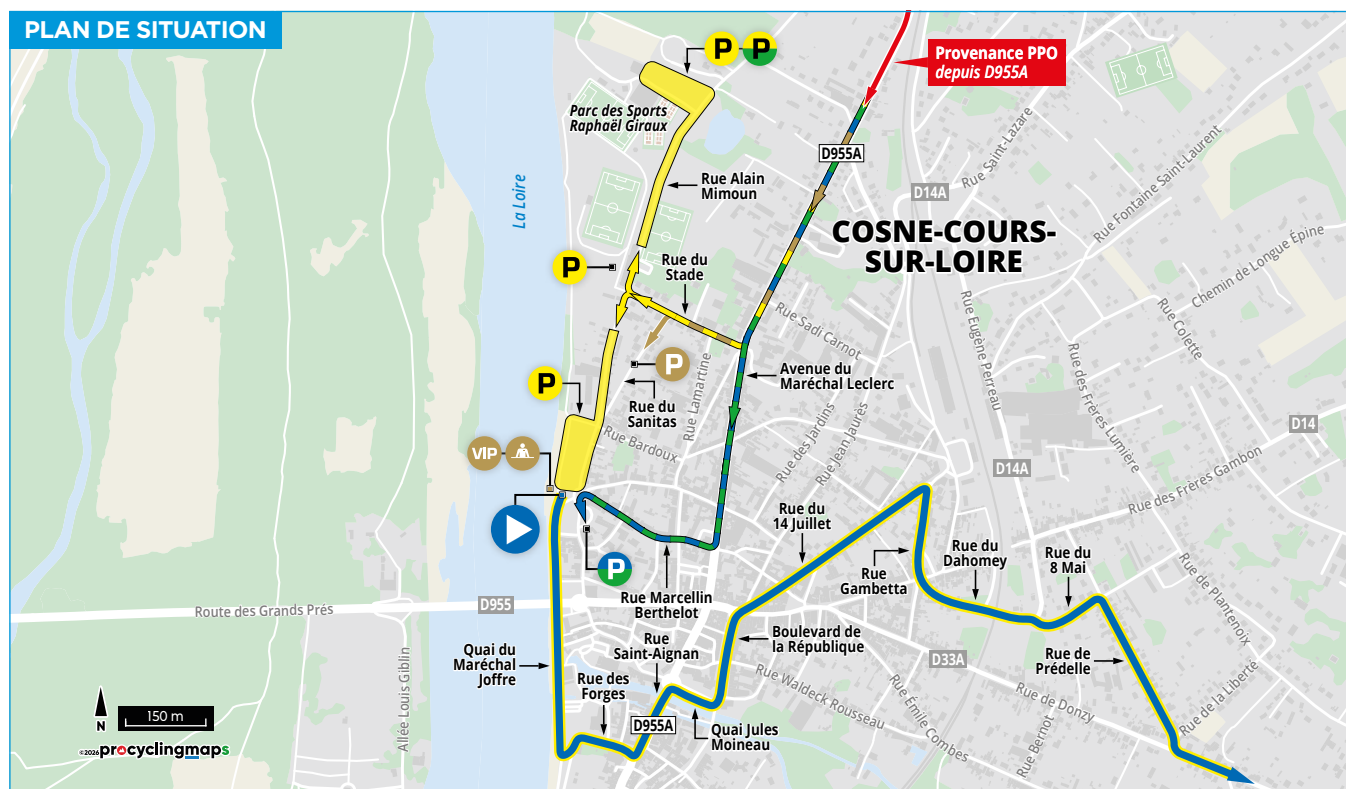
Rassemblement de départ : place de la Pêcherie

Rampe de lancement : place de la Pêcherie

Les équipes doivent se présenter 15 minutes avant leur heure de départ.

Départ de 4' en 4'

Horaires calculés à 55 km/h pour 22 équipes

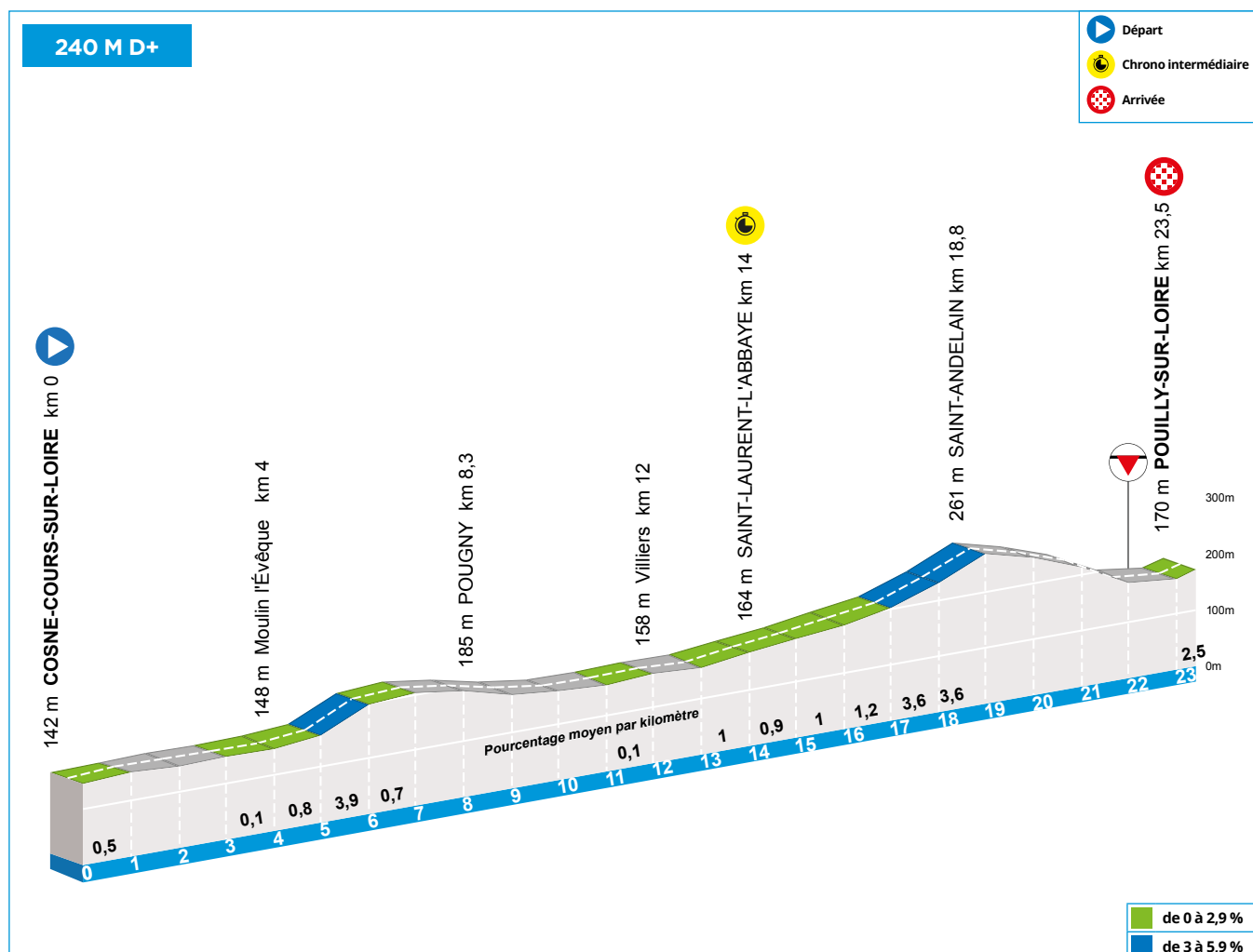


KILOMÈTRES		ÉTAPE 3			HORAIRES	
À PARCOURIR	PARCOURUS				PREMIÈRE ÉQUIPE	DERNIÈRE ÉQUIPE
NIÈVRE (58)						
23.5	0	VC	COSNE-COURS-SUR-LOIRE (VC-D955 A-VC-D14 A-D33 A)	Départ ▶	15:10	16:34
20.5	3	D33 A	Le Gué-Botron (SAINT-PÈRE)		15:13	16:37
19.5	4		Moulin l'Évêque (D33 A-D163) (SAINT-PÈRE)		15:14	16:38
18.5	5	D163	Carrefour D163-D33		15:15	16:39
16.8	6.7		Les Lopières (SAINT-PÈRE)		15:17	16:41
15.2	8.3	D33	POUGNY (D33-D153) - Long terre-plein central	⚠	15:19	16:43
13.3	10.2	D153	Villardeau (SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN)		15:21	16:45
12.3	11.2		Les Entrevaux (SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN)		15:22	16:46
11.5	12		Villiers (SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN) - Avancées de trottoirs	⚠	15:23	16:47
9.5	14		SAINT-LAURENT-L'ABBAYE	🚲	15:25	16:49
8.8	14.7		Zone de collecte	♻	15:26	16:50
7.3	16.2		Soumard		15:28	16:52
4.7	18.8		SAINT-ANDELAIN		15:30	16:54
3.1	20.4		Carrefour D153-D28 A		15:32	16:56
1,5	22		POUILLY-SUR-LOIRE - Rétrécissement en bas de descente avec ralentisseur	⚠	15:34	16:58
0	23.5	D28 A	POUILLY-SUR-LOIRE	🚧	15:36	17:00

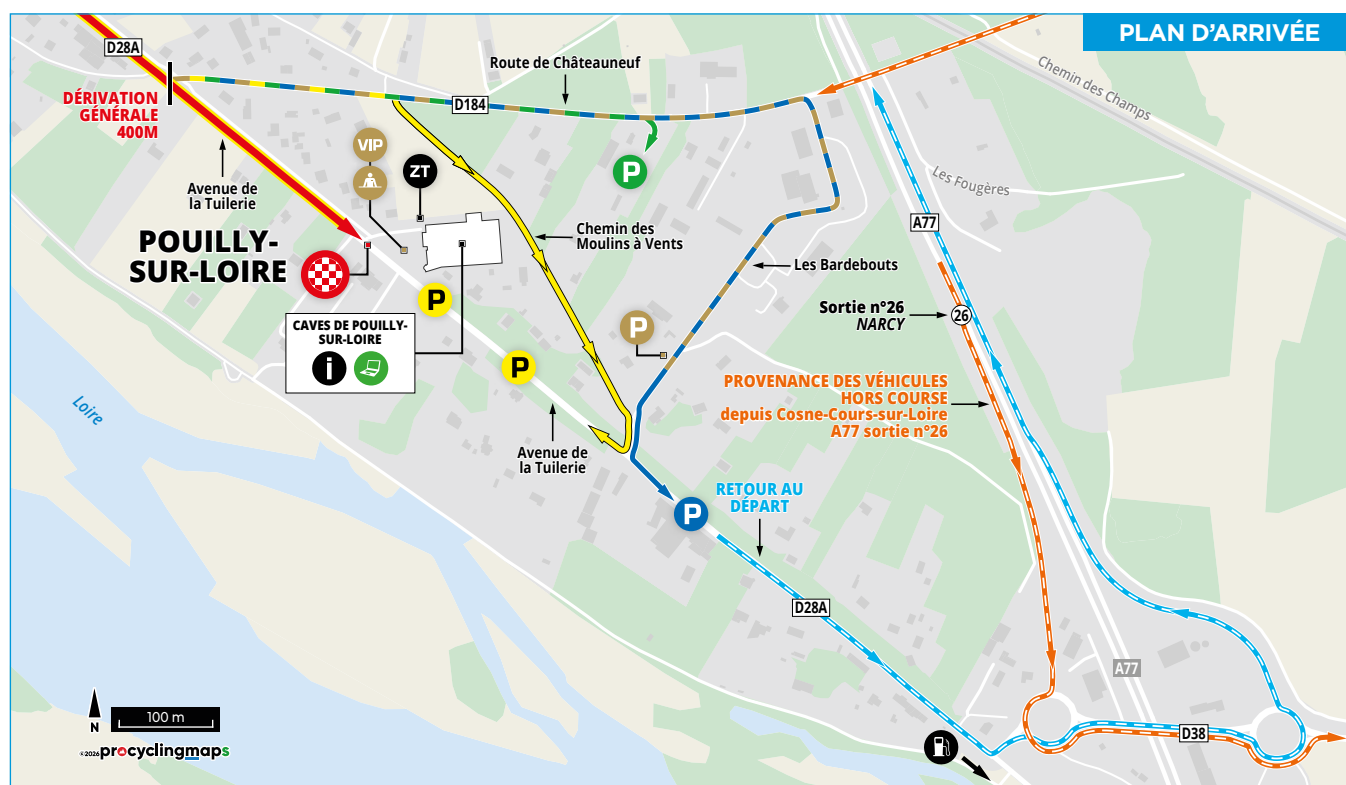
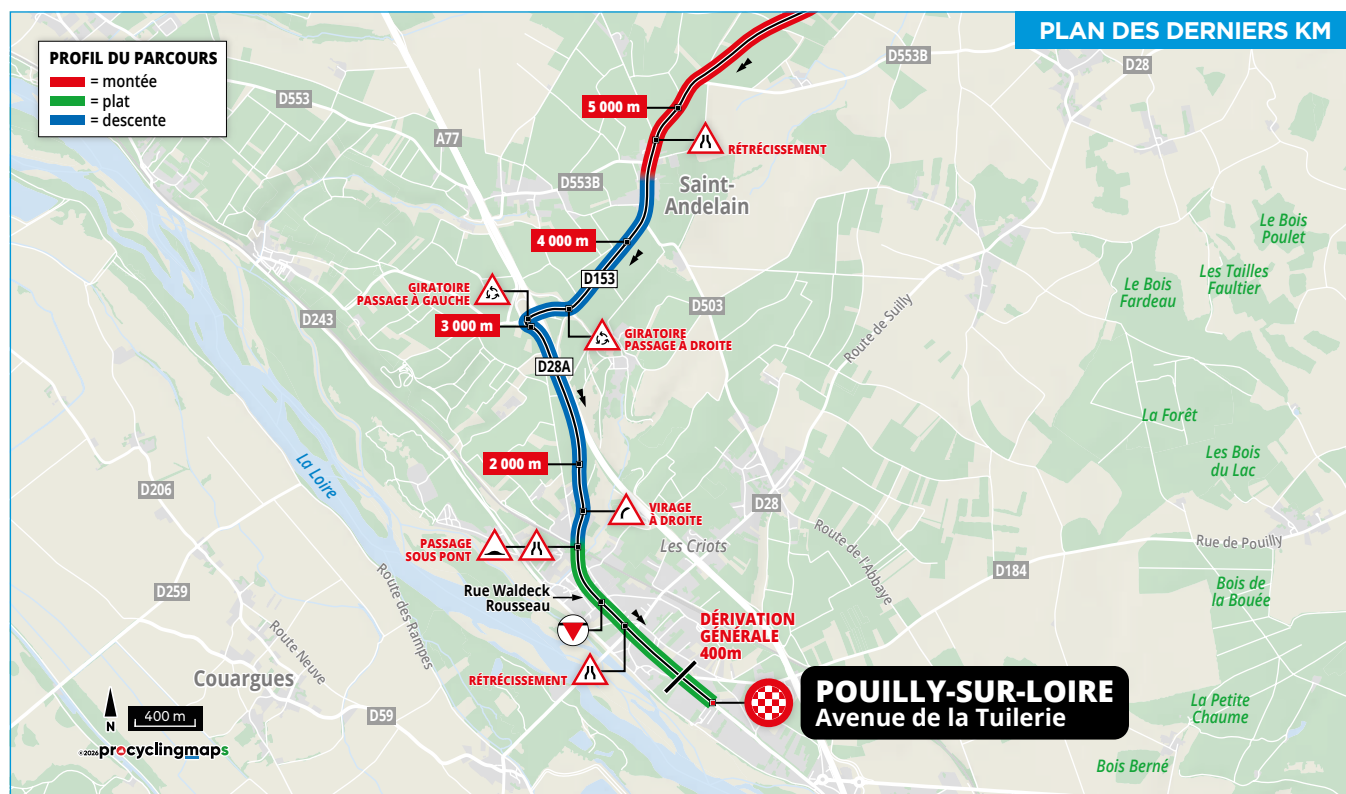


© A.S.O. 2024 - B. Desautels

PROFILS



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D28 A, avenue de la Tuilerie, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 700 m
Largeur : 6,5 mètres
Permanence / centre de presse : Caves de Pouilly-sur-Loire - 39, avenue de la Tuilerie
Distance de l'arrivée : 75 mètres

▶ BOURGES • 18



● UCHON • 71

Ville d'Art et d'Histoire, Bourges a su conserver de sa longue histoire un patrimoine somptueux. La cathédrale Saint-Étienne, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, le palais Jacques Cœur, l'hôtel Lallemant, les maisons à pans de bois, les bâtiments Napoléon III ou Art déco sont les témoins de ce passé exceptionnel.

Ville verte, Bourges séduit par le charme de ses quartiers et la diversité de ses espaces verts. Le fleurissement harmonieux des jardins de l'Archevêché et des Prés Fichaux, le charme authentique des marais, le calme de l'ancien canal de Berry constituent autant de lieux de détente dans des cadres différents.

Bourges est aussi une ville où la culture tient une place particulière avec sa Maison de la Culture - première en son genre, créée en 1963 et inaugurée par André Malraux - et son festival de musiques actuelles, « Le Printemps de Bourges ».

Après Paris, Avignon, Lille et Marseille, Bourges sera la cinquième ville française Capitale européenne de la culture en 2028 !

Labellisée « Ville active et sportive » trois lauriers, Bourges, capitale du sport féminin avec son équipe du Tango Bourges Basket - équipe la plus titrée en France -, accueille cette année des événements sportifs de très haut niveau comme les championnats de France de karaté, l'Open national de jiu-jitsu, les championnats de France d'escrime (sabre M17), d'aviron sprint et celui des clubs de baby-foot.

Avant de vibrer pour Paris-Nice, Bourges a également organisé, en janvier dernier, les championnats de France de cyclisme sur piste.

bourges.fr



20 BOURGES
CAP SUR
28 CAPITALE
EUROPÉENNE
DE LA CULTURE



Cathédrale, Bourges

© E. Legouhy

Le Département de Saône-et-Loire est fier d'accueillir l'arrivée d'une étape de Paris-Nice au signal d'Uchon, site emblématique de l'Autunois-Morvan. Cet événement sportif majeur met en lumière un territoire de caractère, où l'exigence du sport de haut niveau rencontre la force des paysages et l'authenticité d'un patrimoine préservé. Situé au cœur du massif du Morvan, le signal d'Uchon offre un décor naturel remarquable, façonné par les forêts, les rochers granitiques et les reliefs escarpés qui font la singularité de ce secteur de la Saône-et-Loire. Surnommé « la perle du Morvan », le petit village d'Uchon recèle un important patrimoine religieux avec l'église Saint-Roch, l'oratoire de la Belle-Croix et un centre monastique orthodoxe. Dominant la vallée, il séduit par son atmosphère paisible et ses panoramas d'exception, propices à la contemplation comme à la pratique sportive. Des paysages qui ont inspiré Louis Charlot, « le peintre du Morvan », dont les toiles sont exposées dans les plus prestigieux musées du monde. Terre de cyclisme reconnue, la commune a déjà accueilli un événement d'envergure internationale avec le passage du Tour de France en 2021. Le Slovène Matej Mohoric s'était alors échappé dans l'ascension du signal d'Uchon pour aller remporter l'étape en solitaire au Creusot.

uchon.fr
grandautunoismorvan.fr
saoneetloire.fr

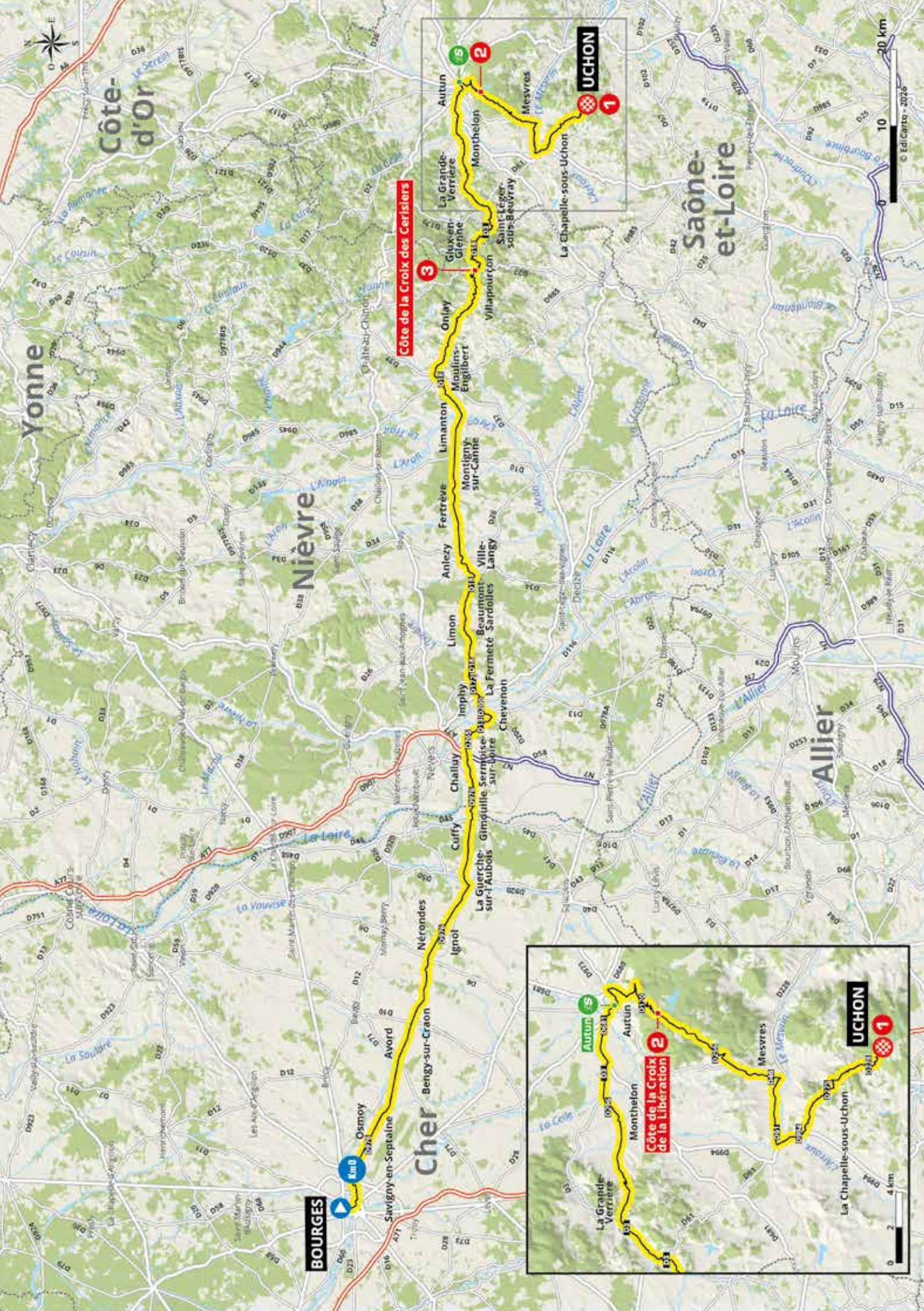


le Grand Autunois Morvan



Signal d'Uchon, Uchon

© Ville d'Uchon



ACCÈS ET DÉPART

Rassemblement de départ : boulevard de la République

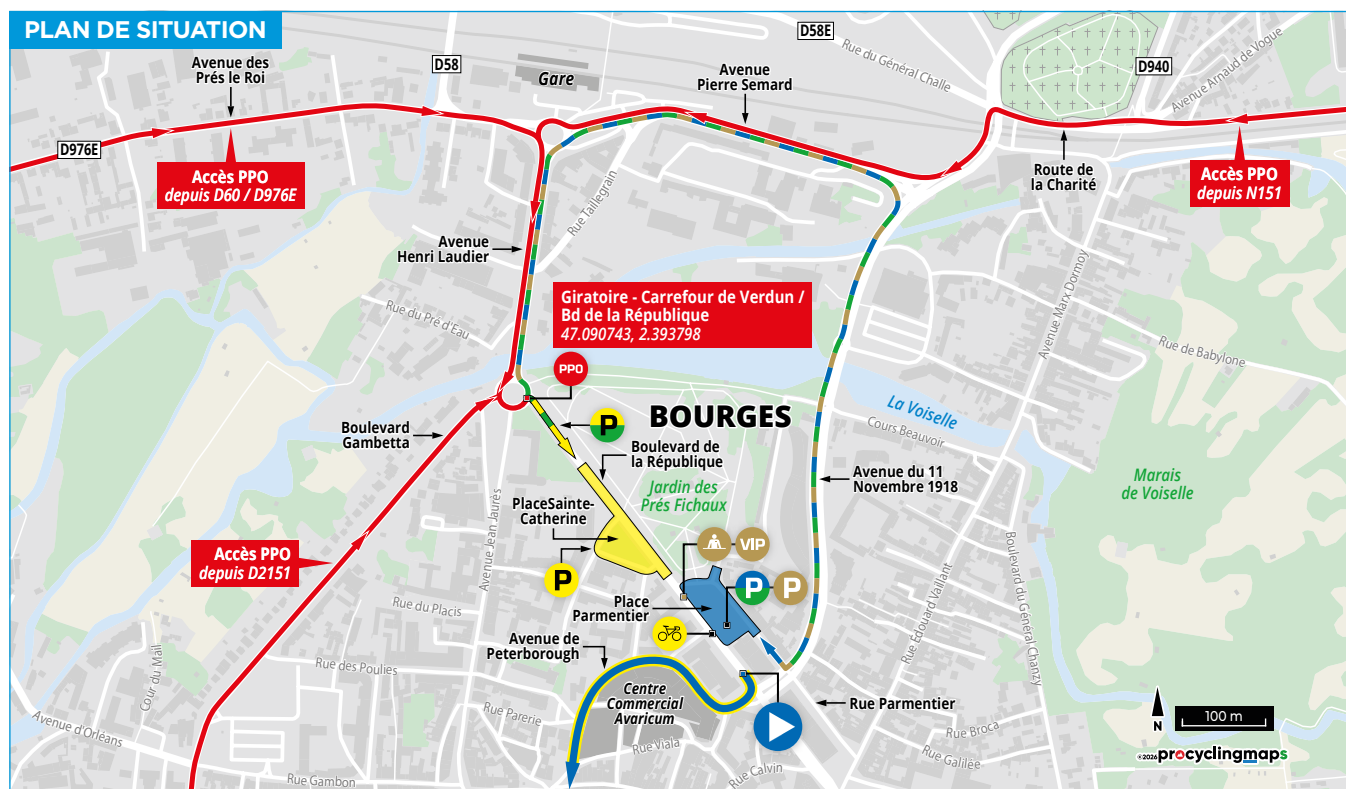
Signature : 11h00 à 12h00

Appel : 12h05

Départ fictif : 12h10 par boulevard de la République, avenue de Peterborough, rue Pelvoysin, rue du Commerce, rue Moyenne, rue Jacques Rimbault, rue de Sarrebourg,

boulevard Auger, rue de la Salle d'Armes, rue des fonds Gaidons, avenue des Dumones, rue Robert Surcouf, avenue François Mitterrand, D976

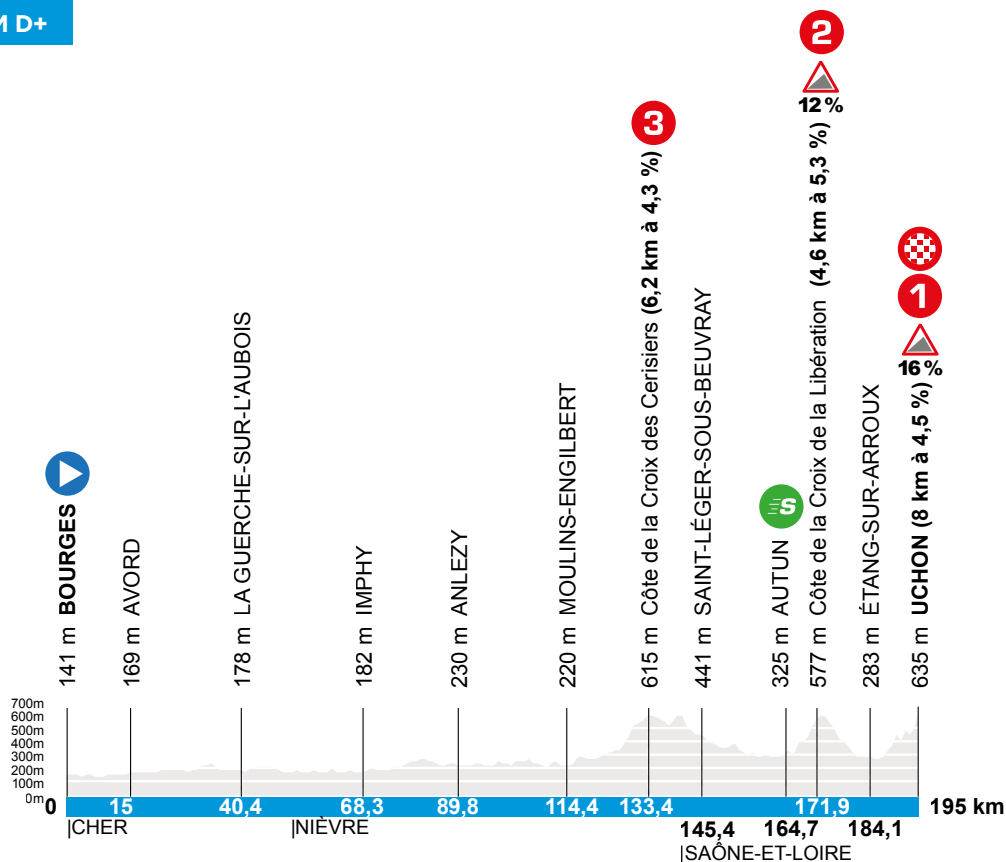
Départ réel : 12h25 sur la D976, sur la route de Nevers, soit à 6,2 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 4				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					45 KM/H	43 KM/H	41 KM/H
CHER (18)								
		VC	BOURGES (VC-D976)	Départ fictif ▶	12:10	12:10	12:10	
195	0	D976	BOURGES	Départ réel km0	12:25	12:25	12:25	
186.7	8.3		SAVIGNY-EN-SEPTAINE		12:36	12:37	12:37	
180	15		AVORD		12:45	12:46	12:47	
173.1	21.9		Passage à niveau n° 193		12:54	12:56	12:57	
171.7	23.3		BENGY-SUR-CRAON		12:56	12:57	12:59	
166.1	28.9		NÉRONDES		13:04	13:05	13:07	
157.1	37.9		Zone de collecte et de ravitaillement n°1	🗑️ 🚰	13:16	13:18	13:20	
154.6	40.4		LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS		13:19	13:21	13:24	
145.2	49.8		La Grenouille (CUFFY)		13:31	13:34	13:38	
144.1	50.9		Le Guétin (CUFFY)		13:33	13:36	13:39	
NIÈVRE (58)								
142.4	52.6		GIMOUILLE		13:35	13:38	13:42	
140.1	54.9		Pont-Carreau		13:38	13:41	13:45	
139	56		Carrefour D976-D265		13:40	13:43	13:47	
138.9	56.1	D265	CHALLUY		13:40	13:43	13:47	
137.3	57.7		Plagny		13:42	13:45	13:49	
135.1	59.9		SERMOISE-SUR-LOIRE (D265-D13) - Avancées de trottoirs	⚠️	13:45	13:49	13:53	
129.5	65.5	D13	CHEVENON (D13-D200)		13:52	13:56	14:01	
126.7	68.3	D200	IMPHY (D200-D172)		13:56	14:00	14:05	
124.4	70.6	D172	Le Petit Moulin		13:59	14:03	14:08	
122.2	72.8		Les Boutiques (D172-D18) (LA FERMETÉ)		14:02	14:06	14:11	
116.1	78.9	D18	Zone de collecte et de ravitaillement n°2	🗑️ 🚰	14:10	14:15	14:20	
114.5	80.5		Le Grand Lugues (BEAUMONT-SARDOLLES)		14:12	14:17	14:23	
108.4	86.6		La Tuillerie (VILLE-LANGY)		14:20	14:26	14:32	
105.2	89.8		ANLEZY (D18-D34-D18)		14:25	14:30	14:36	
91.7	103.3		Les Ourgneaux (MONTIGNY-SUR-CANNE)		14:43	14:49	14:56	
86.1	108.9		Panneçot (LIMANTON)		14:50	14:57	15:04	
85.6	109.4		Passage à niveau n° 66		14:51	14:58	15:05	
80.6	114.4		MOULINS-ENGILBERT (D18-D37-D985-D37-D18)		14:58	15:05	15:12	
78.8	116.2		Zone de collecte et de ravitaillement n°3	🗑️ 🚰	15:00	15:07	15:15	
72.5	122.5		ONLAY		15:08	15:16	15:24	
70.1	124.9		Champ Vé (VILLAPOURÇON)		15:11	15:19	15:28	
65.5	129.5		Les Champs Ragots (VILLAPOURÇON)		15:18	15:26	15:34	
61.6	133.4		Côte de la Croix des Cerisiers	🚰 3	15:23	15:31	15:40	
61	134		Le Puits (VILLAPOURÇON)		15:24	15:32	15:41	
SAÔNE-ET-LOIRE (71)								
54.6	140.4	D3	Col du Rebout (650 m)		15:32	15:41	15:50	
52.6	142.4		La Bise à l'Âne		15:35	15:44	15:53	
49.6	145.4		SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY		15:39	15:48	15:58	
44.9	150.1		La Mouille Anay (LA GRANDE-VERRIÈRE)		15:45	15:54	16:05	
44.8	150.2		Carrefour D3-D296		15:45	15:55	16:05	
43.8	151.2	D296	Zone de collecte et de ravitaillement n°4	🗑️ 🚰	15:47	15:56	16:06	
36.9	158.1		MONTHELON (VC-D3)		15:56	16:05	16:16	
34.2	160.8	D3	Carrefour D3-D681		15:59	16:09	16:20	
30.3	164.7	D681	AUTUN (D681-VC)	➡️ S	16:05	16:15	16:26	
27.1	167.9	VC	Couhard (VC-D120) - Avancées de trottoirs	⚠️	16:09	16:19	16:31	
25.6	169.4	D120	Carrefour D120-D256		16:11	16:21	16:33	
23.1	171.9	D256	Côte de la Croix de la Libération (577 m)	🚰 2	16:14	16:25	16:36	
22.5	172.5		La Chaume		16:15	16:26	16:37	
22	173		Col la de la Porolle (596 m) - Descente sinueuse sur 6 km	⚠️	16:16	16:26	16:38	
17	178		Carrefour D256-D46		16:22	16:33	16:45	
14.5	180.5	D46	MESVRES (D46-D61)		16:26	16:37	16:49	
10.9	184.1	D61	ÉTANG-SUR-ARROUX (D61-D994) - Avancées de trottoirs	⚠️	16:30	16:42	16:54	
8.8	186.2	D994	Zone de collecte n°5	🗑️	16:33	16:45	16:57	
8	187		Carrefour D994-D275		16:34	16:46	16:59	
4.5	190.5	D275	LA CHAPELLE-SOUS-UCHON (D275-D228)		16:39	16:51	17:04	
1.9	193.1	D228	La Gravetière		16:42	16:54	17:07	
0	195		UCHON (635 m)	1 🚫	16:45	16:57	17:10	

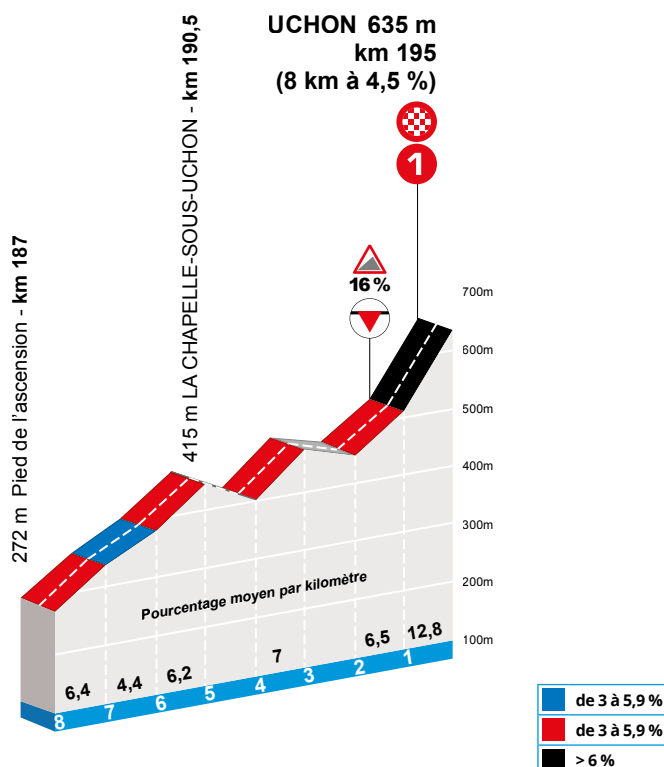
PROFILS

2 520 M D+

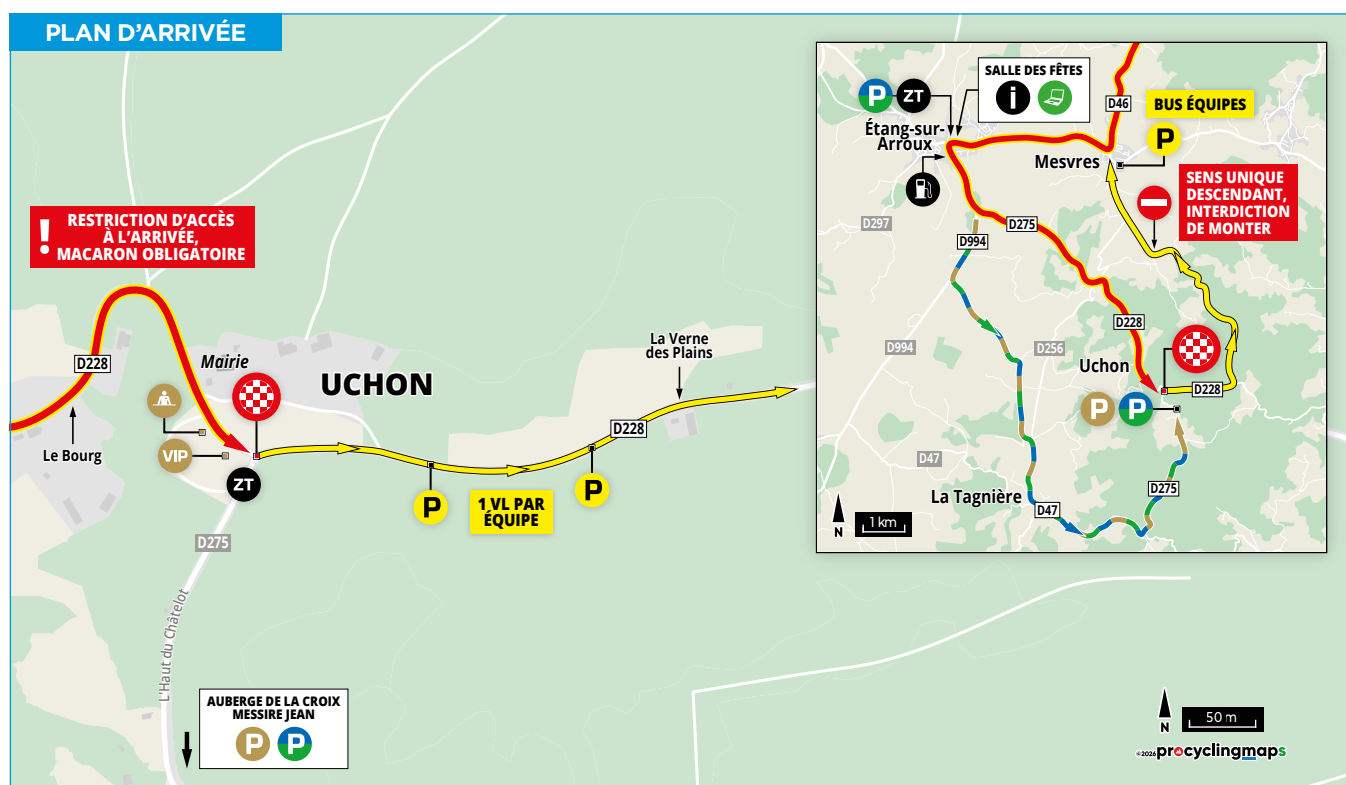
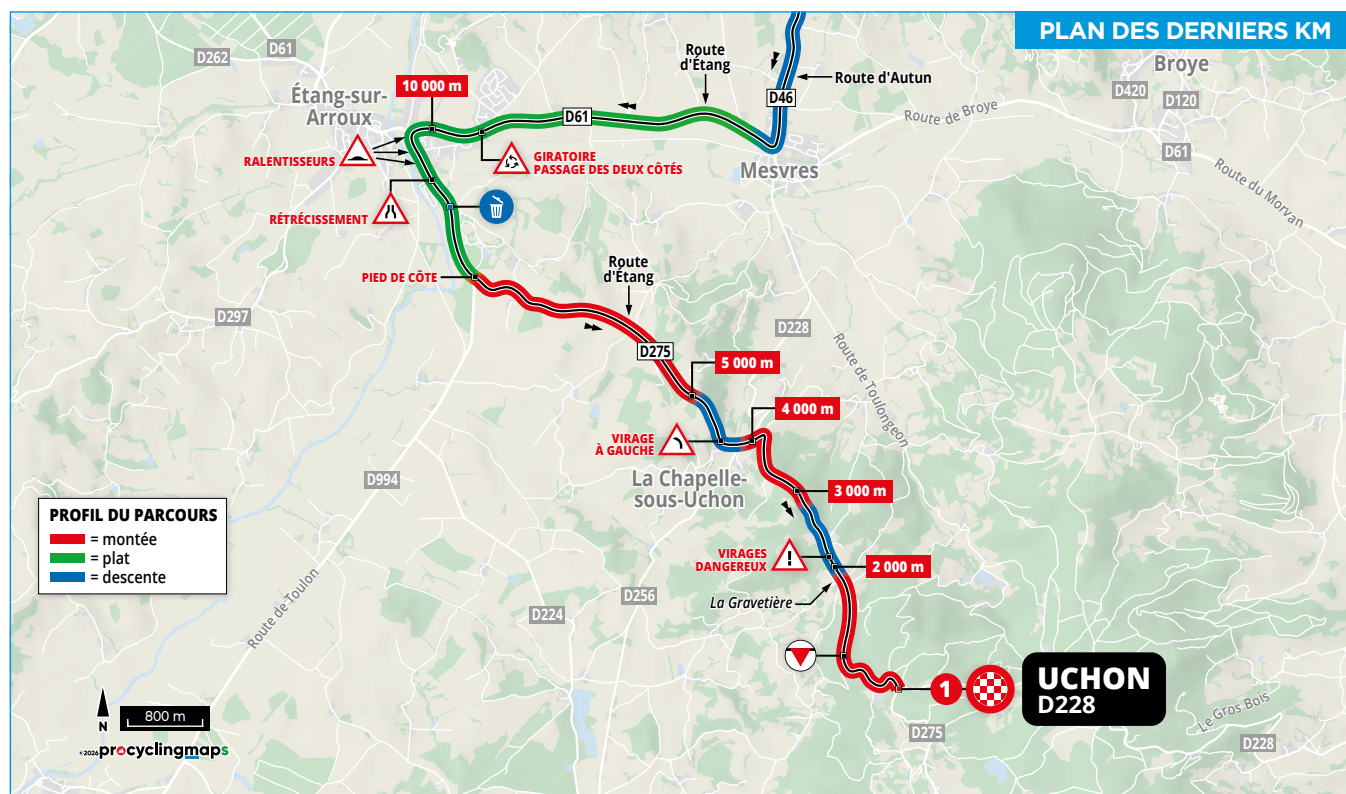


- ▶ Départ
- 1 Col de 1^{re} catégorie
- 2 Côte de 2^e catégorie
- 3 Côte de 3^e catégorie
- ▲ Pente maximale sur 100 m
- 5 Sprint
- ⬢ Arrivée

PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la D228, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 mètres

Largeur : 4 mètres

Permanence / centre de presse : Salle des fêtes Mousseau, place du Mousseau, 71190 Étang-sur-Arroux

Distance de l'arrivée : 10 km

► CORMORANCHE SUR-SAÔNE • 01

À la frontière de l'Ain et de la Saône-et-Loire, le charmant village de Cormoranche-sur-Saône est l'une des portes d'entrée de la Bresse, terroir de la célèbre volaille d'appellation d'origine protégée. Les habitants, appelés « Barlotis » en patois bressan, auront à cœur de vous faire découvrir leur patrimoine, dont une belle église du XI^e siècle.

Cormoranche-sur-Saône fait partie des 18 communes de l'intercommunalité de la Veyle, fief de la gastronomie aindinoise, dont le chef Georges Blanc possède l'établissement le plus anciennement étoilé au monde. Avec son plan vélo, la Veyle sensibilise aux mobilités décarbonées de différentes façons. Elle permet notamment, chaque année, à 500 élèves de bénéficier du « Savoir rouler à vélo ».

À quelques pas de la Voie bleue, la base de loisirs intercommunale offre un cadre préservé de 42 hectares apprécié par les habitants comme les touristes. C'est donc l'endroit idéal pour se ressourcer, quelle que soit la saison, et s'offrir la parenthèse d'une pause au grand air.

De nombreux équipements culturels, sportifs et touristiques permettent de développer une offre s'adressant à tous les publics et de proposer tout au long de l'année des événements diversifiés de qualité.

cormoranche.fr
cc-laveyle.fr



Base de loisirs intercommunale, Cormoranche-sur-Saône

◼ COLOMBIER-LE-VIEUX • 07

Située au cœur de la vallée du Doux, à une quinzaine de kilomètres de la vallée du Rhône, la commune de Colombier-le-Vieux est délimitée par deux rivières circulant en fond de gorges granitiques, le Doux et la Daronne.

Colombier-le-Vieux est reconnu comme étant un village dynamique sur notre territoire, la communauté d'agglomération Arche Agglo, et au-delà.

Se rendre à Colombier-le-Vieux, c'est pouvoir pratiquer des activités sportives de pleine nature :

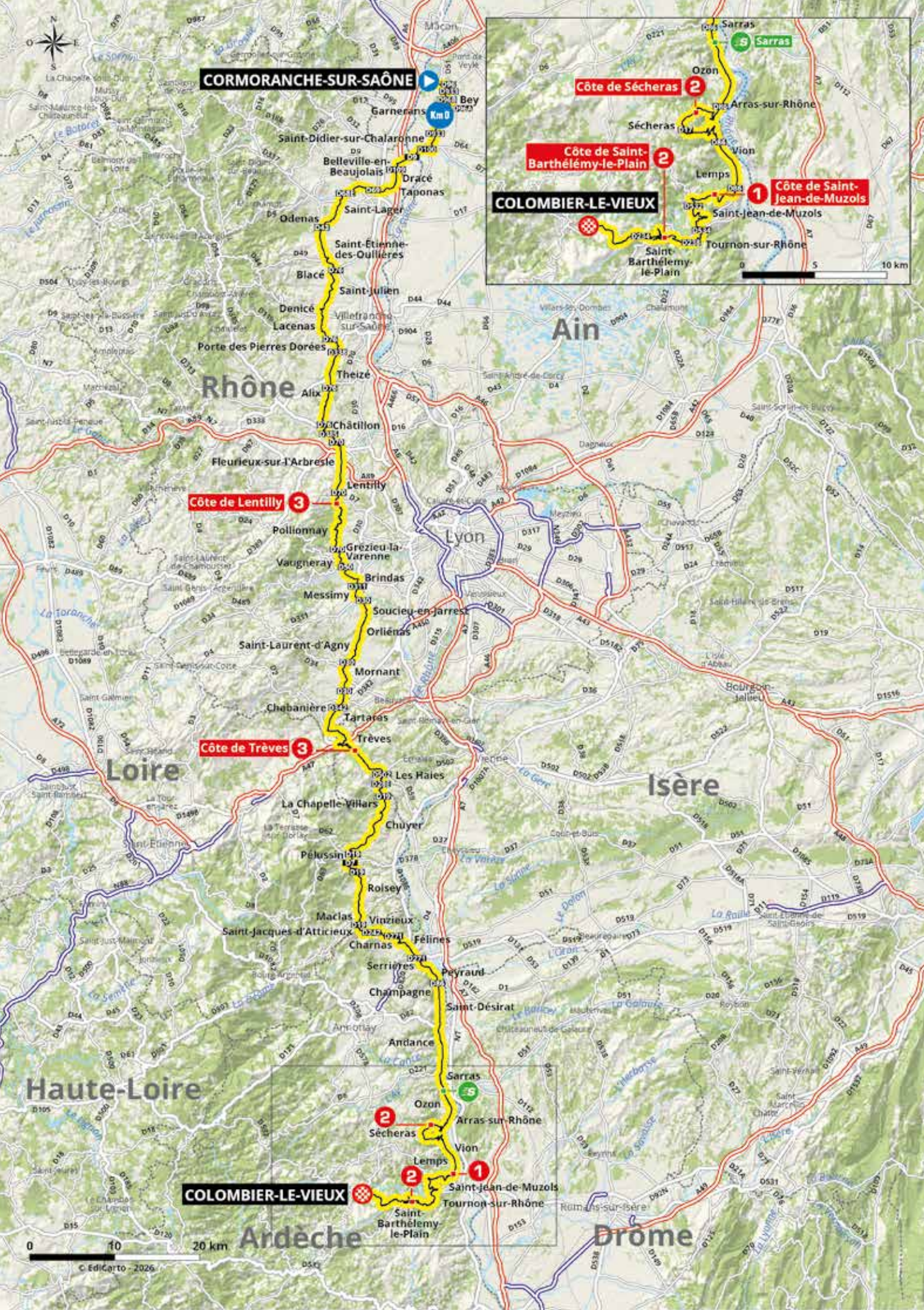
- Le cyclisme bien sûr, avec l'incontournable rendez-vous du mois de juin, L'Ardéchoise, pour laquelle les habitants se mobilisent autour de ravitaillements gourmands et joyeux. C'est aussi l'accès à de nombreux circuits balisés VTT, VAE et gravel.
- La randonnée pédestre et l'inévitable boucle des Gorges de la Daronne qui vous amène au hameau de Saint-Sorny, mais aussi le trail baptisé X'KERN, tout cela sur de nombreux sentiers dans un environnement préservé.
- Le trial avec le club de La Burle, très actif dans cette discipline. Les nombreux blocs granitiques de notre paysage en font un site idéal : la commune ayant accueilli une manche du Championnat du monde en 1993, de nombreuses épreuves de championnats de France dont une finale en 2024, et les 3 Jours de l'Ardèche.

Colombier-le-Vieux est attractif avec ses nombreux bénévoles et un tissu associatif très investi, des commerçants, des artisans et des exploitations agricoles diversifiées (fruits, maraîchage, élevage, transformation).

colombierlevieux.fr
archeagglo.fr
ardeche.fr



Vue aérienne, Colombier-le-Vieux



ACCÈS ET DÉPART

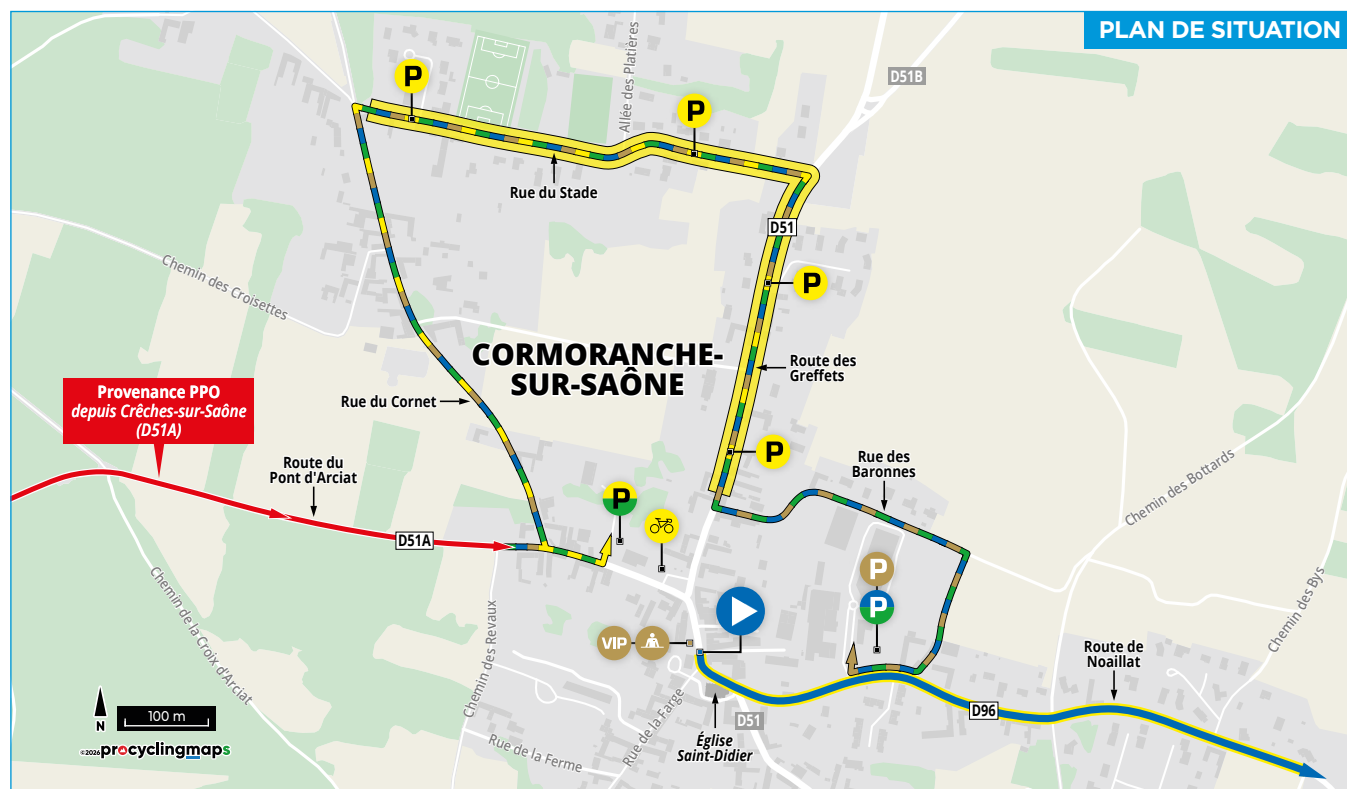
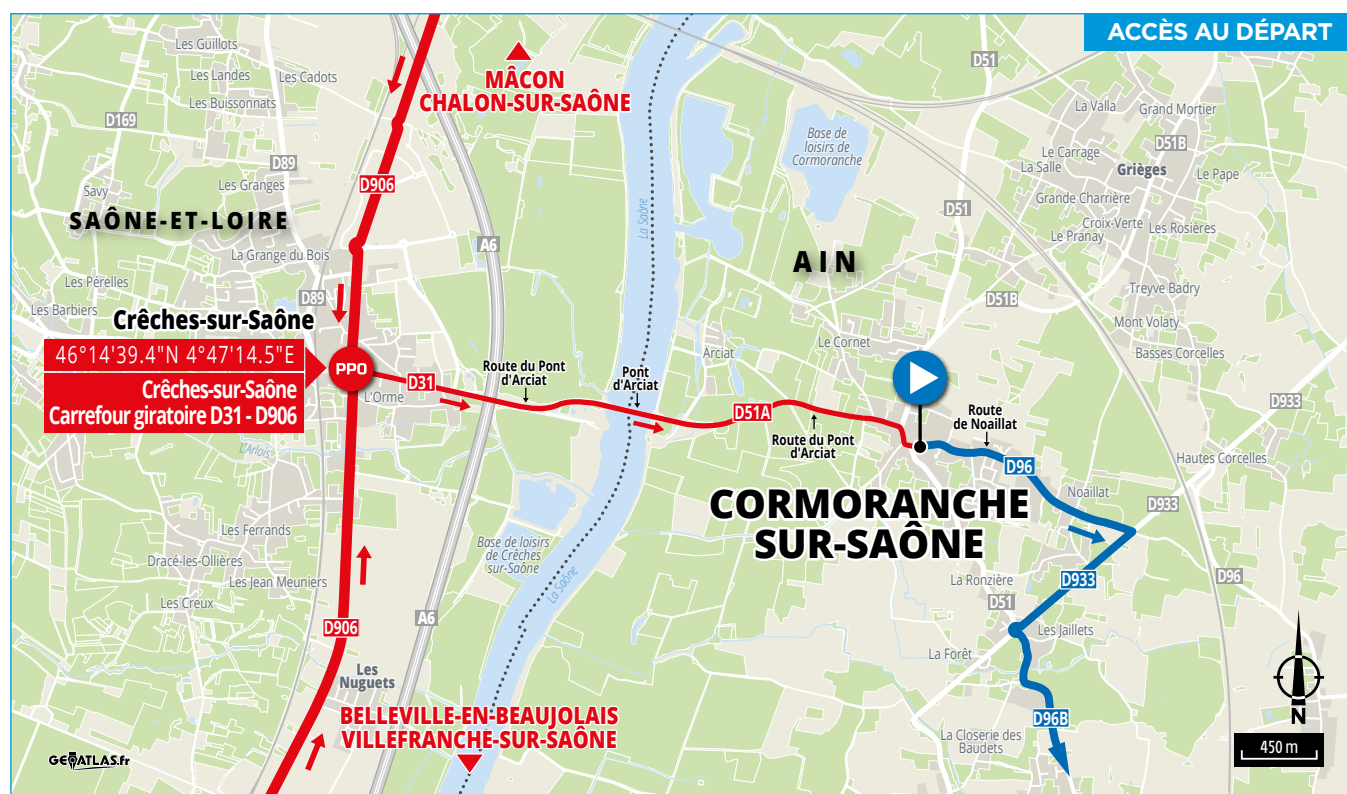
Rassemblement de départ : route du Jet d'Eau

Signature : 10h40 à 11h40

Appel : 11h45

Départ fictif : 11h50 par route du Jet d'Eau, route de Noaillat, D96, D933, route de Bey, route du Sauzet, route des Boissonnets, D96 A, chemins des Trois Coins, D933

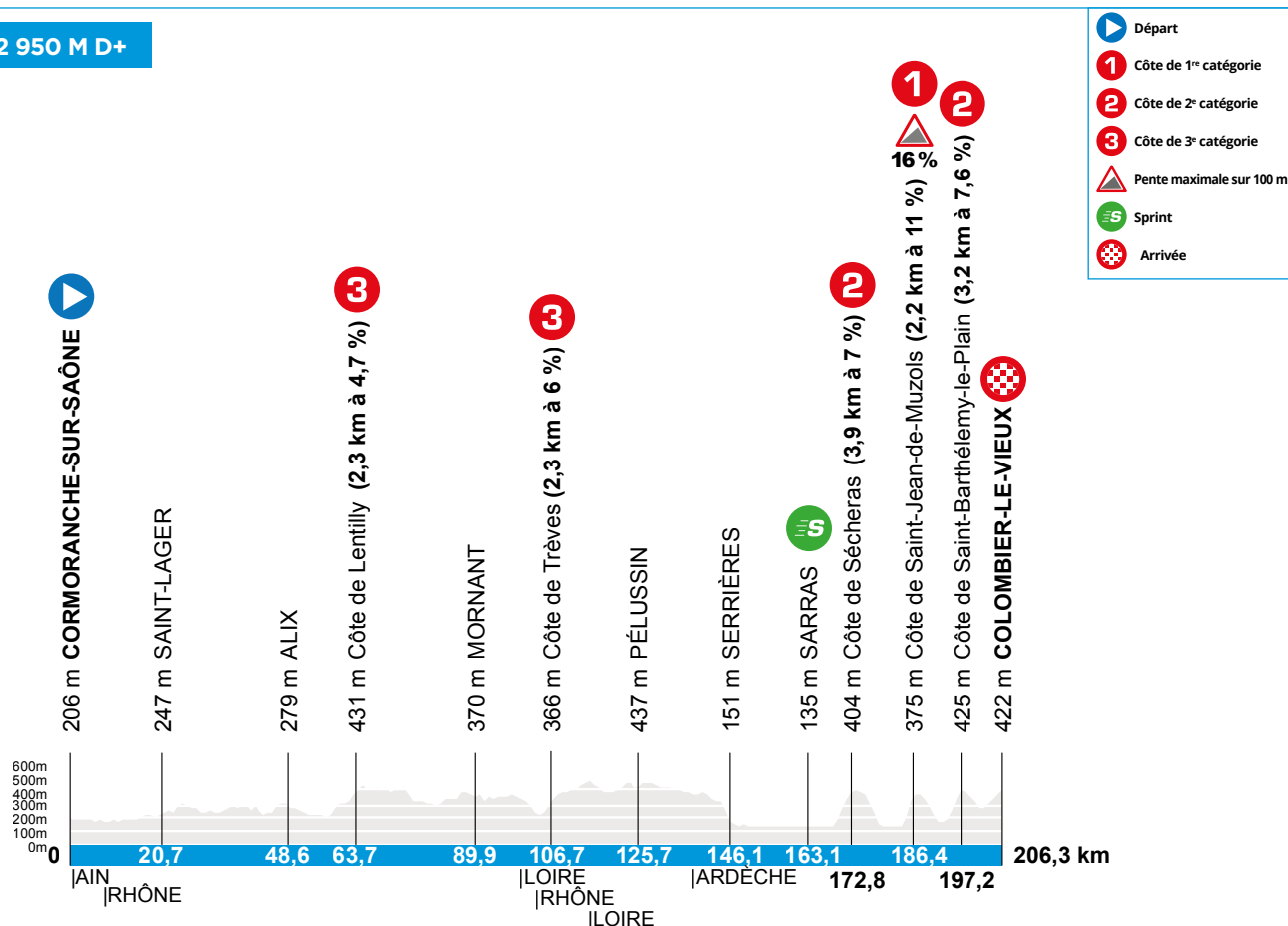
Départ réel : 12h05 sur la D933, soit à 5,9 km du lieu de rassemblement



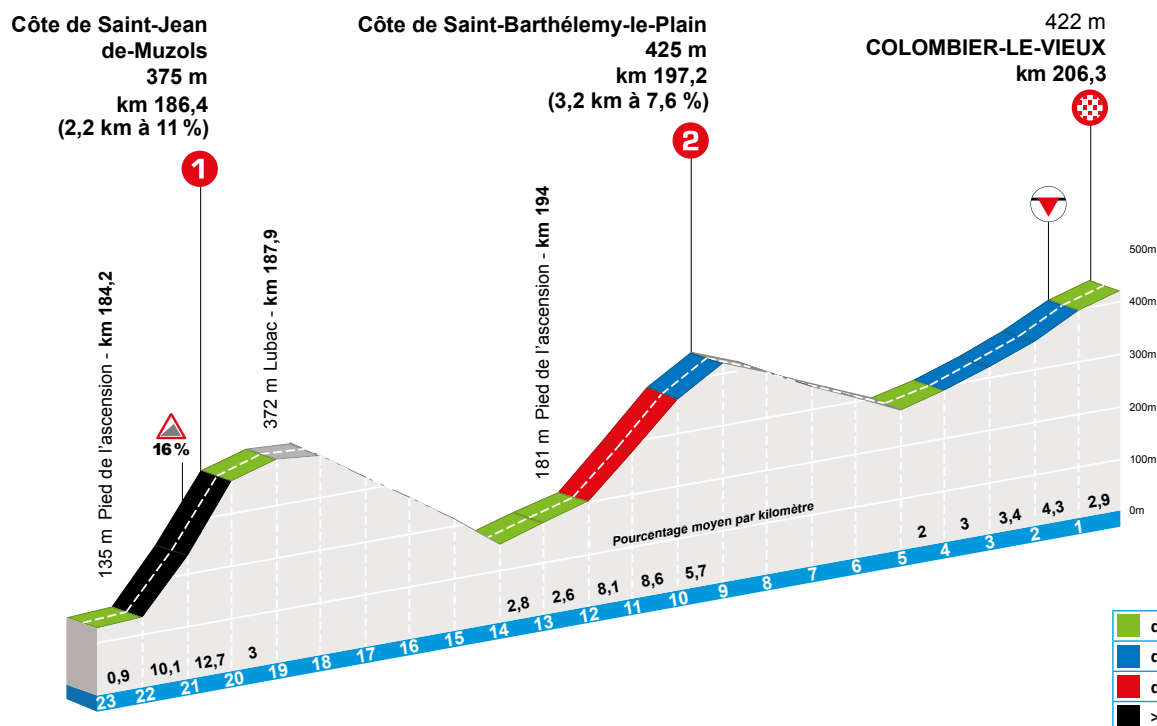
KILOMÈTRES		ÉTAPE 5				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H
AIN (01)								
		D96	CORMORANCHE-SUR-SAÔNE (D96-D933-D96 B)	Départ fictif		11:50	11:50	11:50
		D96 B	BEY (D96 B-D96 A)					
		D96 A	GARNERANS (D96 A-D933)					
206.3	0	D933	CORMORANCHE-SUR-SAÔNE	Départ réel		12:05	12:05	12:05
203.3	3		SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE			12:09	12:09	12:09
201.7	4.6		Carrefour D933-D100			12:11	12:12	12:12
200.5	5.8	D100	THOISSEY (D100-VC-D7)			12:13	12:13	12:14
RHÔNE (69)								
196.9	9.4	D9	DRACÉ (D9-D609-D109)			12:18	12:18	12:19
193.9	12.4	D109	Villeneuve (D109-VC) (TAPONAS)			12:22	12:23	12:23
192.3	14	VC	Saint-Jean-d'Ardières (BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS)			12:24	12:25	12:26
189.7	16.6		Carrefour VC-D18			12:28	12:29	12:30
189.5	16.8	D18	Pizay (D18-D68 E) (BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS)			12:28	12:29	12:30
185.6	20.7	D68 E	SAINT-LAGER			12:33	12:34	12:36
181.7	24.6		ODENAS (D68 E-D43)			12:38	12:40	12:42
179.7	26.6	D43	SAINT-ÉTIENNE-DES-OUILLIÈRES			12:41	12:43	12:45
176.2	30.1		Blaceret (D43-D76)			12:46	12:48	12:50
173.8	32.5	D76	Carrefour D76-D19 A-D76			12:49	12:51	12:54
172.5	33.8		Zone de collecte et de ravitaillement n°1			12:51	12:53	12:56
169.6	36.7		DENICÉ			12:55	12:57	13:00
168.4	37.9		LACENAS - Avancées de trottoirs			12:57	12:59	13:02
165	41.3		Liergues (PORTE DES PIERRES DORÉES) - Terre-pleins centraux et rétrécissement en descente			13:01	13:04	13:07
163.6	42.7		Carrefour D76-D338			13:03	13:06	13:09
160	46.3	D338	Carrefour D338-D76			13:08	13:11	13:14
157.7	48.6	D76	ALIX - Terre-pleins centraux et rétrécissement en descente			13:11	13:14	13:18
153.4	52.9		CHÂTILLON-D'AZERGUES (D76-D385)			13:17	13:20	13:24
149.9	56.4	D385	Carrefour D385-D596			13:22	13:26	13:30
149.8	56.5	D596	Passage à niveau n° 72			13:22	13:26	13:30
149.6	56.7		Carrefour D596-D70			13:22	13:26	13:30
149.4	56.9	D70	Passage à niveau n° 24			13:22	13:26	13:30
146.5	59.8		LENTILLY			13:26	13:30	13:35
142.6	63.7		Côte de Lentilly			13:32	13:36	13:41
137.7	68.6		POLLIONNAY			13:39	13:43	13:48
133.1	73.2		VAUGNERAY (D70-D50-D489-D50)			13:45	13:50	13:55
129.2	77.1	D50	BRINDAS (D50-D311)			13:50	13:55	14:01
126.6	79.7	D311	MESSIMY (D311-D30)			13:54	13:59	14:04
125.5	80.8	D30	Zone de collecte et de ravitaillement n°2			13:55	14:00	14:06
124.3	82		SOUCIEU-EN-JARREST			13:57	14:02	14:08
119.4	86.9		SAINT-LAURENT-D'AGNY (VC-D30-VC)			14:03	14:09	14:15
116.4	89.9		MORNANT			14:08	14:13	14:20
111.5	94.8		Bellevue (D30-D2-D342)			14:14	14:20	14:27
107.5	98.8	D342	La Roussillière (D342-VC) - Descente rapide et sinueuse sur 3 km			14:20	14:26	14:33
LOIRE (42)								
105.2	101.1	VC	TARTARAS (VC-D37.1)			14:23	14:29	14:37
103.6	102.7	D37.1	Carrefour D37.1-D488			14:25	14:32	14:39
RHÔNE (69)								
103.1	103.2	D488	Carrefour D488-D502			14:26	14:32	14:40
100.6	105.7	D502	TRÈVES			14:29	14:36	14:44
99.6	106.7		Côte de Trèves			14:30	14:37	14:45
95.1	111.2		Le Pilon (D502-D28E2) (LES HAIES)			14:37	14:44	14:52
LOIRE (42)								
89.1	117.2	D19	LA CHAPELLE-VILLARS			14:45	14:52	15:01
81.6	124.7		Zone de collecte et de ravitaillement n°3			14:55	15:03	15:12
80.6	125.7		PÉLUSSIN (D19-VC-D7-D19)			14:56	15:04	15:13
75	131.3		ROISEY			15:04	15:12	15:22
74.2	132.1		BESSEY (près)			15:05	15:14	15:23
71.8	134.5		MACLAS			15:08	15:17	15:27
ARDÈCHE (07)								
65.1	141.2	D242	Carrefour D242-D271			15:17	15:27	15:37
63.7	142.6	D271	CHARNAS			15:19	15:29	15:39
60.2	146.1		SERRIÈRES (D271-D86) - Virage serré en bas de descente, rétrécissement sous voie ferrée			15:24	15:34	15:44
57	149.3	D86	PEYRAUD			15:29	15:38	15:49
53.5	152.8		CHAMPAGNE			15:33	15:43	15:54
50.3	156		ANDANCE			15:38	15:48	15:59
48.7	157.6		Passage à niveau n° 37			15:40	15:50	16:01
43.2	163.1		SARRAS			15:47	15:58	16:10
42.3	164		Zone de collecte et de ravitaillement n°4			15:49	15:59	16:11
38.3	168		ARRAS-SUR-RHÔNE (D86-VC)			15:54	16:05	16:17
33.5	172.8	VC	Côte de Sécheras (404 m)			16:01	16:12	16:24
32.6	173.7		SÉCHERAS (VC-D17) - Descente rapide et sinueuse sur 3 km			16:02	16:13	16:25
27.2	179.1	D17	Carrefour D17-D86			16:09	16:21	16:34
26.1	180.2	D86	VION			16:11	16:22	16:35
22.8	183.5		SAINT-JEAN-DE-MUZOLS (D86-VC) - Rétrécissement			16:15	16:27	16:40
19.9	186.4	VC	Côte de Saint-Jean-de-Muzols (375 m)			16:19	16:31	16:45
18.4	187.9		Lubac (VC-D532)			16:21	16:33	16:47
14.1	192.2	D532	Carrefour D532-D534 - Pont étroit			16:27	16:40	16:53
13.4	192.9	D534	Zone de collecte n°5			16:28	16:40	16:54
12.5	193.8		Carrefour D534-D238			16:29	16:42	16:56
9.1	197.2	D238	Côte de Saint-Barthélemy-le-Plain (425 m)			16:34	16:47	17:01
8.8	197.5		Carrefour D238-D238 B			16:34	16:47	17:01
8.2	198.1	D238 B	Carrefour D238 B-D534			16:35	16:48	17:02
6.9	199.4	D534	Carrefour D534-D234 - Pont étroit			16:37	16:50	17:04
0	206.3	D234	COLOMBIER-LE-VIEUX			16:46	17:00	17:14

PROFILS

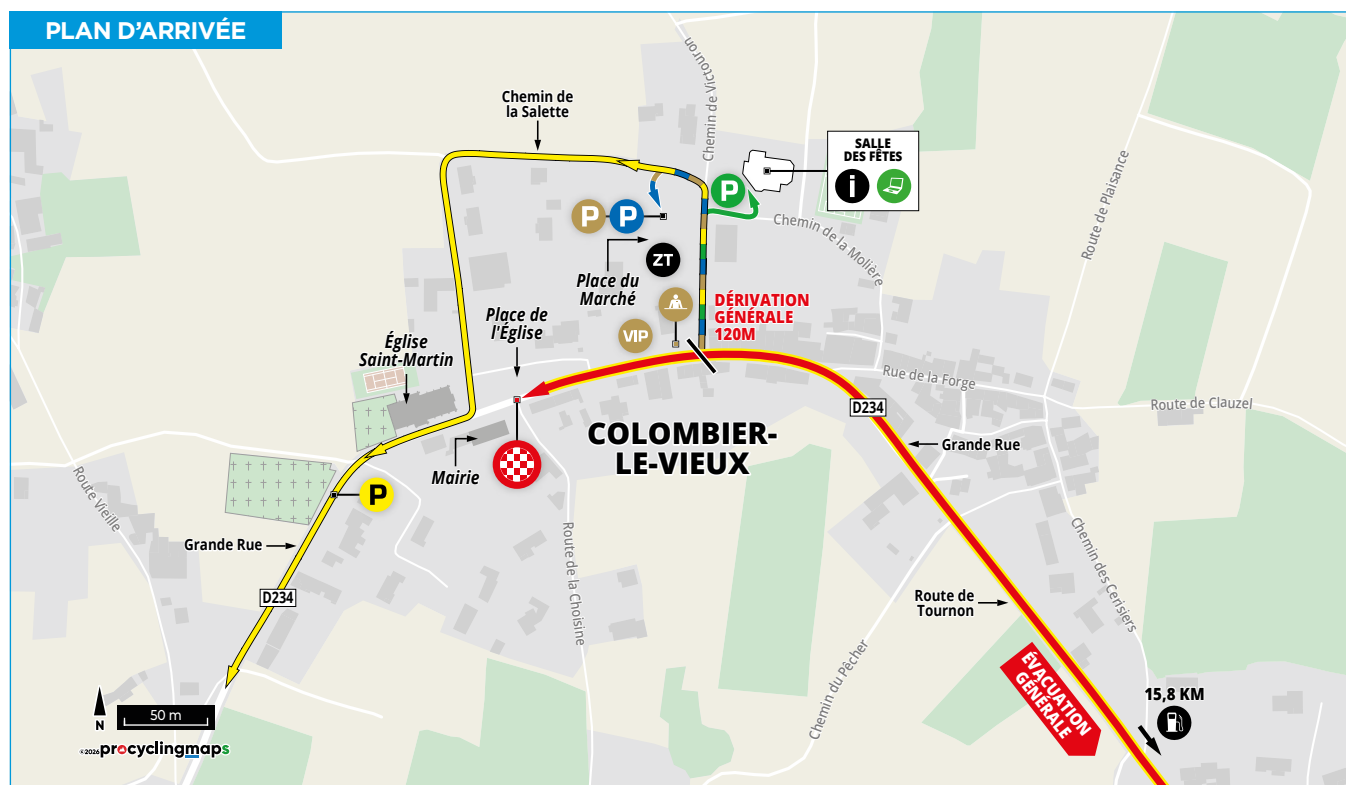
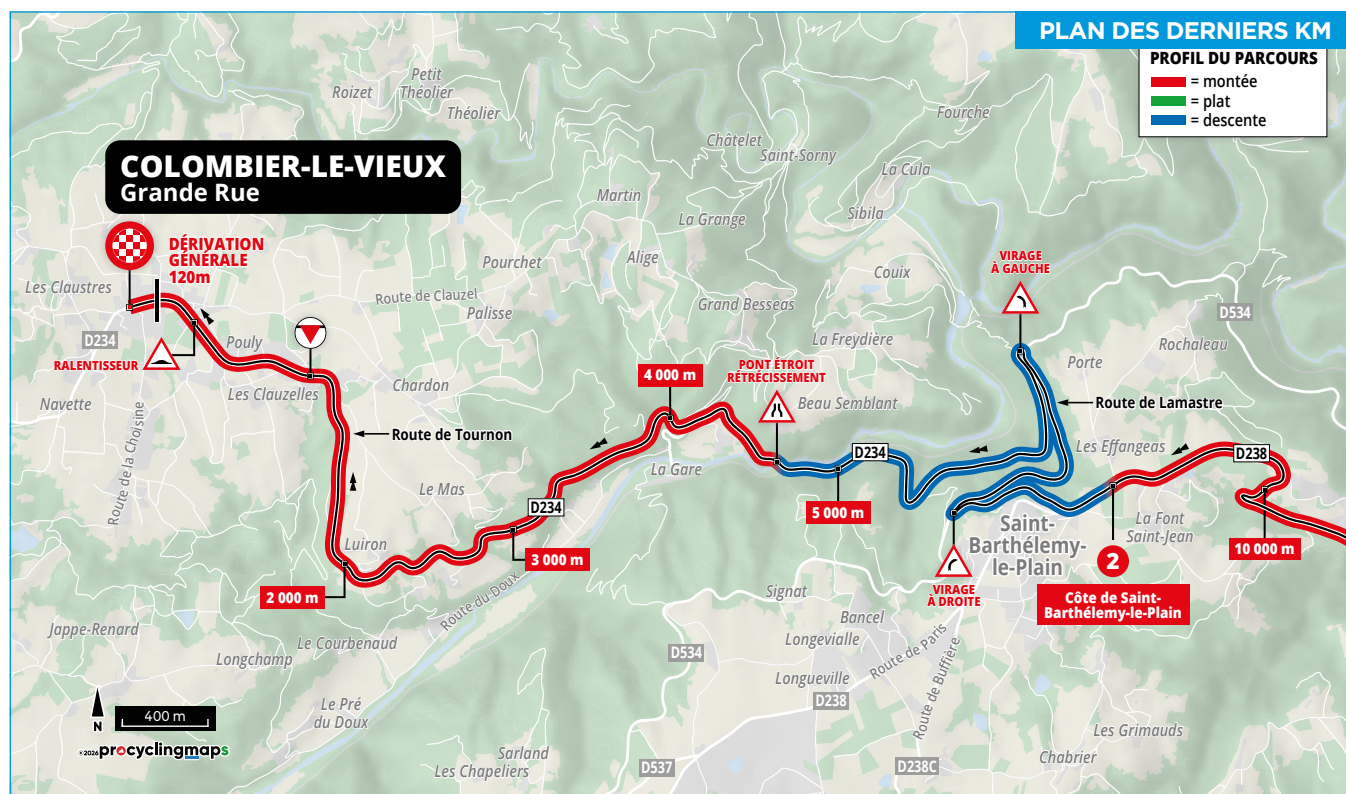
2 950 M D+



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : D234, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 mètres

Largeur : 5,5 mètres

Permanence / centre de presse : Salle des fêtes - 140, chemin de la Molière

Distance de l'arrivée : 250 mètres

▶ BARBENTANE • 13

⬢ APT • 84

Niché au cœur de la Provence authentique, Barbentane est un charmant village de 4 200 habitants qui séduit par son caractère préservé et son cadre naturel exceptionnel.

La géographie unique de Barbentane en fait un lieu remarquable. Au sud, le massif de la Montagnette, vaste espace naturel de plus de 6 000 hectares, et au nord, l'étendue des plaines alluviales du confluent Rhône-Durance. Cette diversité de paysages offre des panoramas variés.

Barbentane a su préserver une âme authentique à travers les siècles. Le village témoigne d'une histoire riche, depuis les vestiges celto-ligures jusqu'aux splendeurs de la Renaissance, en passant par les empreintes du Moyen Âge.

Les visiteurs apprécieront particulièrement la richesse du patrimoine et la douceur de vivre provençale chère à Frédéric Mistral, ce qui fait de Barbentane une Cité Mistral (label officiel reçu l'an dernier) par excellence. Fière de son identité provençale, c'est aussi une ville sportive : Barbentane accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers de pratiquants venus courir, marcher ou pédaler autour de ce superbe site. Les produits du terroir comme la tirette (bâtonnets de pâte à fougasse) ou encore la fameuse figue de Barbentane sont autant de spécialités à déguster sans modération.

Barbentane allie patrimoine historique, beauté naturelle et cadre de vie idyllique : une destination de charme dans le sud de la France.

barbentane.fr
terredeprovence-agglo.com

Ville de
Barbentane

Terre
de
Provence
agglomération



Barbentane

Au cœur du parc naturel régional du Luberon, Apt jouit d'un patrimoine naturel exceptionnel. Ville centre d'un territoire de 25 communes, elle est entourée de villages perchés dont certains, comme Roussillon, Ménerbes ou Gordes, figurent parmi les « Plus Beaux Villages de France ». Créée par les Romains, la ville abrite une histoire vieille de 2 000 ans dont elle conserve précieusement les traces. Entre soleil et ciel de Provence, territoire rural, agricole et urbain, son double accès à la Méditerranée et à la montagne en fait un lieu de résidence privilégié et une destination de choix pour les touristes et visiteurs. Autant d'atouts qui font d'Apt la capitale du Luberon.

Activités en plein air, randonnée, vélo, sports et loisirs : avec ses stades, terrains multisports, gymnases, piscines et espaces verts, Apt bénéficie d'une offre particulièrement riche. Longue d'environ 25 km, la véloroute du Calavon, qui traverse la ville, est une piste cyclable tracée sur l'ancienne ligne de chemin de fer. Sur un terrain de près de 10 ha, le plan d'eau de la Riaille permet de profiter d'un vaste espace de découverte. Balade, pêche, parcours sportif, pédalos, planches à voile, paddle et canoë-kayak, le choix est large et le site offre des installations gratuites : aires de jeux, coins pique-nique, parcours skate, VTT ou BMX, zones réservées aux sports de glisse et, bien sûr, baignade. Autour de ce plan d'eau se pratiquent diverses activités sportives (marche nordique, zumba, pilates, boxe...) et de détente (yoga, méditation).

apt.fr
paysapt-luberon.fr
vaucluse.fr

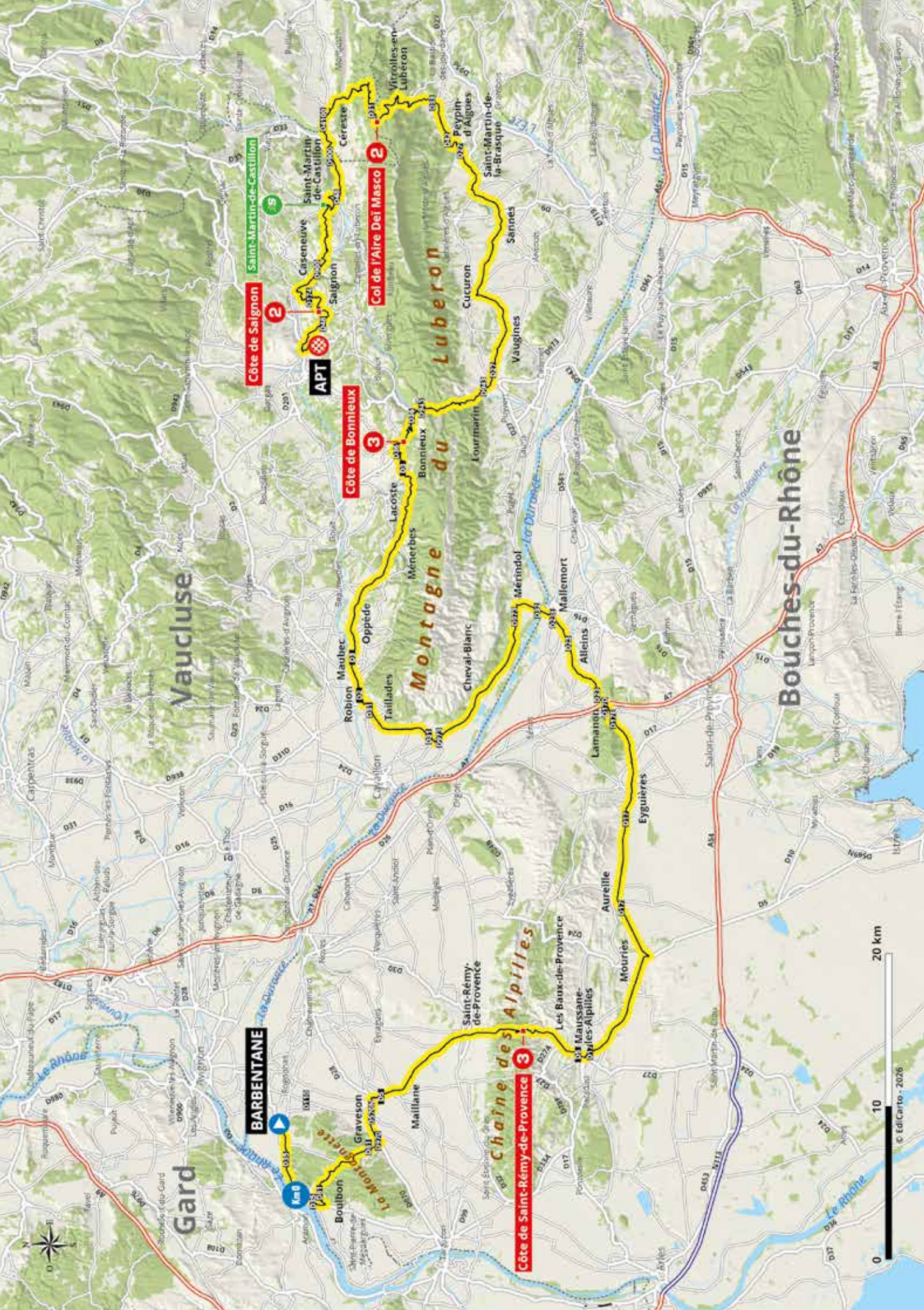
VILLE
D'APT

PAYS D'APT
LUBERON

Vaucluse
LE DÉPARTEMENT



Apt



ACCÈS ET DÉPART

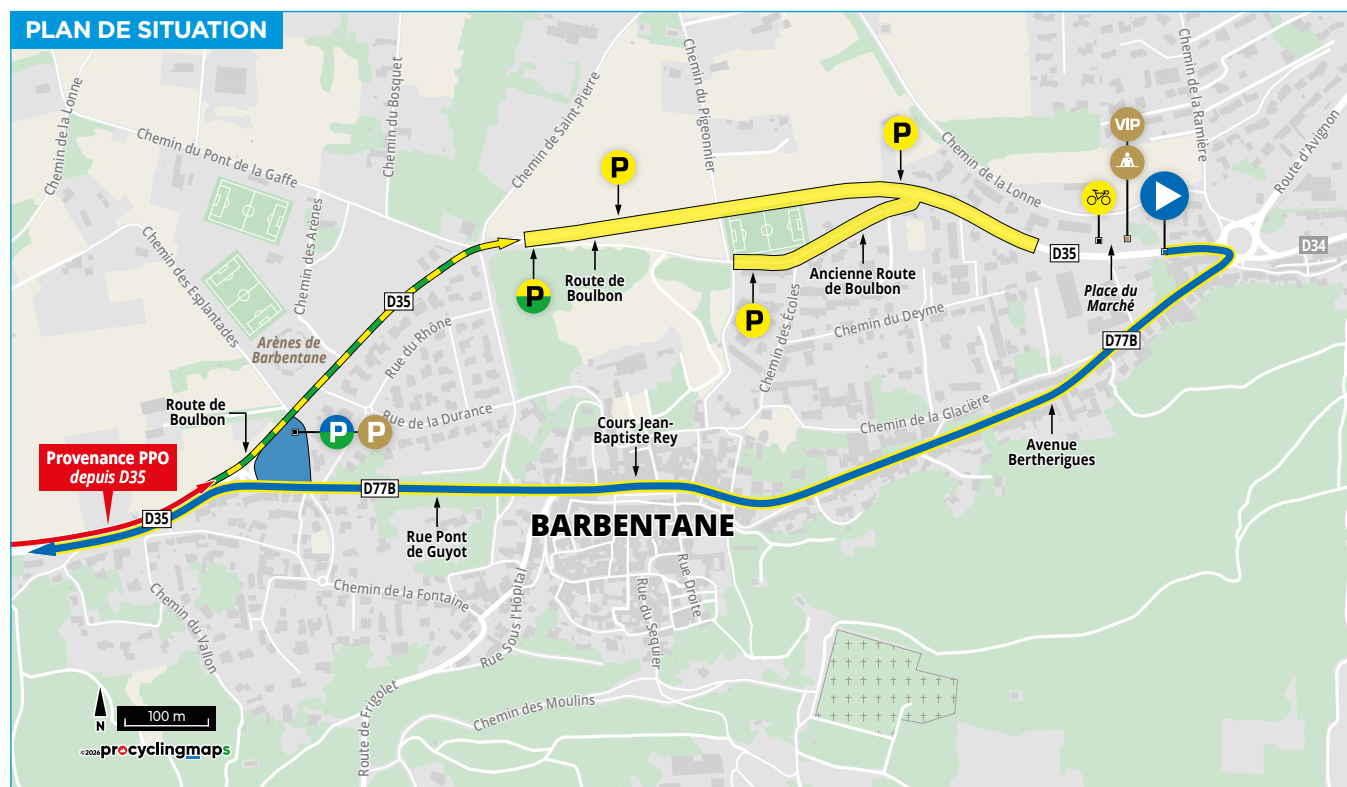
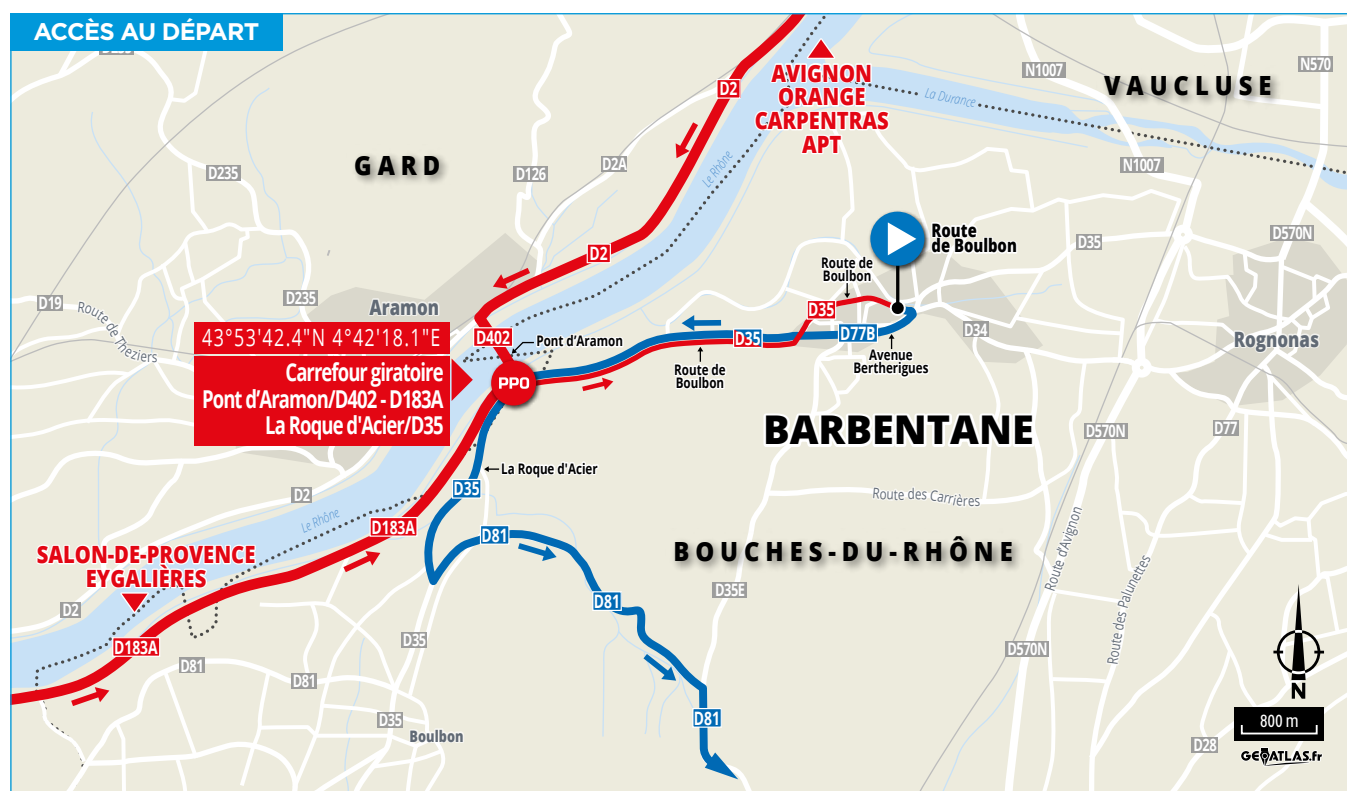
Rassemblement de départ : place du Marché

Signature : 11h30 à 12h30

Appel : 12h35

Départ fictif : 12h40 par route de Boulbon, avenue de Bertherigues, le Cours, D77 B, D35, la Roque d'Acier

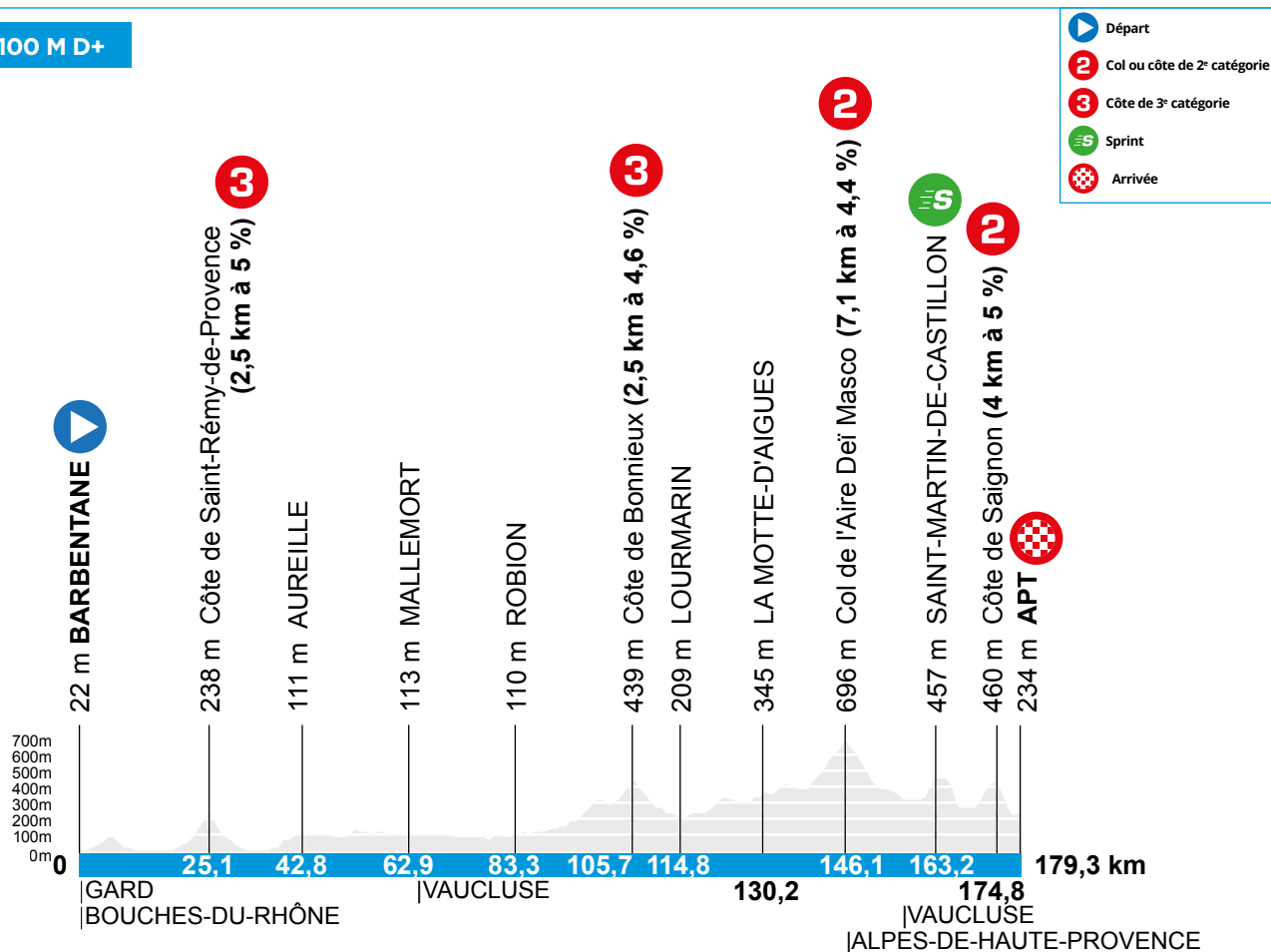
Départ réel : 12h50 sur la D35, soit à 4,7 km du lieu de rassemblement



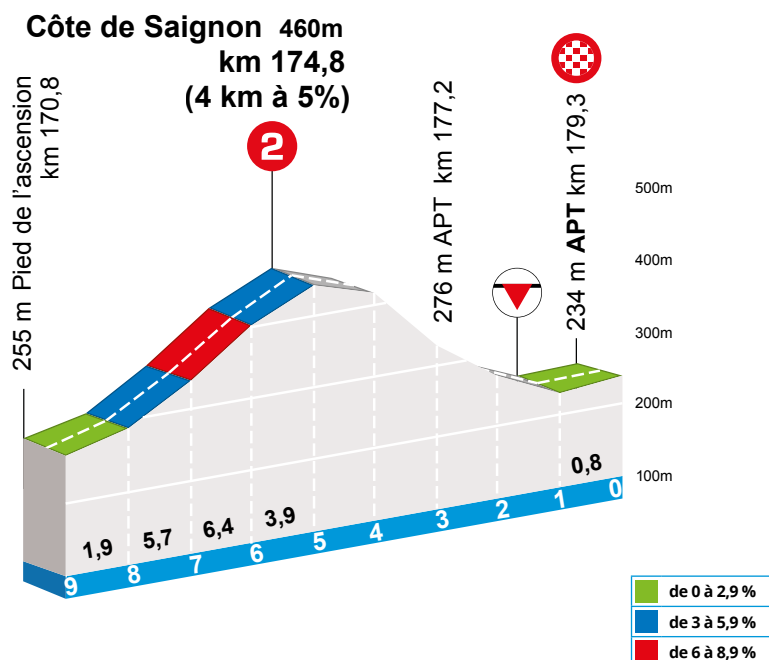
KILOMÈTRES		ÉTAPE 6			HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS				45 KM/H	43 KM/H	41 KM/H
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)							
		D35	BARBENTANE (D35-D77 B-D35)	Départ fictif ▶	12:40	12:40	12:40
GARD (30)							
179.3	0		BARBENTANE	Départ réel 📍	12:50	12:50	12:50
BOUCHES-DU-RHÔNE (13)							
177.1	2.2		Carrefour D35-D81		12:53	12:53	12:53
172.6	6.7	D81	Abbaye de Saint-Michel de Frigolet (TARASCON)		12:59	12:59	13:00
169.8	9.5		Carrefour D81-D970		13:03	13:03	13:04
169.1	10.2	D970	Carrefour D970-D570 N		13:03	13:04	13:05
168.1	11.2	D570 N	GRAVESON (D570 N-D28-D5)		13:05	13:06	13:06
165.4	13.9	D5	MAILLANE		13:08	13:09	13:10
159.3	20		SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE - Rétrécissement (500 m)	⚠️	13:17	13:18	13:19
154.2	25.1		Côte de Saint-Rémy-de-Provence	3	13:23	13:25	13:27
149.8	29.5		MAUSSANE-LES-ALPILLES (D5-D17)		13:29	13:31	13:33
143.8	35.5	D17	MOURIÈS - Nombreux ralentisseurs	⚠️	13:37	13:39	13:42
136.5	42.8		AUREILLE		13:47	13:50	13:53
130.1	49.2		EYGUIÈRES (D17-D72 B-D17 E) - Nombreux ralentisseurs + long terre-plein central	⚠️	13:56	13:59	14:02
127.4	51.9	D17 E	Zone de collecte et de ravitaillement n°1 (D17 E-D17 D)	🚚 🚒	13:59	14:02	14:06
125	54.3	D17 D	LAMANON (D17 D-D72 F-D23-D17 D) - Nombreux aménagements	⚠️	14:02	14:06	14:09
123.1	56.2		Passage à niveau n° 7		14:05	14:08	14:12
120.9	58.4		Carrefour D17 D-D23		14:08	14:11	14:15
116.4	62.9	D23	MALLEMORT (D23-D23 E)		14:14	14:18	14:22
VAUCLUSE (84)							
113.7	65.6	D32	Passage à niveau n° 27		14:17	14:22	14:26
112.7	66.6		Carrefour D32-D973		14:19	14:23	14:27
110.3	69	D973	Le Logis Neuf		14:22	14:26	14:31
102.1	77.2		CHEVAL-BLANC (D973-D31)		14:33	14:38	14:43
100	79.3	D31	Vidauque (CAVAILLON)		14:36	14:41	14:46
98.5	80.8		TAILLADES (D31-VC-D31)		14:38	14:43	14:48
96	83.3		ROBION (D31-D2)		14:41	14:46	14:52
93.3	86	D2	Carrefour D2-D3		14:45	14:50	14:56
92.7	86.6	D3	MAUBEC		14:45	14:51	14:57
90.5	88.8		Le Petit Coustellet (OPPÈDE)		14:48	14:54	15:00
86.7	92.6		MÈNERBES		14:53	14:59	15:05
82.8	96.5		Zone de collecte et de ravitaillement n°2	🚚 🚒	14:59	15:05	15:11
76.1	103.2		BONNIEUX (D3-D36)		15:07	15:14	15:21
73.6	105.7	D36	Côte de Bonnieux - Descente rapide et sinueuse sur 3 km	3 ⚠️	15:11	15:17	15:25
70.2	109.1		Carrefour D36-D943		15:15	15:22	15:30
64.5	114.8	D943	LOURMARIN (D943-D27)		15:23	15:30	15:38
56.7	122.6	D27	CUCURON		15:33	15:41	15:49
51.8	127.5		SANNES		15:40	15:48	15:57
49.4	129.9		Zone de collecte et de ravitaillement n°3	🚚 🚒	15:43	15:51	16:00
49.1	130.2		LA MOTTE-D'AIGUES		15:44	15:52	16:00
47	132.3		SAINT-MARTIN-DE-LA-BRASQUE		15:46	15:55	16:04
46.2	133.1		Carrefour D27-D42		15:47	15:56	16:05
44.7	134.6	D42	Les Roux		15:49	15:58	16:07
42.9	136.4		PEYPIN-D'AIGUES (D42-VC-D42)		15:52	16:00	16:10
41.6	137.7		Les Dônes		15:54	16:02	16:11
40.7	138.6		Carrefour D42-D33		15:55	16:03	16:13
37.9	141.4	D33	VITROLLES-EN-LUBÉRON		15:58	16:07	16:17
33.2	146.1		Col de l'Aire Dei Masco (696 m) - Descente rapide et sinueuse sur 8 km	🚒 2 ⚠️	16:05	16:14	16:24
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)							
25.9	153.4	D31	CÉRESTE-EN-LUBERON (D31-VC-D4100)		16:14	16:24	16:34
VAUCLUSE (84)							
19.1	160.2	D900	La Bégude		16:23	16:33	16:44
18.7	160.6		Carrefour D900-D48		16:24	16:34	16:45
18.6	160.7	D48	Zone de collecte n°4	🗑️	16:24	16:34	16:45
16.1	163.2		SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON	📶	16:28	16:38	16:49
11.4	167.9		Carrefour D48-D900		16:34	16:44	16:56
8.6	170.7	D900	Carrefour D900-D174		16:38	16:48	17:00
4.9	174.4	D174	SAIGNON		16:42	16:53	17:05
4.5	174.8		Côte de Saignon (460 m)	2	16:43	16:54	17:06
4.4	174.9		Carrefour D174-D48		16:43	16:54	17:06
2.1	177.2	D48	APT (D48-D900-VC) - Rétrécissement en fin de descente	⚠️	16:46	16:57	17:09
0	179.3	VC	APT	🚧	16:49	17:00	17:12

PROFILS

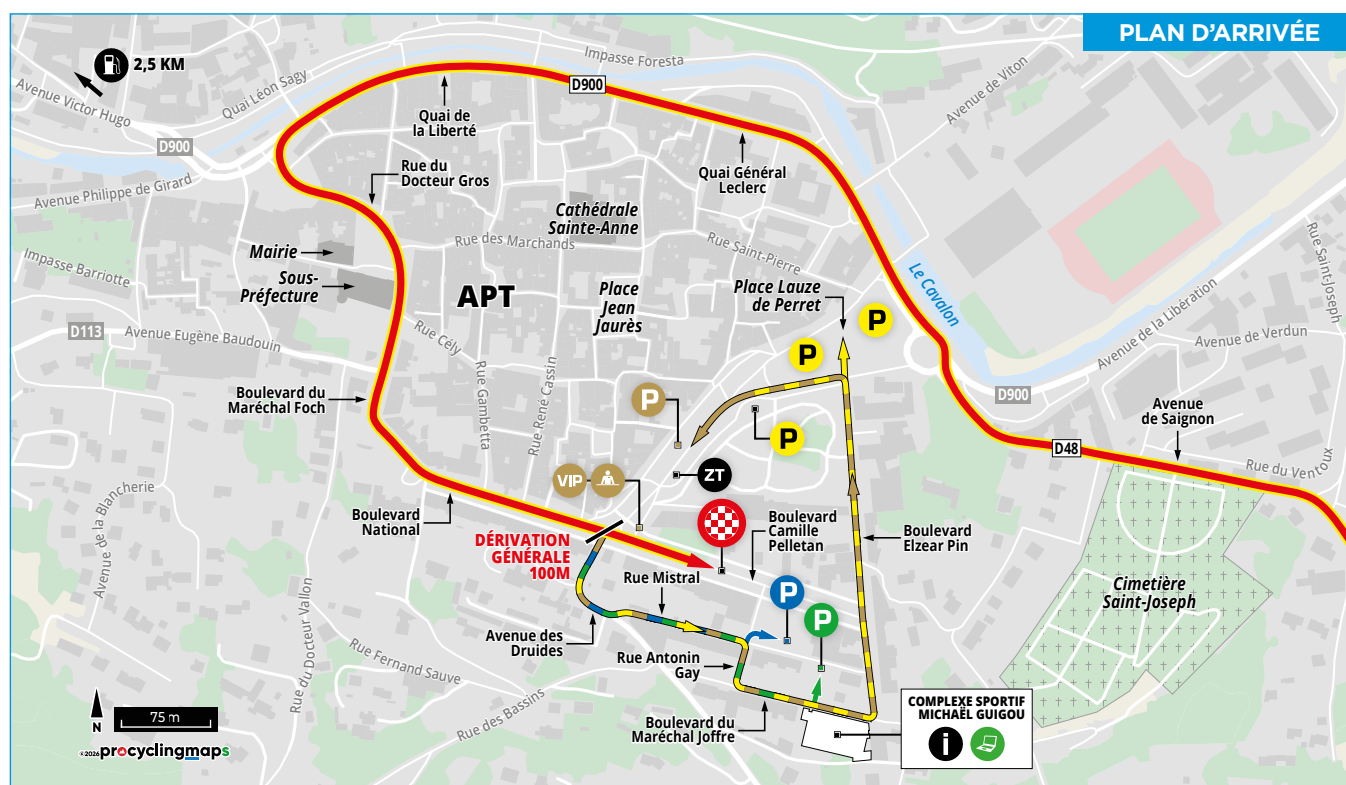
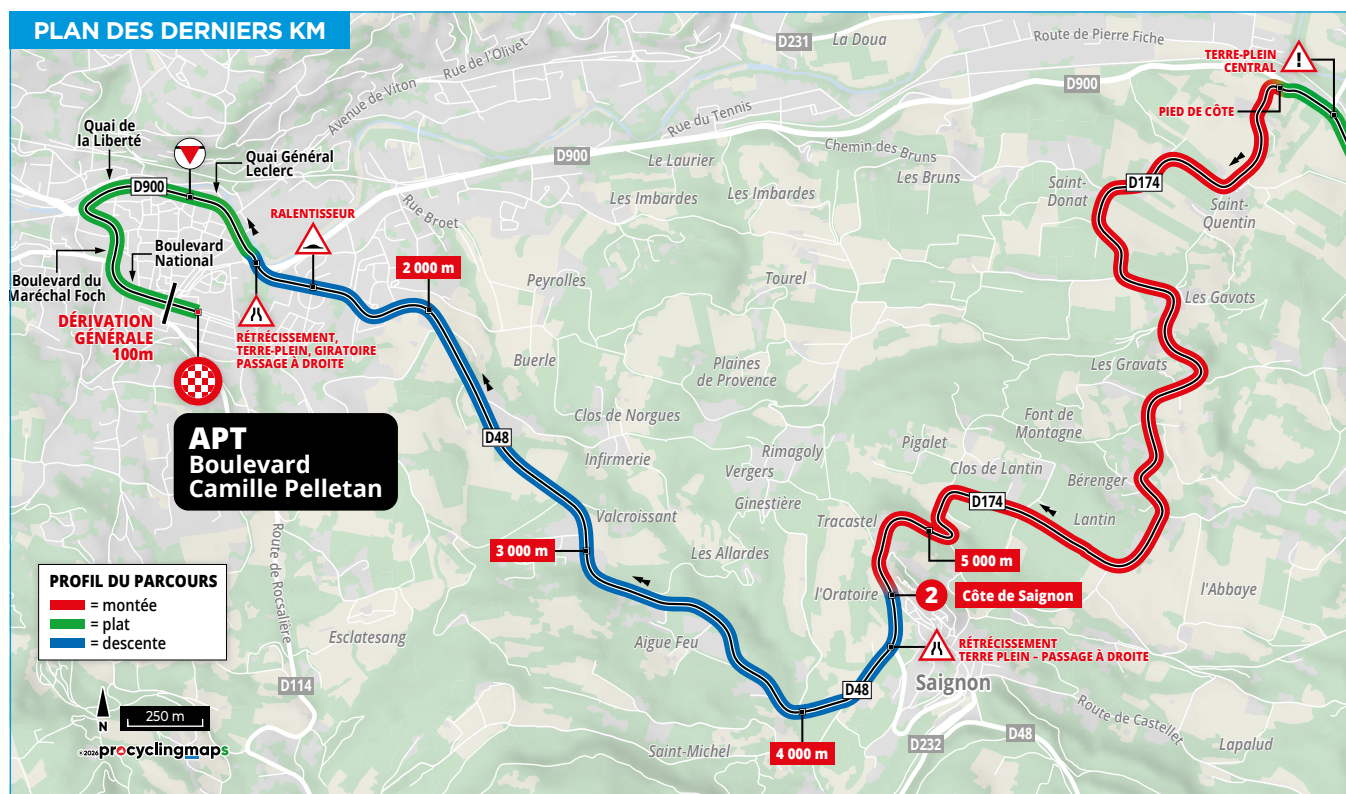
2 100 M D+



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la VC, boulevard Camille Pelletan, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 250 mètres

Largeur : 6,5 mètres

Permanence / centre de presse : complexe sportif Michaël Guigou - 130, boulevard du Maréchal Joffre

Distance de l'arrivée : 200 mètres

▶ NICE • 06



 AURON • 06
Nice, entre mer et montagne

Entre mer et montagne, la capitale azurée mêle encore à cette époque de l'année le bleu de la Baie des Anges au blanc des cimes du Mercantour. En quelques coups de pédales depuis la mer Méditerranée, vous voilà au pied des plus belles ascensions de la Métropole Nice Côte d'Azur au cœur d'un magnifique territoire de montagne. À l'occasion de cet avant-dernier jour de course, les coureurs du Paris-Nice mettront ainsi en exergue tout ce que notre territoire peut offrir de plus beau au mois de mars.

Au départ de Nice, en passant par la vallée de la Tinée, avant de rejoindre Auron à 1 600 mètres d'altitude pour la deuxième fois dans l'histoire de la Course au soleil, après une grande première l'an dernier.

C'est d'ailleurs entre Nice et Auron que la Métropole a conçu ce parcours unique qui permet désormais de relier en VTT la station à Nice sur un tracé de 261 km traversant les plus beaux panoramas de la Métropole, soit 7 villes-étapes et la traversée de 16 communes.

nice.fr



Baie des Anges, Nice

L'arrivée à Auron offre l'assurance de découvrir et d'apprécier une station de sports d'hiver et d'été.

Créée en 1937, familiale, conviviale et sportive, elle dispose du plus grand domaine skiable des Alpes-Maritimes avec 135 km de pistes. Elle s'étend sur quatre grands secteurs entre mélèzes et sapins. Très appréciée de la clientèle régionale, Auron promeut aujourd'hui sa notoriété en France et dans toute l'Europe, grâce à son accès facile depuis l'aéroport international de Nice et ses 120 destinations directes.

En 1h30 de route depuis la mer, les hivernants peuvent dévaler les pentes ou bien partir en raquettes, profiter d'une balade en chiens de traineau, s'essayer sur la patinoire ou bien se détendre au spa ou dans les équipements aqualudiques.

L'été, le parc national du Mercantour offre des centaines de kilomètres de sentiers de randonnée permettant entre autres la découverte de lacs d'altitude.

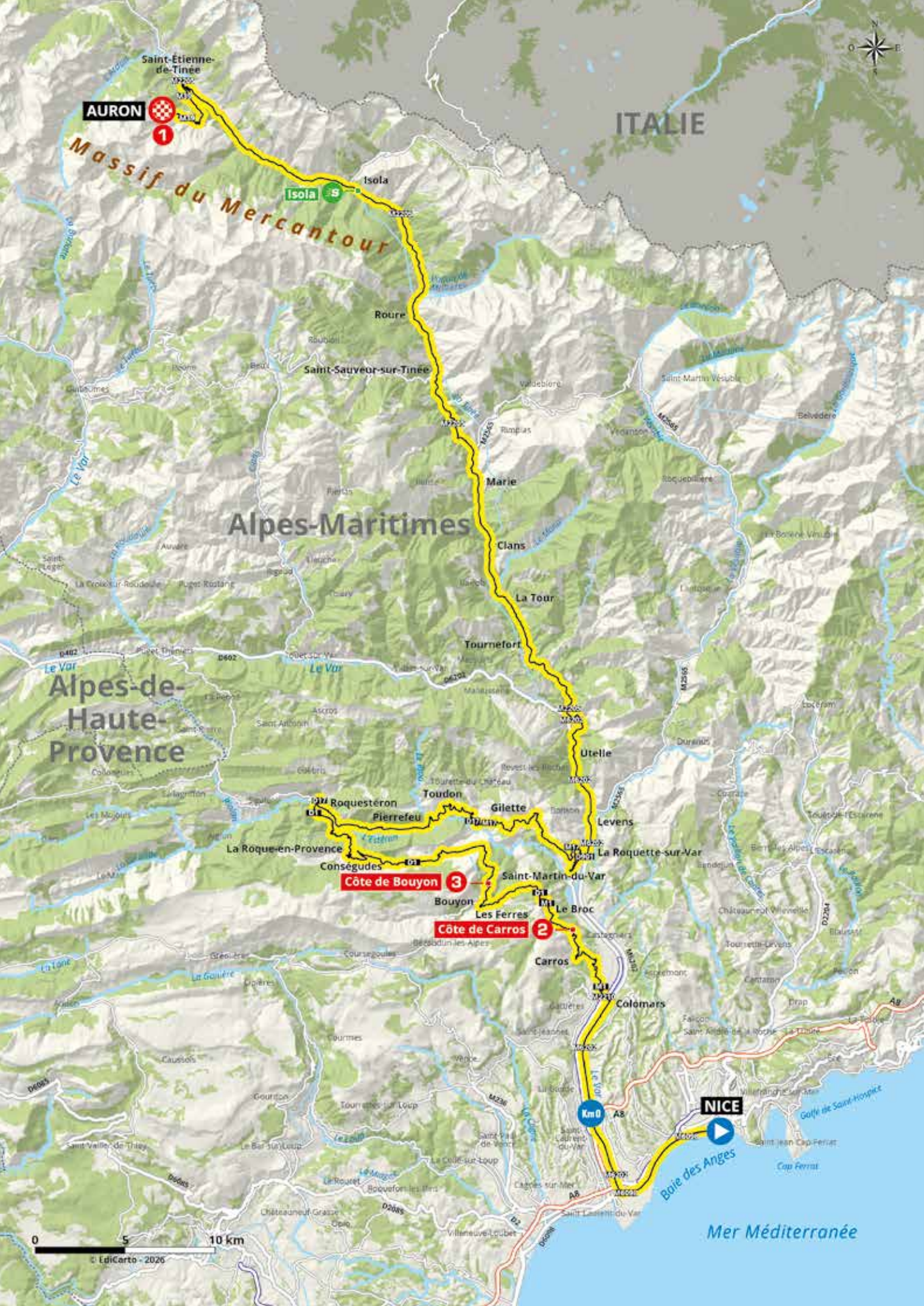
La station propose de multiples activités pour les familles avec en particulier le parcours pédestre « Les Balcons d'Auron » situé sur les crêtes, mais également un magnifique bike park pour les adeptes du VTT ou encore, pour les plus courageux, le col de la Bonette à grimper à vélo de route.

Enfin, n'oublions pas le village de Saint-Étienne-de-Tinée avec sa grande base nature au magnifique plan d'eau pour des activités sportives et de farniente et, au long de ses belles ruelles, un patrimoine culturel très important et ses nombreuses chapelles classées.

auron.com



Station d'Auron



ACCÈS ET DÉPART

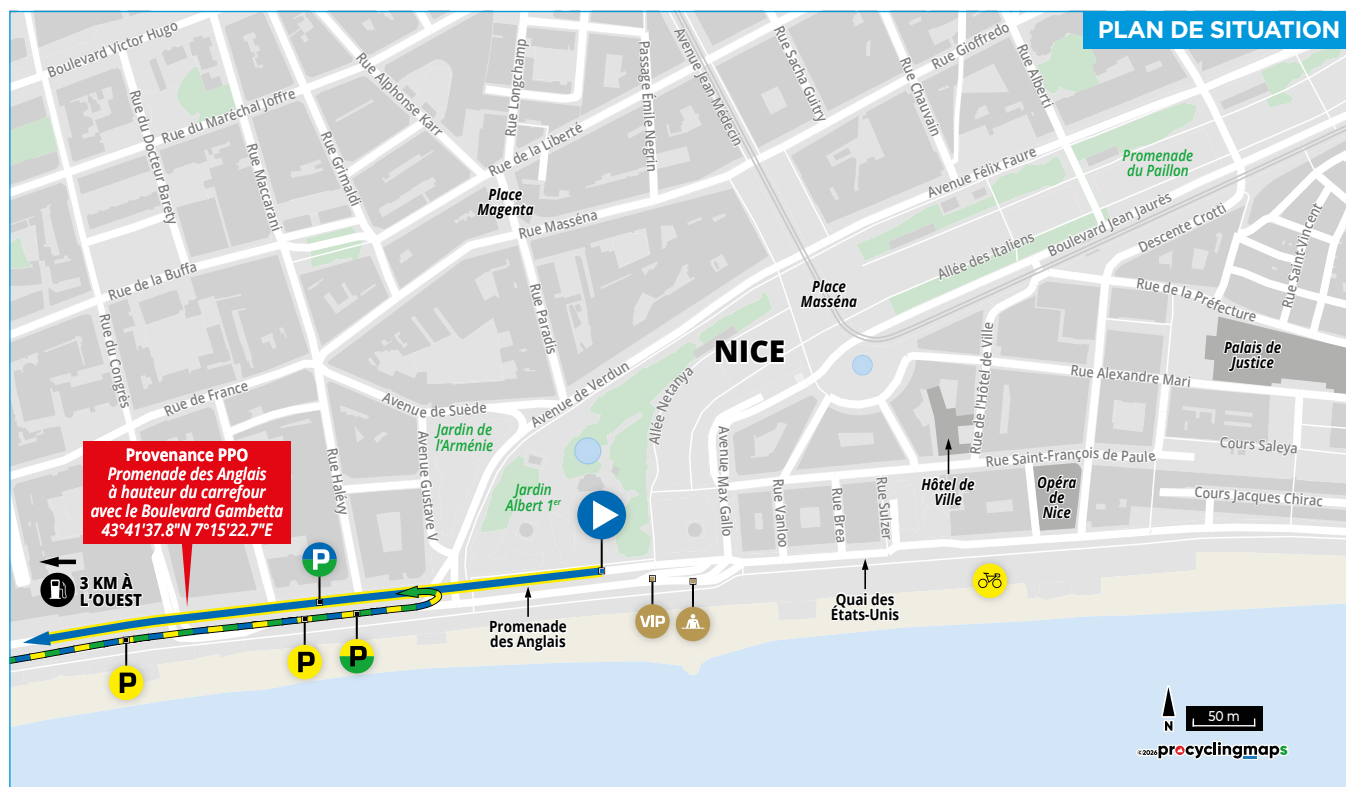
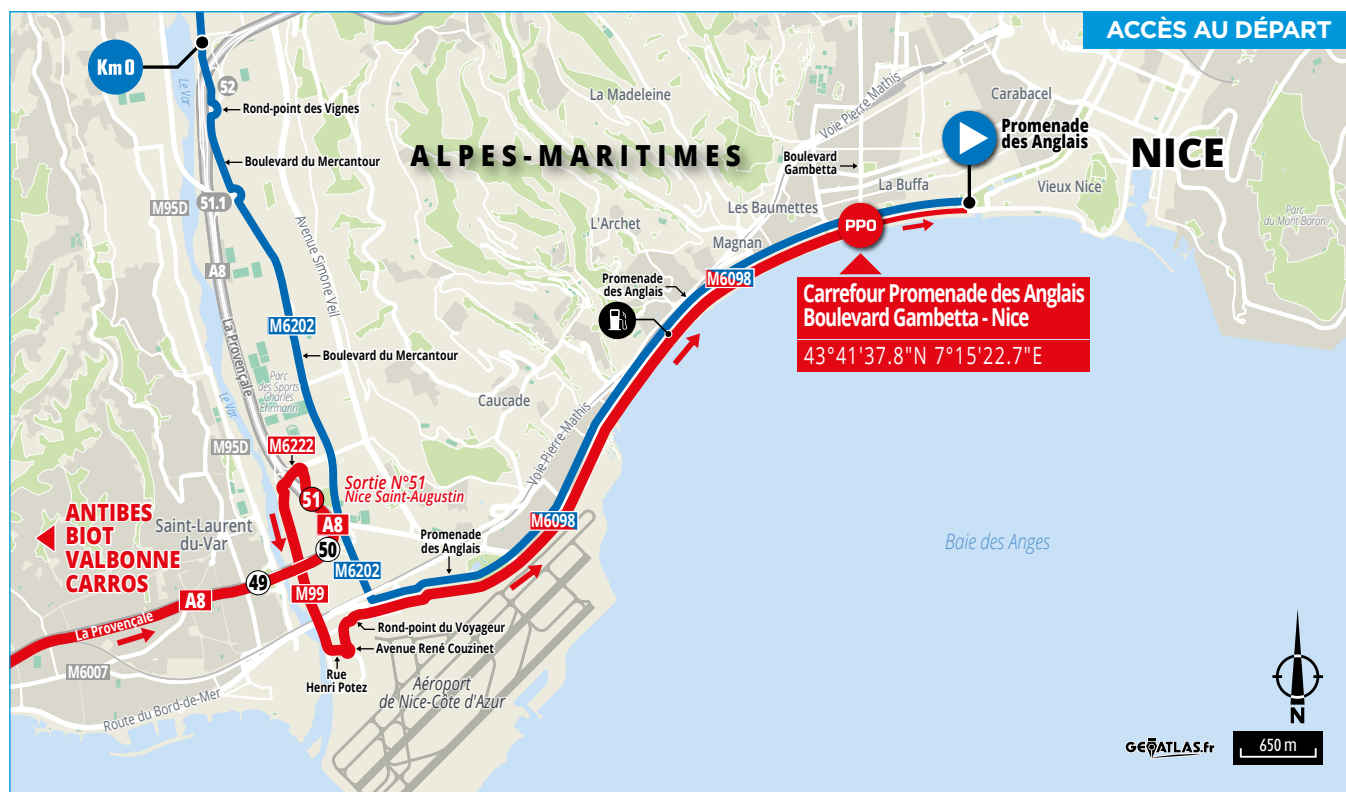
Rassemblement de départ : promenade des Anglais

Signature : 10h10 à 11h10

Appel : 11h15

Départ fictif : 11h20 par M6098, boulevard Georges Pompidou, M6202, boulevard du Mercantour

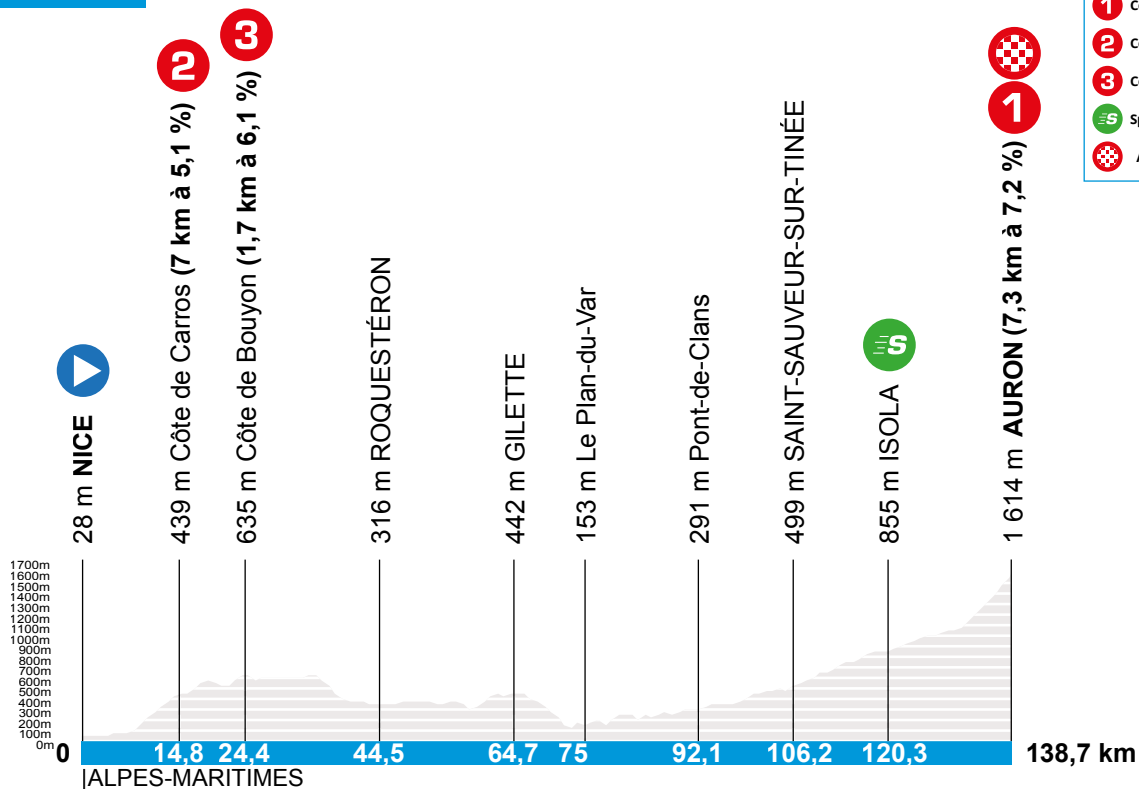
Départ réel : 11h40 sur M6202, boulevard du Mercantour, soit à 10 km du lieu de rassemblement



KILOMÈTRES		ÉTAPE 7				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					42 KM/H	40 KM/H	38 KM/H
ALPES-MARITIMES (06)								
		M6098	NICE (M6098-M6202)	Départ fictif		11:20	11:20	11:20
138.7	0	M6202	NICE	Départ réel		11:40	11:40	11:40
132.3	6.4		La Manda (M6202-M2210) (COLOMARS)			11:49	11:50	11:50
131.7	7		Passage à niveau			11:50	11:50	11:51
131.4	7.3	M2210	La Manda - Plusieurs aménagements			11:50	11:51	11:52
131.2	7.5		CARROS (M2210-M1)			11:51	11:51	11:52
130.9	7.8	M1	Les Plans			11:51	11:52	11:52
127.3	11.4		Village			11:56	11:57	11:58
123.9	14.8		Côte de Carros (439 m)			12:01	12:02	12:03
122.6	16.1		LE BROC - Rétrécissement (1 km)			12:03	12:04	12:05
118.5	20.2	D1	BOUYON			12:09	12:10	12:12
114.3	24.4		Côte de Bouyon			12:15	12:17	12:18
108.4	30.3		LES FERRES			12:23	12:25	12:28
103.8	34.9		CONSÉGUDES - Descente étroite et sinueuse sur 10 km			12:30	12:32	12:35
94.7	44		LA ROQUE-EN-PROVENCE - Rétrécissement			12:43	12:46	12:49
94.2	44.5		ROQUESTÉRON (D1-D17)			12:44	12:47	12:50
90.3	48.4	D17	Le Ranc			12:49	12:53	12:56
85.1	53.6		PIERREFEU			12:56	13:00	13:04
82.2	56.5		Vescous (TOUDON)			13:01	13:05	13:09
81.2	57.5		Ciavarlina (TOUDON)			13:02	13:06	13:11
79.4	59.3		Zone de collecte et de ravitaillement n°1 (D17-M17)			13:05	13:09	13:13
77.4	61.3		Colle Belle			13:07	13:12	13:17
74	64.7		GILETTE - Descente rapide sur 7 km			13:12	13:17	13:22
67.1	71.6		Le Pont-Charles-Albert (M17-M901)			13:22	13:27	13:33
65.7	73	M901	Passage à niveau n° 658			13:24	13:29	13:35
65.7	73		Carrefour M901-M6202			13:24	13:29	13:35
63.7	75	M6202	Le Plan-du-Var (LEVENS)			13:27	13:32	13:38
62	76.7		Le Chaudan (UTELLE)			13:30	13:35	13:41
60.9	77.8		Tunnel du Chaudan (122 m)			13:31	13:37	13:43
59.4	79.3		Tunnel (100 m)			13:33	13:39	13:45
58.5	80.2		Tunnel du Rocastron (130 m)			13:35	13:40	13:47
56	82.7		Tunnel (100 m)			13:38	13:44	13:50
56	82.7		Carrefour M6202-M2205			13:38	13:44	13:50
54	84.7	M2205	La Courbaisse (TOURNEFORT) - Terre-pleins centraux			13:41	13:47	13:54
48.3	90.4		Roussillon La Condamine (LA TOUR) - Terre-pleins centraux			13:49	13:56	14:03
46.6	92.1		Pont-de-Clans (CLANS) - Terre-pleins centraux			13:51	13:58	14:05
45.7	93		Zone de collecte et de ravitaillement n°2			13:53	13:59	14:07
43.5	95.2		Bancairon (CLANS) - Terre-pleins centraux			13:56	14:03	14:10
39	99.7		MARIE			14:02	14:09	14:17
38.1	100.6		La Bollinette			14:04	14:11	14:19
32.5	106.2		SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE			14:12	14:19	14:28
18.4	120.3		ISOLA			14:32	14:40	14:50
11.3	127.4		Le Cialancier			14:42	14:51	15:01
8.9	129.8		Le Bourguet			14:45	14:55	15:05
8.4	130.3		Zone de collecte n° 3 (M2205-M2205 C)			14:46	14:55	15:06
5.3	133.4	M2205 C	Saint-Maur (M2205 C-M39)			14:51	15:00	15:11
0.4	138.3	M39	SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE (M39-VC)			14:57	15:07	15:18
0	138.7	VC	AURON (1 614 m)			14:58	15:08	15:19

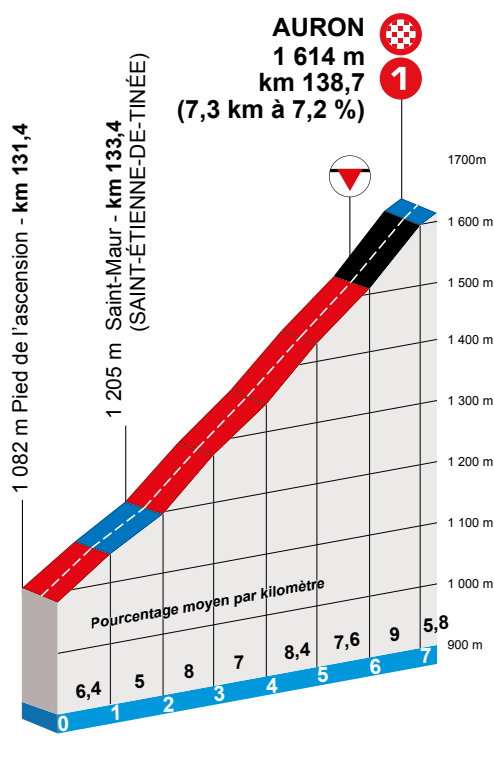
PROFILS

2 580 M D+



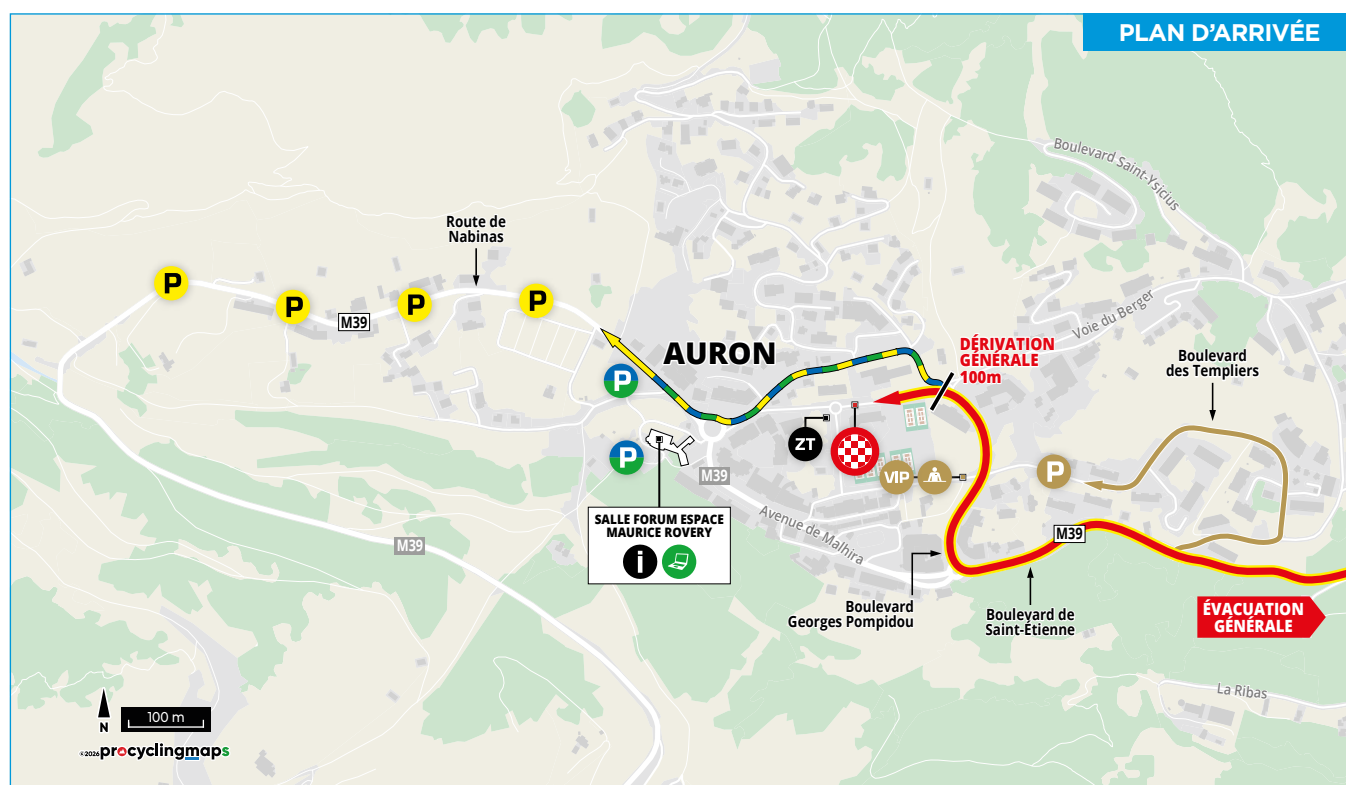
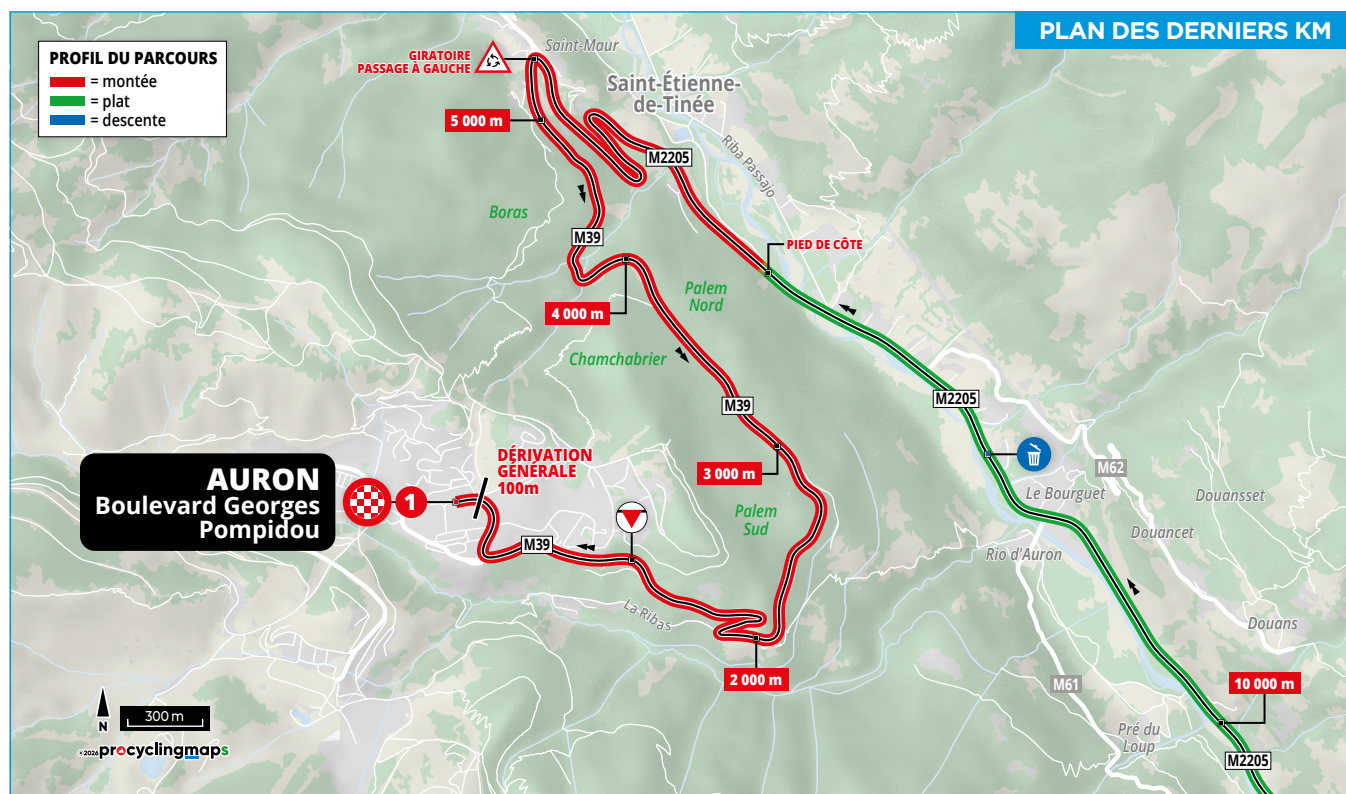
- ▶ Départ
- 1 Côte de 1^{re} catégorie
- 2 Côte de 2^e catégorie
- 3 Côte de 3^e catégorie
- S Sprint
- Arrivée

PROFIL DES DERNIERS KM



- de 3 à 5,9 %
- de 6 à 8,9 %
- > 9 %

DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Arrivée : sur la VC, boulevard Georges Pompidou, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 100 mètres

Largeur : 6 mètres

Permanence / centre de presse : Salle Forum Espace Maurice Rovery -7, route de Nabinas - 06660 Saint-Étienne-de-Tinée

Distance de l'arrivée : 250 mètres



Nice, une grande terre de vélo

Capitale de la Côte d'Azur, 5^e ville de France avec 350 000 habitants, 2^e pôle touristique du pays avec plus de 5 millions de visiteurs par an et 2^e aéroport de France avec plus de 14 millions de passagers annuels, Nice jouit d'un cadre unique et d'un climat privilégié, cumulant tous les atouts qui en font désormais une terre d'exception pour le sport et une destination particulièrement appréciée pour les grands événements cyclistes internationaux.

À commencer par Paris-Nice cycliste bien évidemment qui, chaque année au mois de mars et ce depuis 1933, fait de la ville de Nice un des hauts lieux du vélo en France. Une dimension encore supérieure a été atteinte ces dernières années avec l'arrivée historique du Tour de France organisée à Nice en 2024, laquelle a révélé au monde entier le potentiel hors du commun de la ville et du territoire pour la pratique du vélo. Après le Grand Départ de 2020 et avant l'arrivée du Tour de France Femmes avec Zwift au mois d'août prochain, c'est la confirmation que Nice et sa métropole offrent bien un cadre d'exception pour les plus grandes courses cyclistes.

Cette dernière étape de Paris-Nice ne dérogera pas à la règle avec l'ascension du col de la Porte ou encore celle de la côte de Châteauneuf-Villevieille avant de rejoindre le stade de l'Allianz Riviera au bout de 129,2 km de course. Un nouveau parcours pour une dernière étape toujours aussi passionnante et sélective.

Offrir ce qu'il y a de mieux en matière de vélo, telle est l'ambition de notre territoire pour le cyclisme de haut niveau. Telle est également l'ambition de Métropole Nice Côte d'Azur en matière de mobilité innovante. Avec une priorité pour le réseau de pistes cyclables qui atteint aujourd'hui 231 km sur la métropole et le renouvellement du marché VELO en 2024 qui propose 2 000 vélos en libre-service, dont 90 % électriques. La sécurisation des routes pour les cyclistes s'est affirmée, avec 250 panneaux de prévention, et un accent a été mis sur la valorisation des cols qui ont vu s'écrire les plus belles pages du cyclisme. Une offre de plus 50 circuits pour le vélo de route et le gravel ou encore de 60 boucles de rando-vélo pour le VTT ou VTAE à travers 24 communes et sur plus de 1 000 km séduit de nombreux pratiquants. Autant d'atouts qui ont valu à Nice d'obtenir à deux reprises le label « Ville à vélo du Tour de France » en 2021 et 2024.

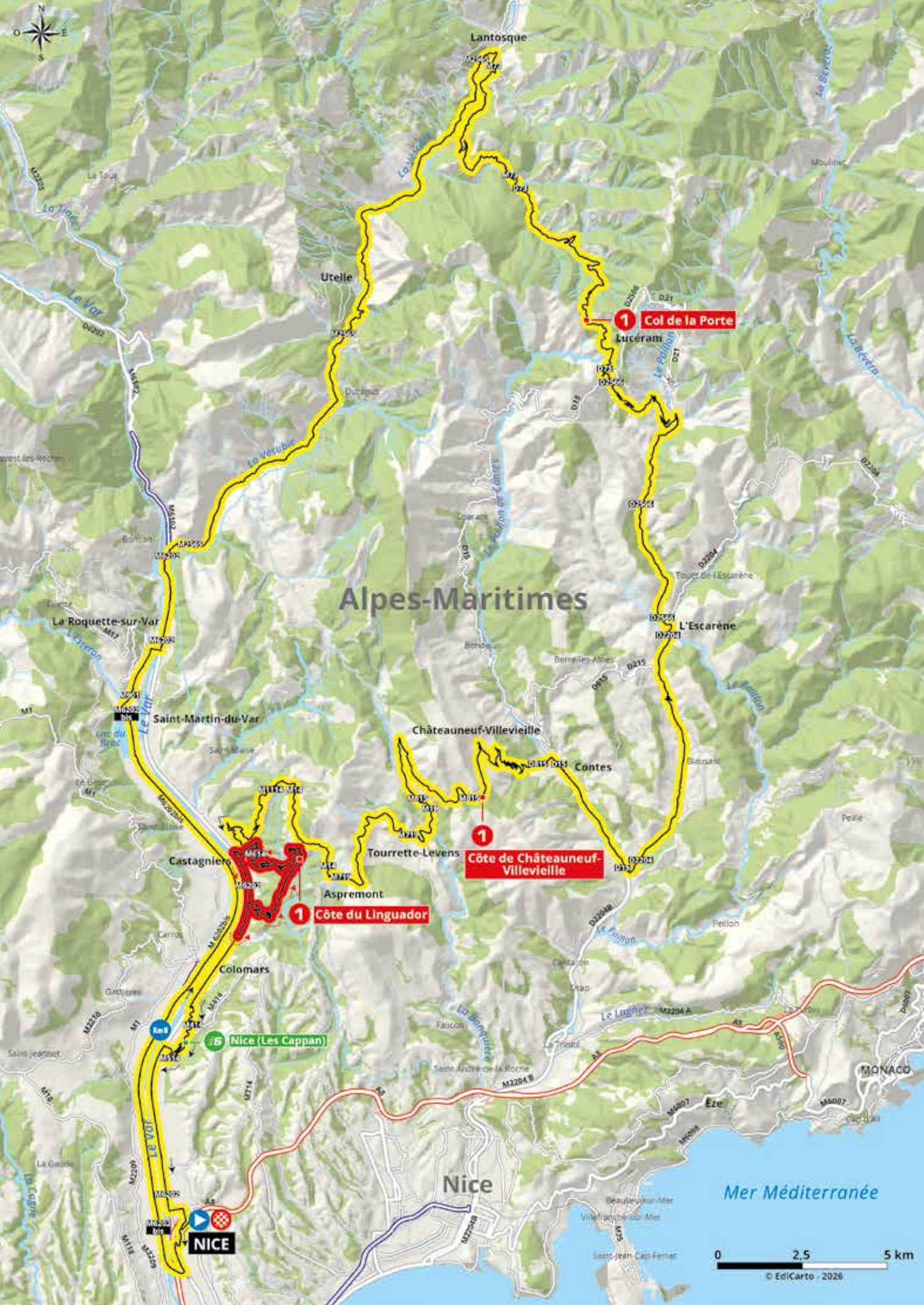
nice.fr



Promenade des Anglais, Nice



Allianz Riviera, Nice



ACCÈS ET DÉPART

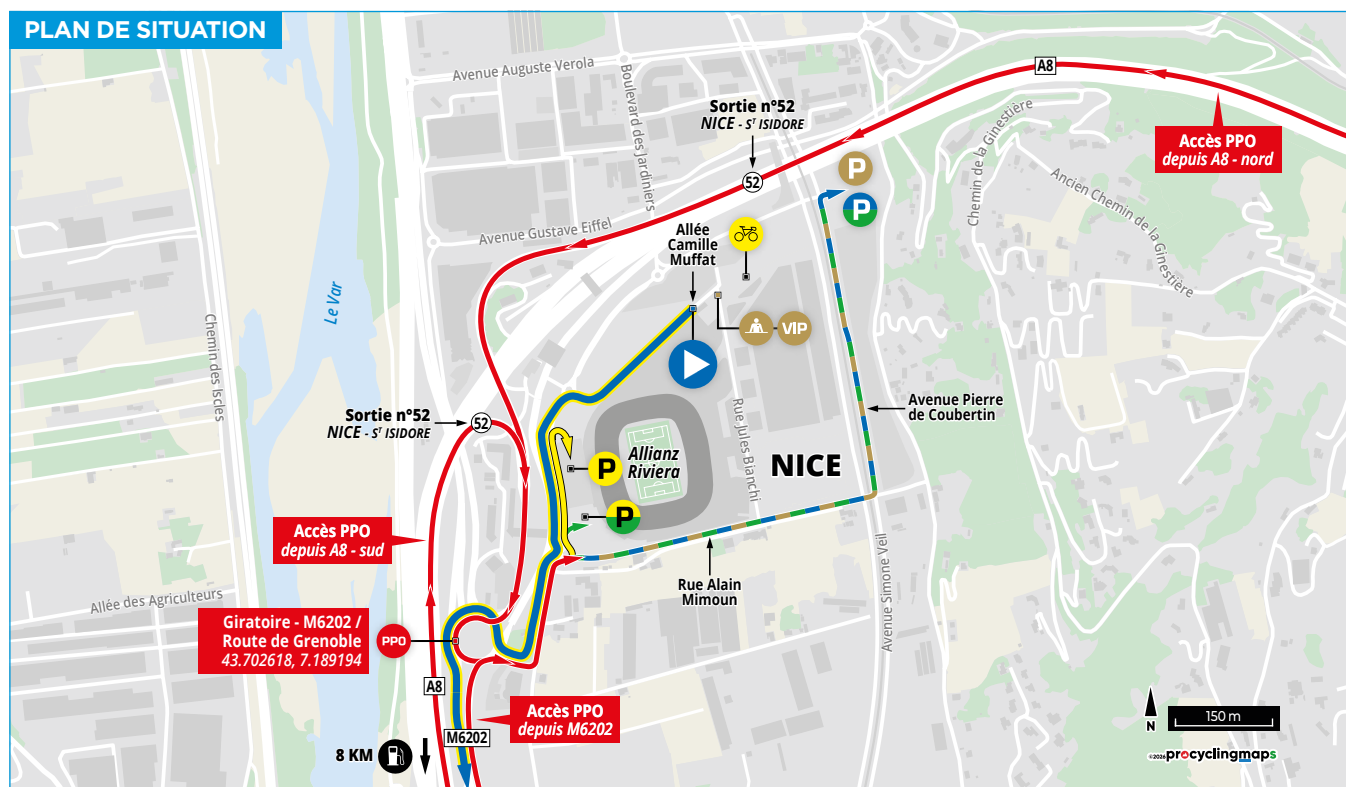
Rassemblement de départ : allée Camille Muffat

Signature : 12h15 à 13h15

Appel : 13h20

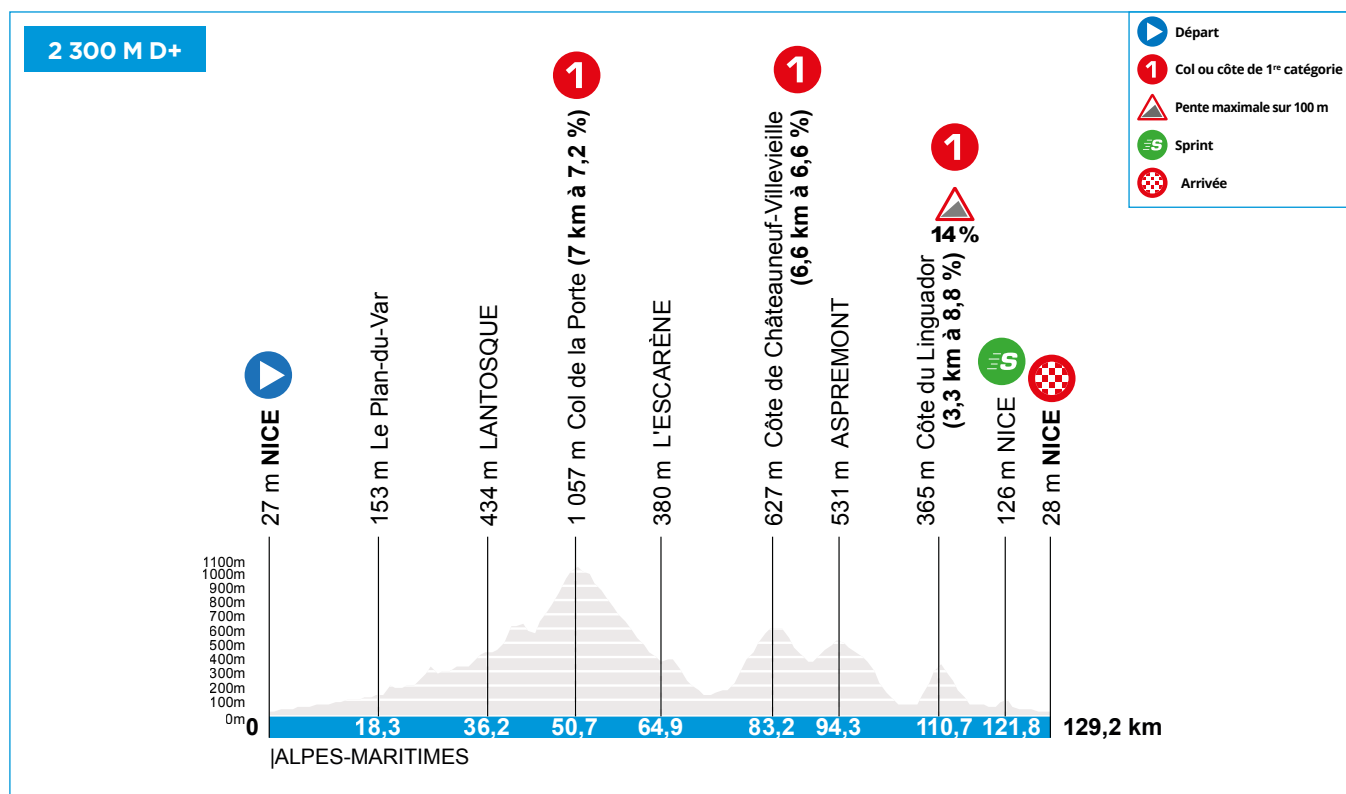
Départ fictif : 13h25 par allée Camille Muffat, boulevard des Jardiniers, rond-point des Vignes, route de Grenoble, M6202, rond-point des Baraques, M6202 bis

Départ réel : 13h30 sur la M6202 bis, soit à 3,8 km du lieu de rassemblement.



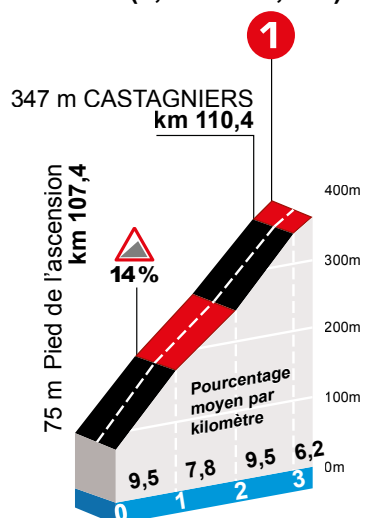
KILOMÈTRES		ÉTAPE 8				HORAIRES		
À PARCOURIR	PARCOURUS					44 KM/H	42 KM/H	40 KM/H
ALPES-MARITIMES (06)								
		VC	NICE (VC-M6202-M6202 bis)	Départ fictif	▶	13:25	13:25	13:25
129.2	0	M6202 bis	NICE	Départ réel	🏁	13:30	13:30	13:30
116.2	13		Carrefour M6202 BIS-M901			13:48	13:49	13:49
114.7	14.5	M901	Pont Louis Nucéra (LE BROCC)			13:50	13:51	13:52
113.2	16		Le Pont Charles-Albert (GILLETTE)			13:52	13:53	13:54
112.9	16.3		Passage à niveau n°658			13:52	13:53	13:54
112.9	16.3		LA ROQUETTE-SUR-VAR (M901-M6202)			13:52	13:53	13:54
110.9	18.3	M6202	Le Plan-du-Var (LEVENS)			13:55	13:56	13:57
110.2	19		Carrefour M6202-M2565			13:56	13:57	13:58
109.1	20.1	M2565	Tunnel des Portes de la Vesubie (190 m)			13:57	13:59	14:00
106.3	22.9		Cros d'Utelle (UTELLE)			14:01	14:03	14:04
102.1	27.1		Tunnel de Pagary (320 m)			14:07	14:09	14:11
100	29.2		Saint-Jean La Rivière (UTELLE)			14:10	14:12	14:14
96	33.2		Zone de collecte et de ravitaillement n°1		🚚 🚚	14:15	14:17	14:20
95	34.2		Tunnel Charles Genisy (135 m)			14:17	14:19	14:21
93	36.2		LANTOSQUE (M2565-M73)			14:19	14:22	14:24
87.6	41.6	M73	Loda			14:27	14:29	14:32
78.5	50.7	D73	Col de la Porte (1 057 m)		🚚 1	14:39	14:43	14:46
76.2	53		Col Saint Roch (D73-D2566) - Descente rapide et sinueuse sur 14 km		⚠️	14:42	14:46	14:50
70.6	58.6	D2566	LUCÉRAM - Avancées de trottoirs + ralentisseurs en descente		⚠️	14:50	14:54	14:58
64.3	64.9		L'ESCARÈNE (M2566 - M2204)			14:59	15:03	15:08
59.9	69.3	D2204	Terra Communale (BLAUSASC) - Balisettes sur 1 km en descente		⚠️	15:05	15:10	15:15
57.8	71.4		La Pointe (D2204-D15)			15:08	15:13	15:18
53	76.2	D15	CONTES (D15-D815)			15:15	15:20	15:25
48.2	81	D815	CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE			15:22	15:27	15:33
46	83.2		Côte de Châteauneuf-Villevieille (627 m)		🚚 1	15:25	15:30	15:36
42.8	86.4	M815	Le Colombier (M815-M19)			15:29	15:35	15:41
39.5	89.7	M19	TOURRETTE-LEVENS (M19-M719)			15:34	15:40	15:46
36	93.2	M719	Zone de collecte et de ravitaillement n°2		🚚 🚚	15:39	15:45	15:52
34.9	94.3		ASPREMONT (M719-M14) - Descente rapide et sinueuse sur 9 km		⚠️	15:40	15:46	15:53
30.5	98.7	M14	La Loubière (M14-M1114) (SAINT-BLAISE)			15:46	15:53	16:00
25.8	103.4	M1114	Entrée sur le circuit final (M1114-M614)			15:53	16:00	16:07
25.6	103.6	M614	Les Moulins (M614-M6202)			15:53	16:00	16:08
23.4	105.8	M6202	Zone de collecte et de ravitaillement n°3		🚚 🚚	15:56	16:03	16:11
21.9	107.3		Carrefour M6202-VC			15:58	16:05	16:13
18.5	110.7	VC	Côte du Linguador (365 m)		1	16:03	16:10	16:19
18.1	111.1		CASTAGNIERS (VC-M614) - Descente rapide et sinueuse sur 5 km		⚠️	16:04	16:11	16:19
13.7	115.5	M614	Les Moulins (M614-M6202)			16:10	16:17	16:26
11.6	117.6	M6202	Zone de collecte n°4		🚚	16:13	16:21	16:29
10.4	118.8		La Manda (COLOMARS)			16:14	16:22	16:31
8.9	120.3		Carrefour M6202-M414			16:16	16:24	16:33
7.4	121.8	M414	NICE (LES CAPPAN) (M414-M514)		🏁	16:18	16:27	16:36
5.5	123.7	M514	Carrefour M514-M6202			16:21	16:29	16:39
1.2	128	M6202	Carrefour M6202-VC			16:27	16:36	16:45
0	129.2	VC	NICE		🏁	16:29	16:37	16:47

PROFILS

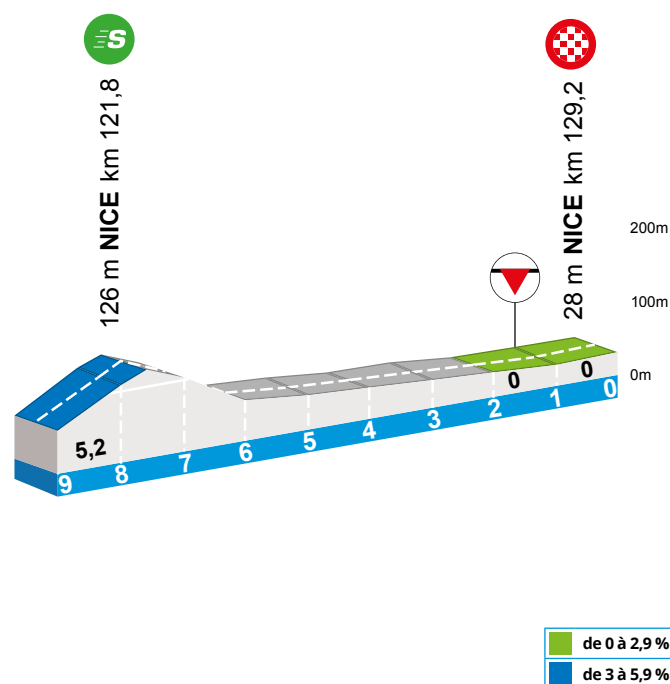


PROFIL DU COL DU LINGUADOR

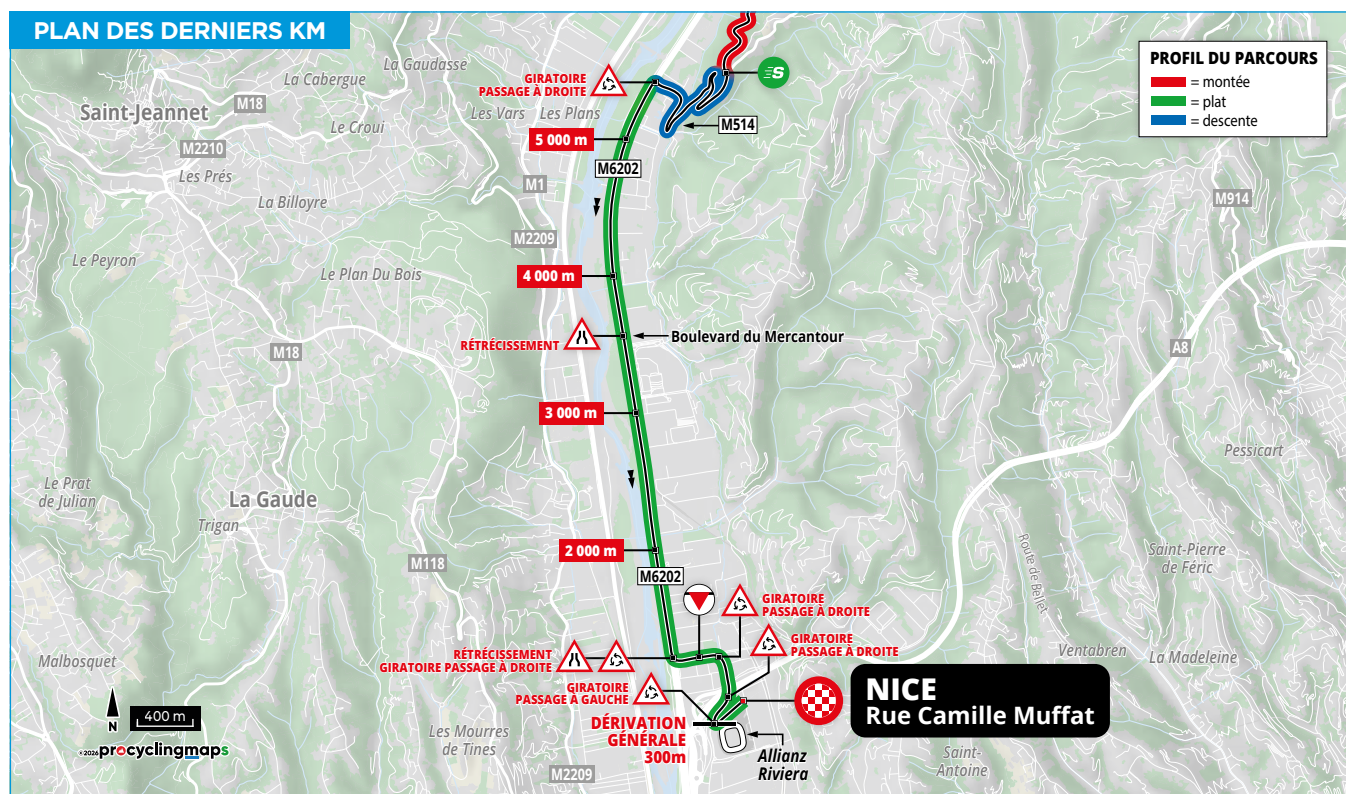
Côte du Linguador 365 m
km 110,7
(3,3 km à 8,8 %)



PROFIL DES DERNIERS KM



DERNIERS KILOMÈTRES ET ARRIVÉE



Ligne d'arrivée : sur la VC, allée Camille Muffat, à l'extrémité d'une ligne droite finale de 250 mètres
Largeur : 5,50 mètres
Permanence / centre de presse : Allianz Riviera – Stade, boulevard des Jardiniers
Distance de l'arrivée : 400 mètres

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 84^e PARIS-NICE est organisé par TDF Sport et Amaury Sport Organisation (A.S.O.) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI), de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Il se déroule du dimanche 8 au dimanche 15 mars 2026 et comprend 8 étapes. PARIS-NICE est inscrit au calendrier UCI WorldTour.

ARTICLE 2. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes UCI WorldTeams et UCI ProTeams limitées à 7 coureurs maximum et à 5 coureurs minimum. Si une équipe, sans justification valable, prend le départ d'une épreuve UCI WorldTour avec un nombre de coureurs inférieur à 7, l'équipe est redevable d'une amende de CHF 5'000.- par coureur manquant. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. PERMANENCE

La permanence d'accueil se tient samedi 7 mars de 14h00 à 18h00 :
Gymnase Pierre de Coubertin
42 rue de Saint-Germain - 78260 Achères
Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fait de 14h00 à 15h45.
La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 16h00 à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 4. RADIO-TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de 170.1750 MHz.

ARTICLE 5.

ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par SHIMANO au moyen de trois voitures techniques et d'une moto.

ARTICLE 6. CLASSEMENT GÉNÉRAL

INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 8 étapes en tenant compte des bonifications et pénalisations suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCI.

Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, à l'exception de l'étape contre-la-montre par équipe, et en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

Le leader du classement général individuel au temps porte le maillot jaune et blanc.

ARTICLE 7. CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 7 étapes en ligne, ainsi que dans les sprints intermédiaires suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

À chaque sprint intermédiaire : 10 - 6 - 4 points aux trois premiers coureurs classés.

Il est attribué aux arrivées de la 1^{re}, 2^e, et 6^e étapes : 25 - 22 - 20 - 18 - 16 - 14 - 12 - 10 - 8 - 6 points aux 10 premiers coureurs classés.

Il est attribué aux arrivées des 4^e, 5^e, 7^e et 8^e étapes : 15 - 12 - 10 - 8 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 points aux 10 premiers coureurs classés.

Le leader du classement par points porte le maillot vert.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général final aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1^o) Nombre de victoires d'étapes ;
- 2^o) Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement par points ;
- 3^o) Classement général final au temps.

Le prix attribué au classement par points est : 1^{er} au classement général final : 2 000 €

ARTICLE 8.

CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un classement du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des cols ou côtes dans les 7 étapes en ligne et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI.

Il est attribué les points suivants dans chacun des cols ou côtes :

- Cols ou côtes de 3^e catégorie : 3 - 2 - 1 points aux trois premiers coureurs classés ;
- Cols ou côtes de 2^e catégorie : 5 - 3 - 2 - 1 points aux quatre premiers coureurs classés ;
- Cols ou côtes de 1^{re} catégorie : 10 - 5 - 3 - 2 - 1 points aux cinq premiers coureurs classés.

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes.

Le leader du classement du meilleur grimpeur porte le maillot blanc à pois rouges.

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1^o) Nombre de premières places dans les cols ou côtes de 1^{re} catégorie ;
- 2^o) Nombre de premières places dans les cols ou côtes de 2^e catégorie ;
- 3^o) Nombre de premières places dans les cols ou les côtes de 3^e catégorie ;
- 4^o) Classement général final au temps.

Le prix attribué au classement du meilleur grimpeur est :

1^{er} au classement général final : 2 000 €

ARTICLE 9. CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés depuis le 1^{er} janvier 2001.

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du meilleur jeune porte le maillot blanc.

Le prix du classement du meilleur jeune est, au classement général final :

1^{er} : 1 500 €

ARTICLE 10. CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe (dont le contre la montre par équipe).

En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1^o) Nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;
- 2^o) Nombre de deuxième places dans le classement par équipes du jour, etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

La meilleure équipe porte des dossards distinctifs jaunes.

Le prix attribué au classement par équipes est : 1^{re} équipe au classement général final : 1 200 €

ARTICLE 11. PRIX DE LA COMBATIVITÉ

Le prix de la combativité récompense le coureur le plus généreux dans l'effort et manifestant le meilleur esprit sportif. Ce prix, attribué dans les étapes en ligne, est décerné par un jury présidé par le directeur de l'épreuve.

Le plus combatif porte un dossard distinctif doré.
- au combatif de l'étape :

300 € X 7 = 2 100 €

Total des prix de la combativité : 2 100 €

ARTICLE 12. PRIX

Le montant total des prix du 84^e PARIS-NICE est de :

- Classement général individuel au temps : 120 000 €
- Classement par points : 2 000 €
- Classement du meilleur grimpeur : 2 000 €
- Classement du meilleur jeune : 1 500 €
- Classement par équipes : 1 200 €
- Prix de la combativité : 2 100 €

PRIX DE LA COURSE : 128 800 €

Taxe de reconversion et des syndicats

des coureurs (11,82%) : 15 224 €

MONTANT TOTAL DES PRIX : 144 024 €

ARTICLE 13. BONIFICATIONS

Des bonifications en temps reportées uniquement au classement général individuel sont attribuées dans les 7 étapes en ligne suivant l'article 2.6.019 du règlement de l'UCI.

L'attribution des bonifications est la suivante :

- 1^o) À chaque sprint intermédiaire (1 sprint intermédiaire par étape) : 6^e, 4^e et 2^e aux trois premiers coureurs classés.

- 2^o) À l'arrivée des étapes : 10^e, 6^e et 4^e aux trois premiers coureurs classés.

ARTICLE 14. DÉLAIS D'ÉLIMINATION

Les délais d'élimination sont les suivants :

- 1^{re} étape, 2^e étape, 6^e étape : 10 %
- 4^e étape, 5^e étape, 7^e étape, 8^e étape : 15 %
- 3^e étape (C.I.m. par équipe) : 30 %

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve.

Les arrivées de la 4^e, de la 5^e et de la 7^e étape sont des arrivées au sommet. La règle « des 3 derniers km » ne s'applique pas.

LES PRIX DU CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL SONT :

PLACES	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5	ÉTAPE 6	ÉTAPE 7	ÉTAPE 8	CLASSEMENT GÉNÉRAL
1 ^{er}	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	16 000 €
2 ^e	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
3 ^e	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	4 000 €
4 ^e	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	2 000 €
5 ^e	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	1 600 €
6 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
7 ^e	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 200 €
8 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
9 ^e	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	800 €
10 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
11 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
12 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
13 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
14 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
15 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
16 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
17 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
18 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
19 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
20 ^e	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €
TOTAL	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €

Total des prix du classement général individuel 120 000 €

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 15. ÉTAPES AVEC ARRIVÉE

PRÉVUE AU SPRINT MASSIF

Les étapes suivantes sont identifiées comme des « arrivées prévues au sprint massif » :

- 1^{re} étape : Achères > Carrières-sous-Poissy (la zone de sprint débute aux 3 derniers km)
- 2^e étape : Épône > Montargis (la zone de sprint débute aux 4 derniers km)

Lors de ces étapes, le protocole de calcul des écarts pour les étapes avec « arrivée prévue au sprint massif » publié sur le site internet de l'UCI dans la section des Règlements sera appliqué.

ARTICLE 16.

CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPE

Pour la 3^e étape, disputée en contre-la-montre par équipe, les départs sont donnés de 4' en 4' dans l'ordre inverse du classement général par équipes à l'issue de la 2^e étape, à l'exception de celle du leader du classement général individuel qui part en dernière position. Le classement de l'étape s'établit pour chacune des équipes sur le temps réalisé par le coureur ayant franchi la ligne en 1^{re} position.

Au classement général individuel, les temps réels sont reportés de la manière suivante :

- Temps du 1^{er} coureur de chaque équipe pour les coureurs arrivant dans le même temps ;
- Temps réel pour les coureurs attardés. Cependant les coureurs arrivant en dehors des délais impartis par le règlement (30 %) sont éliminés.

Dès le départ de la première équipe, l'entraînement est interdit sur le parcours. Chaque équipe ne peut être suivie par plus de 2 véhicules équipe.

Les véhicules suivants doivent se trouver à 25 m au minimum derrière le dernier coureur de l'équipe. Conformément à l'article 2.6.028 du règlement de l'UCI, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dûment constaté, après le passage sous la flamme rouge (dernier kilomètre), le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coéquipier(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Lors du contre-la-montre par équipe, les transpondeurs sont obligatoires.

ARTICLE 17.

PORT DES MAILLOTS DE LEADER

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

ARTICLE 18. LUTTE CONTRE

LE DOPAGE - CONTRÔLE ANTIDOPAGE

A.S.O. et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'ITA par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans le mobil-home de l'organisation.

ARTICLE 19. PROTOCOLE - INTERVIEWS

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- Le vainqueur de l'étape ;
- Le leader du classement général individuel ;
- Le leader du classement par points ;
- Le leader du classement du meilleur grimpeur ;
- Le leader du classement du meilleur jeune ;
- Le combatif de l'étape.

Le vainqueur de l'étape et le leader du classement général doivent se présenter en salle de presse.

À l'issue de chaque étape, un ordre des signatures par équipe est établi pour le départ du lendemain, excepté pour le contre-la-montre.

Doivent se présenter pour le protocole final :

- Le vainqueur de la 8^e étape ;
- Le vainqueur du 84^e Paris-Nice ;
- Le vainqueur du classement par points ;
- Le vainqueur du classement du meilleur grimpeur ;
- Le vainqueur du classement du meilleur jeune ;
- Le combatif de l'étape.
- L'équipe lauréate du classement général final par équipes ;
- Les trois premiers du classement général individuel.

ARTICLE 20. CLASSEMENT UCI

Conformément à l'article 2.10.008, Titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, Paris-Nice attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux.

ARTICLE 21. PÉNALITÉS

Les barèmes sont conformes au règlement de l'UCI.

ARTICLE 22. ENVIRONNEMENT

A.S.O. met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées. Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 23. RÉCUSATION - EXCLUSION

23.1. A.S.O. tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve. A.S.O. se réserve expressément la faculté de refuser la participation à – ou d'exclure de – l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.

23.2. En outre, A.S.O. pourra récuser ou exclure de l'épreuve une équipe ou l'un de ses membres dans les cas suivants :

- Infraction aux règles de l'épreuve, y compris celles concernant la discipline interne à l'épreuve (règles concernant l'hébergement par exemple) ;
- Infraction grave à la loi française ;
- Acte de vandalisme perpétré en course ou hors course ;
- Tenue indécente ou comportement inconvenant ;
- Tout autre acte ou fait qui serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation d'A.S.O. et/ou de l'épreuve.
- Non-respect des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus Sars-CoV-2 (Covid-19).

23.3. Le droit de récuser ou d'exclure visé aux articles 23.1 et 23.2 ci-dessus s'exercera dans les conditions suivantes :

a) A.S.O. avisera l'équipe de sa décision par écrit, notifiée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par lettre remise en main propre avec reçu, soit par télécopie ou par e-mail.

Cette lettre devra :

- Spécifier si la récuser ou l'exclusion est liée à la présence de l'ensemble de l'équipe ou à la présence de certain(s) de ses membres nommément désigné(s) ;
- Préciser que, dans le cas où la récuser ou l'exclusion serait liée à la présence de tel(s) de ses membres nommément désigné(s), l'équipe devra, en sa qualité d'employeur, le ou les retirer de son effectif pour l'épreuve ou, à défaut, renoncer de plein droit à toute participation de l'ensemble de l'équipe à l'épreuve ;
- Indiquer les motifs sur lesquels elle se fonde ;
- Mentionner que, pour contester cette décision, l'équipe disposera d'un délai de 24 (vingt-quatre) heures à compter de la réception de la lettre de récuser ou d'exclusion pour saisir le Tribunal arbitral du sport ("TAS") à Lausanne ; qu'à défaut, l'équipe sera réputée avoir définitivement accepté la récuser ou l'exclusion.

b) S'il est saisi d'un appel par l'équipe, le "TAS" désignera aussitôt un arbitre unique dans le cadre d'une procédure accélérée en application du règlement de procédure du "TAS". Après avoir appelé chaque partie à développer ses moyens, l'arbitre décidera, dans les délais imposés par l'urgence, s'il y a lieu de récuser ou d'exclure l'ensemble de l'équipe ou tel(s) de ses membres.

La langue de l'arbitrage sera le français. L'arbitre tranchera le litige conformément aux règles de droit français. La sentence arbitrale ne pourra faire l'objet d'aucun recours.

ARTICLE 24. DROIT À L'IMAGE

Afin de permettre la diffusion et la promotion de Paris-Nice les plus larges possibles, chaque groupe sportif et, en conséquence, chacun des coureurs qui le composent reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droit ou ayants cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de Paris-Nice de même que la/les marque(s) de ses équipementiers et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation autre que celles visées ci-après, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à ces exploitations par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Cependant, l'organisateur, lorsqu'il autorisera un tiers à utiliser des images de l'épreuve à des fins publicitaires ou promotionnelles, n'autorisera pas ce tiers à utiliser le nom, la voix, l'image, la biographie ou la prestation sportive d'un coureur non plus que la marque de son sponsor ou équipementier en vue d'une association directe ou indirecte entre ce coureur, la marque de son sponsor ou équipementier et le produit, le service, la marque ou le nom commercial dudit tiers sans l'autorisation expresse du coureur, sponsor ou équipementier concerné.

De même, à l'exception des livres, livres photos, B.D., sous toute forme d'édition, des vidéo cassettes, CD-ROM, DVD ou plus généralement de tous vidéogrammes ou vidéodisques, sur quelque support et format que ce soit dont le sujet porte en tout ou partie sur Paris-Nice, des posters, affiches, carnets de route, carnets de signatures, cartes, programmes officiels relatifs à Paris-Nice, l'organisateur n'exploitera pas et n'autorisera pas l'exploitation de l'image individuelle d'un coureur dans le cadre de la commercialisation de produits dérivés dits de merchandising.

ARTICLE 25. PARIS SPORTIFS

Afin de prévenir tout risque de conflits d'intérêts, les équipes et chacun de leurs membres (coureurs, personnel d'encadrement, entraîneurs, médecins...) ont l'obligation de ne pas engager, à titre personnel, directement ou par personne interposée, des mises sur les paris sportifs portant sur Paris-Nice.

ARTICLE 26.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

PARTENAIRES

— LCL —

PARTENAIRE DU MAILLOT JAUNE ET BLANC



Fidèle à ses engagements, LCL est présent sur le Tour de France depuis 1981. LCL renforce sa présence tout au long de l'année grâce à des épreuves cyclistes de renommée internationale :

Paris-Nice, Paris-Roubaix Hauts-de-France, Paris-Roubaix Femmes Hauts-de-France, Tour Auvergne Rhône-Alpes (le nouveau Critérium du Dauphiné), Tour de France, Tour de France Femmes avec Zwift, Paris-Tours

Retrouvez toute l'actualité de LCL sur les réseaux sociaux :

📷 @MaillotjauneLCL et @LCL

✉ @MaillotjauneLCL et @LCL

📘 facebook.com/LCL

📺 @LCL

lcl.fr

— ŠKODA —

VOITURE OFFICIELLE ET PARTENAIRE DU MAILLOT VERT



ŠKODA

C'est avec une grande excitation que Škoda, partenaire du maillot vert du meilleur sprinteur, s'engage pour la 22^e année consécutive à Paris-Nice !

Pour cette 84^e édition, Škoda reste plus que jamais engagé dans le peloton cycliste, en fournissant les véhicules de l'organisation, dont la Škoda Superb et sa motorisation hybride rechargeable. C'est également auprès du cyclisme amateur que Škoda s'engage à travers son programme Škoda We Love Cycling, qui permet de partager des moments conviviaux autour du vélo. Rejoignez le club de votre région pour en savoir plus et partager votre passion du cyclisme !

Škoda we love cycling - la passion du vélo

[@Skodawelovecyclingfrance](https://www.skodawelovecyclingfrance.com)

— E.LECLERC —

PARTENAIRE DU MAILLOT BLANC À POIS ROUGES



E.Leclerc

Depuis 2019, E.Leclerc est partenaire officiel du prestigieux maillot à pois, maillot distinctif porté par le meilleur grimpeur.

Avec une organisation profondément régionalisée et des marques accessibles et populaires, E.Leclerc était naturellement destiné à s'associer aux plus grandes courses du monde : le Tour de France, Paris-Nice, Paris-Roubaix Hauts-de-France et l'Étape du Tour de France. Avec 799 magasins et 579 adhérents, E.Leclerc est leader de la distribution en France. Les adhérents, entrepreneurs indépendants, investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des partenaires dynamiques de l'économie locale, acteurs majeurs de la défense du pouvoir d'achat au quotidien.

[e.leclerc](https://www.e.leclerc.com)

— DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE —

PARTENAIRE DU MAILLOT BLANC



hauts-de-seine
Département Sportif

À l'occasion de la 84^e édition de Paris-Nice, le Département des Hauts-de-Seine poursuit son engagement en tant que Partenaire officiel de la course comme parrain du maillot blanc, le maillot du meilleur jeune.

Ce partenariat est un témoignage supplémentaire de l'engagement fort du Département en faveur du sport. « C'est une source d'inspiration pour nos jeunes, en particulier pour ceux que nous accompagnons à travers nos dispositifs départementaux, invités sur plusieurs étapes » explique Georges Siffredi, président du Département. « Ce maillot incarne parfaitement les valeurs d'effort, de persévérance, de dépassement de soi et d'excellence, prônées à travers notre politique départementale en faveur des sports ». Ce premier rendez-vous cycliste fera place dès juillet 2026 au Tour de France.

[hauts-de-seine.fr](https://www.hauts-de-seine.fr)

PARTENAIRES

— TOTALENERGIES — PARTENAIRE DU VAINQUEUR D'ÉTAPE



La Compagnie TotalEnergies est fière de mettre toutes ses énergies au service du quotidien des Français, à travers son réseau de 3 200 stations-service sur tout le territoire, la fourniture d'électricité et de gaz à plus de 4 millions de clients ou encore la production d'électricité renouvelable.

TotalEnergies est partenaire «Energies» des plus grandes courses cyclistes en France, comme Paris-Nice, Paris-Roubaix Hauts-de-France ou encore le Tour de France. Chez TotalEnergies, on partage avec les supporters du cyclisme le goût de la performance, le sens du collectif et la passion du vélo, sur toutes les routes de France. TotalEnergies fournit les énergies, vous en faites des émotions.

TotalEnergies.com

© @totalenergies

✕ @TotalEnergies

© @TotalEnergies

— CENTURY 21 — PARTENAIRE DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ

© A.S.O. / A. Violante



1^{er} réseau d'agences immobilières dans le monde, CENTURY 21 est présent en France depuis 1987 et regroupe près de 7 000 professionnels qui pratiquent toutes les activités du secteur immobilier : transaction, gestion locative, syndic de copropriété, immobilier d'entreprise et commerce, immobilier de luxe.

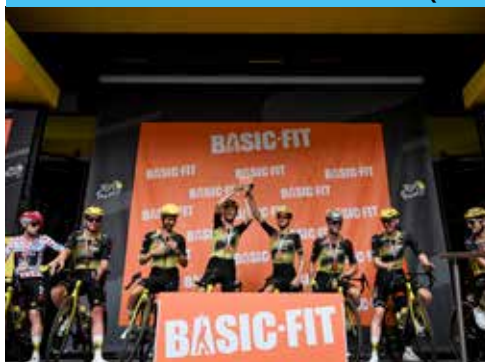
Partenaire officiel du Tour de France depuis 9 ans, en 2023 CENTURY 21 est également devenu parrain du Prix de la combativité des 3 plus prestigieuses épreuves cyclistes par étapes organisées dans l'hexagone : le Tour de France, Paris-Nice et le Tour Auvergne-Rhône-Alpes (le nouveau Critérium du Dauphiné). Autant d'occasions pour les 960 agences du réseau d'aller à la rencontre du public, de renforcer leur ancrage local et de faire rayonner leurs valeurs d'engagement, d'esprit d'équipe, de solidarité, de proximité et de combativité.

Retrouvez CENTURY 21 sur les routes, en agence, sur century21.fr ou sur les réseaux sociaux @century21fr / Century 21 France.

— BASIC-FIT —

PARTENAIRE OFFICIEL FITNESS ET DU CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

© A.S.O.-B. Crenters



Leader européen du fitness avec plus de 1 650 clubs répartis dans 6 pays, dont près de 900 en France, Basic-Fit partage avec le cyclisme des valeurs essentielles : l'effort, la persévérance et l'esprit d'équipe.

En tant que sponsor du classement par équipes de Paris-Nice et du Tour de France, la marque s'inscrit naturellement dans cette dynamique de groupe, de communauté qui anime ses clubs au quotidien, en mettant à l'honneur les réussites collectives. Basic-Fit se réjouit de retrouver l'enthousiasme du public autour de Paris-Nice pour offrir de véritables moments d'énergie partagée, d'inclusivité et de célébration du sport, illustrant une conviction forte : le vélo comme le fitness se pratiquent encore mieux ensemble.

Basic-Fit est fier d'être aux côtés d'A.S.O. sur les routes de Paris-Nice, du Tour Auvergne-Rhône-Alpes (le nouveau Critérium du Dauphiné), du Tour de France et Tour de France Femmes avec Zwift.

📘 Basic-Fit

© @BasicFitFr

✕ @BasicFitFr

basic-fit.fr/

PARTENAIRES

— SANTINI — PARTENAIRE OFFICIEL



Santini

Santini Cycling Wear habille la passion pour le cyclisme depuis 1965.

Depuis 60 ans, Santini a toujours été aux côtés des plus grandes équipes et courses cyclistes du monde.

Santini est fier de poursuivre son engagement en tant que partenaire officiel de Paris-Nice et de réaliser ainsi les 4 célèbres maillots de leader.

Retrouvez la collection officielle de Paris-Nice sur santinicycling.com.

— CAP GEMINI — PARTENAIRE TECHNOLOGIQUE OFFICIEL



Capgemini

Capgemini, partenaire business et technologique de la transformation digitale, accompagne ses clients et partenaires à travers le monde et dans tous les secteurs d'activité pour tirer parti de l'IA et des technologies de pointe, y compris dans le domaine du sport.

En s'associant à Amaury Sport Organisation en tant que partenaire technologique officiel de 14 courses cyclistes, dont le Tour de France et Paris-Nice, Capgemini met à disposition son expertise en données, intelligence artificielle et innovation digitale, afin d'améliorer l'expérience des fans, optimiser la performance sportive et rendre le cyclisme professionnel plus accessible. Ensemble, Capgemini et A.S.O. ambitionnent de faire évoluer le cyclisme professionnel et d'engager une communauté de passionnés toujours plus large. En savoir plus sur la manière dont Capgemini transforme le sport :

<https://www.capgemini.com/fr-fr/notre-groupe/transformer-le-sport/>

— KAWASAKI — MOTO OFFICIELLE



Kawasaki
Let the Good Times Roll

Les motos Kawasaki sont un concentré des technologies les plus sophistiquées de la planète. Elles représentent un héritage d'ingénierie unique et une richesse d'expertise technologique combinée à la passion, la performance et un caractère unique.

Kawasaki est fier d'associer sa routière au long cours, la Versys 1100, à l'organisation pour accompagner cette course renommée. Avec son confort inégalé, ses prestations routières de haut vol et équipée de toute sa bagagerie, elle se révélera le compagnon de route idéale des pilotes chevronnés sur les longues distances.

Si vous souhaitez en savoir plus sur Kawasaki, la Versys 1100 et notre gamme et notre histoire, rendez-vous sur www.kawasaki.fr.

Facebook Kawasaki France Officiel

Instagram @kawasaki_france_officiel

— TISSOT — PARTENAIRE OFFICIEL ET CHRONOMÉTREUR OFFICIEL



TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

Depuis ses débuts, le cyclisme de compétition international fait partie intégrante de l'ADN de Tissot.

Ce partenariat s'est formalisé dans les années 1980, lorsque l'horloger suisse est devenu chronomètreur officiel du Tour de France et du Grand Prix des Nations.

Le cyclisme et Tissot partagent des valeurs essentielles telles que la précision, la performance, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi. En plus de son rôle de chronomètreur officiel, Tissot conçoit chaque année des montres officielles, inspirées par ce sport d'exception et les exploits des athlètes.

tissotwatches.com

PARTENAIRES

— SHIMANO — PARTENAIRE OFFICIEL



SHIMANO

Depuis des générations, Shimano fait partie intégrante de la culture du cyclisme sur route. Plébiscitée par les meilleurs coureurs, équipes et mécaniciens du monde, la marque est reconnue là où la précision, le rendement et la fiabilité sont essentiels.

Des Grands Tours aux sorties d'entraînement quotidiennes, l'ingénierie Shimano est guidée par une exigence simple : offrir une performance fluide, constante et durable. Cette même philosophie de performance s'exprime aussi au-delà du peloton.

Avec Shimano E-Bike Systems, Shimano transpose son savoir-faire issu de la route dans les usages du quotidien : pour ajouter des kilomètres, maîtriser l'effort et rester connecté au vélo.

Des décennies d'innovation. La confiance des cyclistes du monde entier.

Powered by Shimano

— ECOLOGIC — FOURNISSEUR OFFICIEL



EcoLogic

Depuis 2022, Ecologic agit pour donner une seconde vie aux articles de sport et de loisirs usagés ou en fin de vie.

En tant qu'éco-organisme, Ecologic s'engage durablement auprès des territoires et des acteurs du sport afin de construire des filières de réparation, de réemploi et de recyclage et aussi afin de sensibiliser les citoyens à la préservation de l'environnement et de tous les terrains de jeux.

Avec ce partenariat, Ecologic confirme cet engagement à travers des actions concrètes, comme l'opération « Grande Récup' Vélos Solidaires », conduite avec des acteurs locaux du sport et de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour favoriser le réemploi des vélos.

Avec la Grande Récup' Vélos Solidaires, donnez une seconde vie à votre vélo !

Près de 1 000 points de collecte sont déployés partout en France pour vous permettre de déposer vos vélos. Les vélos collectés sont par la suite remis en état puis redistribués à celles et ceux qui en ont le plus besoin, leur offrant une nouvelle vie.

Vous souhaitez participer ? Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous !

EcoLogic

Ecologic

ecologicfrance

ECOLOGIC FRANCE

ecologic-france.com

PARTENAIRES MÉDIAS

franceinfo:

ici
Radio
TV
Digital

VÉLO
MAGAZINE

DIFFUSEURS OFFICIELS

EBU | SPORT

france.tv

VILLE	ÉTABLISSEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
DIMANCHE 8 MARS • ÉTAPE 1 • ACHÈRES (78) ► CARRIÈRES-SOUS-POISSY (78)			
Meulan-en-Yvelines	Centre hospitalier intercommunal de Meulan - Les Mureaux	1, rue du Fort	+33 (0)1 30 91 85 00
Poissy	Centre hospitalier intercommunal de Poissy - Saint-Germain-en-Laye - Site de Poissy	10, rue du Champ Gaillard	+33 (0)1 39 27 40 50
Trappes	Hôpital privé de l'Ouest parisien	14, rue Castiglione del Lago	+33 (0)1 86 86 78 78
Mantes-la-Jolie	Centre hospitalier François Quesnay	2, boulevard Sully	+33 (0)1 34 97 40 00
Vernon	Centre hospitalier Eure-Seine	5, rue du Docteur Burnet	+33 (0)2 32 71 66 00
LUNDI 9 MARS • ÉTAPE 2 • EPÔNE (78) ► MONTARGIS (45)			
Mantes-la-Jolie	Centre hospitalier François Quesnay	2, boulevard Sully	+33 (0)1 34 97 40 00
Meulan-en-Yvelines	Centre hospitalier intercommunal de Meulan - Les Mureaux	1, rue du Fort	+33 (0)1 30 91 85 00
Dourdan	Centre hospitalier Sud Essonne - Site de Dourdan	2, rue du Potelet	+33 (0)1 60 80 76 76
Étampes	Centre hospitalier Sud Essonne - Site d'Étampes	26, avenue du Général de Gaulle	+33 (0)1 60 80 76 76
Fontainebleau	Centre hospitalier Sud Seine-et-Marne - Site de Fontainebleau	55, boulevard du Maréchal Joffre	+33 (0)1 64 45 19 00
Nemours	Centre hospitalier Sud Seine-et-Marne - Site de Nemours	15, rue des Chaudins	+33 (0)1 64 45 19 00
Amilly	Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise	658, rue des Bourgoins	+33 (0)2 38 95 91 11
MARDI 10 MARS • ÉTAPE 3 • C.L.M. PAR ÉQUIPE • COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58) ► POUILLY-SUR-LOIRE (58)			
Nevers	Hôpital Pierre Bérégovoy	1, avenue Patrick Guillot	+33 (0)3 86 93 70 00
Cosne-Cours-sur-Loire	Centre hospitalier de Cosne-Cours-sur-Loire	8, rue Franc Nohain	+33 (0)3 86 26 56 07
MERCREDI 11 MARS • ÉTAPE 4 • BOURGES (18) ► UCHON (71)			
Bourges	Centre hospitalier Jacques Cœur	145, avenue François Mitterrand	+33 (0)2 48 48 48 48
Saint-Amand-Montrond	Centre hospitalier de Saint-Amand-Montrond	44, avenue Jean Jaurès	+33 (0)2 48 63 25 25
Nevers	Hôpital Pierre Bérégovoy	1, avenue Patrick Guillot	+33 (0)3 86 93 70 00
Autun	Centre hospitalier Autun	7 bis, rue Parnas	+33 (0)3 85 86 84 84
Le Creusot	Hôpital du Creusot	175, rue Maréchal Foch	+33 (0)3 85 77 20 00
Montceau-les-Mines	Centre hospitalier de Montceau-les-Mines	Lieu-dit Galuzot	+33 (0)3 85 67 60 60
JEUDI 12 MARS • ÉTAPE 5 • CORMORANCHE-SUR-SAÔNE (01) ► COLOMBIER-LE-VIEUX (07)			
Bourg-en-Bresse	Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse	900, route de Paris	+33 (0)4 74 45 46 47
Villefranche-sur-Saône	Hôpital de Villefranche-sur-Saône	Plateau d'Ouilly - Gleizé	+33 (0)4 74 09 29 29
Tarare	Centre hospitalier de Tarare	6, boulevard Garibaldi	+33 (0)4 74 05 46 46
Givors	Centre hospitalier de Givors	9, avenue Professeur Fleming	+33 (0)4 78 07 30 30
Lyon	Hôpital Edouard Herriot	5, place d'Arsonval	+33 (0)4 72 11 80 88
Lyon	Hôpital de la Croix Rousse	103, Grande rue de la Croix Rousse	+33 (0)4 72 11 80 88
Ouillins-Pierre-Bénite	Centre hospitalier Lyon-Sud	165, chemin du Grand Revoyet	+33 (0)4 72 11 80 88
Saint-Chamond	Hôpital du Gier	19, rue Victor Hugo	+33 (0)4 77 31 19 19
Annonay	Centre hospitalier Ardèche Nord	119, rue du Bon Pasteur	+33 (0)4 75 67 35 00
VENDREDI 13 MARS • ÉTAPE 6 • BARBENTANE (13) ► APT (84)			
Arles	Centre hospitalier d'Arles - Hôpital Joseph Imbert	Quartier Fourchon	+33 (0)4 90 49 29 29
Avignon	Centre hospitalier Henri Duffaut	305, rue Raoul Follereau	+33 (0)4 32 75 33 33
Salon-de-Provence	Hôpital du Pays Salonais	207, avenue Julien Fabre	+33 (0)4 90 44 91 44
Apt	Centre hospitalier du Pays d'Apt	225, avenue de Marseille	+33 (0)4 90 04 33 00
Cavaillon	Centre hospitalier intercommunal de Cavaillon-Lauris	119, avenue Georges Clemenceau	+33 (0)4 90 78 85 00
SAMEDI 14 MARS • ÉTAPE 7 • NICE (06) ► AURON (06)			
Nice	Centre hospitalier universitaire de Nice - Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	231, avenue Docteur Maurice Domat	+33 (0)4 92 27 33 33
DIMANCHE 15 MARS • ÉTAPE 8 • NICE (06) ► NICE (06)			
Nice	Centre hospitalier universitaire de Nice - Hôpital Pasteur 2	30, avenue de la Voie Romaine	+33 (0)4 92 03 77 77
Saint-Laurent-du-Var	Institut Arnault Tzanck	231, avenue Docteur Maurice Domat	+33 (0)4 92 27 33 33
Monaco	Centre hospitalier Princesse Grace	1, avenue Pasteur	+377 97 98 99 00

STATIONS-SERVICE

ADRESSE	DISTANCE ARRIVÉE / STATION	HORAIRES
DIMANCHE 8 MARS • ÉTAPE 1 • ACHÈRES (78) ► CARRIÈRES-SOUS-POISSY (78)		
PAS DE STATION		
LUNDI 9 MARS • ÉTAPE 2 • EPÔNE (78) ► MONTARGIS (45)		
Station U Rue du 23 Août 1944 45120 Chalette-sur-Loing	1,8 km	de 14h00 à 19h00
MARDI 10 MARS • ÉTAPE 3 • C.L.M. PAR ÉQUIPE • COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58) ► POUILLY-SUR-LOIRE (58)		
Station Logis Hôtel Relais Les 200 Bornes 1, avenue de la Tuilerie 58150 Pouilly-sur-Loire	1,1 km	de 12h00 à 19h00
MERCREDI 11 MARS • ÉTAPE 4 • BOURGES (18) ► UCHON (71)		
Carrefour Contact d'Étang-sur-Arroux 47, rue Gabriel Bouthière 71190 Étang-sur-Arroux	10 km	de 14h00 à 19h00
JEUDI 12 MARS • ÉTAPE 5 • CORMORANCHE-SUR-SAÔNE (01) ► COLOMBIER-LE-VIEUX (07)		
Intermarché 6, chemin de la Gare 07300 Saint-Jean-de-Muzols	15,8 km	de 14h00 à 19h00
 VENDREDI 13 MARS • ÉTAPE 6 • BARBENTANE (13) ► APT (84)		
TotalEnergies Access Relais du Luberon 382, avenue de Lançon 84400 Apt	2,5 km	de 14h00 à 19h00
SAMEDI 14 MARS • ÉTAPE 7 • NICE (06) ► AURON (06)		
Total Access 217, promenade des Anglais 06200 Nice	3 km (du départ)	de 7h30 à 12h00
DIMANCHE 15 MARS • ÉTAPE 8 • NICE (06) ► NICE (06)		
Total Access 217, promenade des Anglais 06200 Nice	8 km	de 7h30 à 12h00

CLASSEMENT 2025 ET PALMARÈS

CLASSEMENTS 2025

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1	Matteo Jorgenson		26h 26' 42"
2	Florian Lipowitz		à 1' 15"
3	Thymen Arensman		à 1' 58"

CLASSEMENT PAR POINTS

Mads Pedersen	
---------------	--

MEILLEUR GRIMPEUR

Thomas Gachignard	
-------------------	--

MEILLEUR JEUNE

Florian Lipowitz	
------------------	--

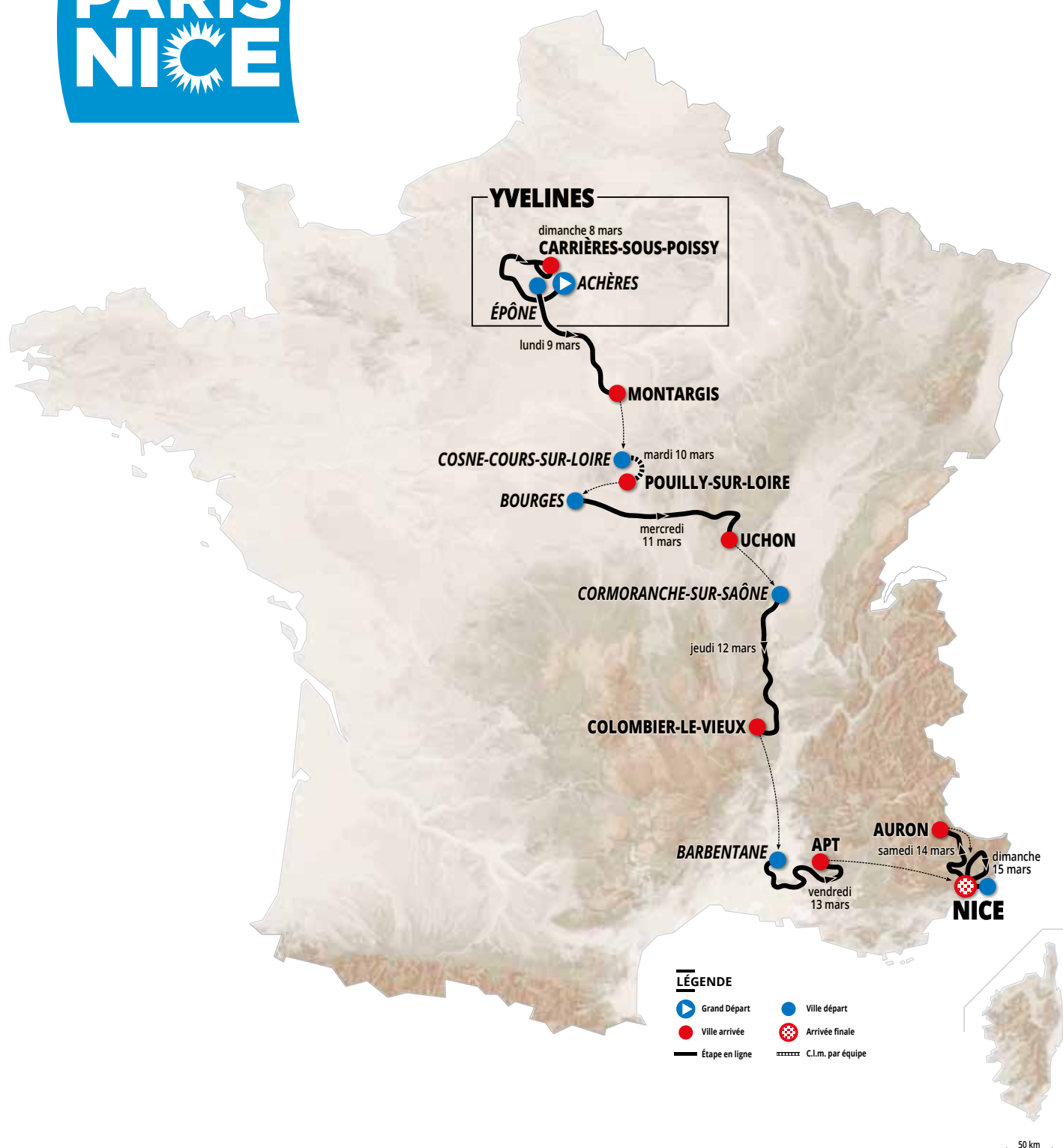
CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Ineos Grenadiers	
------------------	--

VAINQUEURS DEPUIS 1933

1933		Alfons Schepers	1 257 km
1934		Gaston Rebry	1 156 km
1935		René Vietto	1 296 km
1936		Maurice Archambaud	1 222 km
1937		Roger Lapébie	1 265 km
1938		Jules Lowie	1 142 km
1939		Maurice Archambaud	892 km
1946		Fermo Camellini	1 273 km
1951		Roger Decock	1 174 km
1952		Louison Bobet	1 234 km
1953		Jean-Pierre Munch	1 124 km
1954		Raymond Impanis	1 048 km
1955		Jean Bobet	1 140 km
1956		Fred De Bruyne	1 074 km
1957		Jacques Anquetil	1 207 km
1958		Fred De Bruyne	1 215 km
1959		Jean Graczyk	1 955 km
1960		Raymond Impanis	1 264 km
1961		Jacques Anquetil	1 262 km
1962		Joseph Planckaert	1 532 km
1963		Jacques Anquetil	1 407 km
1964		Jan Janssen	1 524 km
1965		Jacques Anquetil	1 295 km
1966		Jacques Anquetil	1 309 km
1967		Tom Simpson	1 104 km
1968		Rolf Wolfshohl	1 461 km
1969		Eddy Merckx	1 200 km
1970		Eddy Merckx	1 459 km
1971		Eddy Merckx	1 128 km
1972		Raymond Poulidor	1 129 km
1973		Raymond Poulidor	850 km
1974		Joop Zoetemelk	1 267 km
1975		Joop Zoetemelk	1 318 km
1976		Michel Laurent	1 205 km
1977		Freddy Maertens	1 219 km
1978		Gerrie Knetemann	1 154 km
1979		Joop Zoetemelk	1 079 km
1980		Gilbert Duclos-Lassalle	1 037 km
1981		Stephen Roche	1 110 km
1982		Sean Kelly	1 186 km
1983		Sean Kelly	1 161 km
1984		Sean Kelly	1 123 km

1985		Sean Kelly	1 187 km
1986		Sean Kelly	1 216 km
1987		Sean Kelly	1 173 km
1988		Sean Kelly	1 018 km
1989		Miguel Indurain	1 111 km
1990		Miguel Indurain	1 110 km
1991		Tony Rominger	957 km
1992		Jean-François Bernard	1 110 km
1993		Alex Zülle	1 200 km
1994		Tony Rominger	1 407 km
1995		Laurent Jalabert	1 174 km
1996		Laurent Jalabert	1 303 km
1997		Laurent Jalabert	1 135 km
1998		Frank Vandenbroucke	1 295 km
1999		Michael Boogerd	1 216 km
2000		Andreas Klöden	1 254 km
2001		Dario Frigo	1 212 km
2002		Alexandre Vinokourov	1 194 km
2003		Alexandre Vinokourov	1 094 km
2004		Jörg Jaksche	1 309 km
2005		Bobby Julich	947 km
2006		Floyd Landis	1 274 km
2007		Alberto Contador	1 260 km
2008		Davide Rebellin	1 230 km
2009		Luis Leon Sanchez	1 253 km
2010		Alberto Contador	1 288 km
2011		Tony Martin	1 307 km
2012		Bradley Wiggins	1 153 km
2013		Richie Porte	1 174 km
2014		Carlos Betancur	1 447 km
2015		Richie Porte	1 141 km
2016		Geraint Thomas	1 290 km
2017		Sergio Henao	1 233,5 km
2018		Marc Soler	1 198,9 km
2019		Egan Bernal	1 207,5 km
2020		Maximilian Schachmann	1 103 km
2021		Maximilian Schachmann	1 169 km
2022		Primož Roglič	1 196,4 km
2023		Tadej Pogacar	1 003 km
2024		Matteo Jorgenson	1 151,6 km
2025		Matteo Jorgenson	1 157,1 km



paris-nice.fr | @ParisNice | #ParisNice



Bâtiment Quai Ouest - 40-42 quai du Point du Jour - CS 90302
92650 Boulogne-Billancourt Cedex - France - Tél. : +33 (0)1 41 33 14 00

